

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16596 - 7,50 F - 1,13 EURO

SAMEDI 6 JUIN 1998

FONDATEUR: HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

Ce qu'a dit M. Dumas aux juges

Le président du Conseil constitutionnel interrogé, mercredi, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, a pris la défense de son amie Christine Deviers-Joncour. p. 31

Confusion à Air France

La grève des pilotes d'Air France est entrée dans son cinquième jour. Direction et syndicats devaient se revoir, vendredi, pour une troisième séance de négociations. p. 18

Charles Millon réunit La Droite

Le mouvement du président du conseil régional Rhône-Alpes voit sa démarche entravée par la mise en place de L'Alliance. p. 8

Hausse des taux en Grande-Bretagne

Le durcissement de la politique monétaire va handicaper les industriels anglais. p. 16 et 17

Les coq-à-l'âne des Lalanne



Claude et François-Xavier Lalanne jouent sur le moulage et la galvanoplastie pour sculpter de curieuses œuvres croisées, comme ce *Choupatte* (photo). p. 24

Procès Piat : l'aveu

Lucien Ferri a reconnu devant le cour d'assises du Var être l'auteur du meurtre de la députée Yann Piat. p. 9

Divergences entre Bonn et Paris

A Luxembourg, la France a réaffirmé son souhait d'un véritable « gouvernement économique », à la différence de l'Allemagne. p. 22

Un village turc au cœur de Paris

Travailleurs immigrés, réfugiés politiques et anciens maquisards kurdes reproduisent leur mode de vie dans le 10^e arrondissement de la capitale. p. 13

La finance en équation

Les opérateurs des marchés financiers s'appuient de plus en plus sur les outils mathématiques. p. 22

Allemagne, 3 DM; Autriche, 2 S; Belgique, 40 F; Canada, 1,25 \$; Danemark, 16 KRD; Espagne, 200 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,48 F; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal, 200 Esc; République tchèque, 100 Kč; Suède, 10 KSE; Suisse, 20 F; Tunisie, 10 Din; USA, 0,97 \$; USA (inter), 2,30 \$.

M 0147-606-7,50 F



L'opération « Mains propres » en Corse

● Au sein de la haute administration, de nombreux postes vont bientôt changer de titulaires
● L'inspection des affaires sociales enquête sur des irrégularités financières dans le secteur sanitaire et social ● Deux enquêtes préliminaires visent la gestion du département de Corse-du-Sud

L'OPÉRATION « mains propres » lancée, en Corse, après l'assassinat du préfet Claude Erignac, continue. Elle va se traduire, prochainement, par de nombreux mouvements au sein de la haute administration dans l'île. Selon nos informations, le trésorier-payeur général, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt, le recteur de l'académie, le secrétaire général aux affaires corses, les secrétaires généraux des préfectures de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse ainsi que les sous-préfets de Sartène et Calvi devraient être prochainement appelés à d'autres fonctions.

Deux mois après le travail de l'inspection générale des finances (IGF) sur la gestion du Crédit agricole de l'île, une mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) vient, de plus, d'être chargée de contrôler les secteurs de l'emploi, de la solidarité et des hôpitaux - et notamment l'attribution du RMI. Les huit membres de cette équipe ont d'ores et déjà commencé à analyser la situation comptable



de la Cotorep, chargée des allocations aux handicapés. Les premières évaluations effectuées par les ministères avaient déjà permis de découvrir de nombreuses irrégularités. Enfin, l'ancien ministre José

Rossi, président de l'assemblée de Corse, pourrait être mis en cause par deux enquêtes préliminaires. La première concerne la gestion des fonds du plan départemental d'insertion de Corse-du-Sud; la se-

conde porte sur l'examen des marchés des transports scolaires de ce département, qui était à l'époque dirigé par M. Rossi.

Lire page 6

Crise à France 2: Albert du Roy, responsable de la rédaction, démissionne

ALBERT DU ROY, âgé de 59 ans, directeur général-adjoint de France 2, chargé de la rédaction, a démissionné de son poste, vendredi 5 juin. Le président de France Télévision, Xavier Gouyou-Beauchamps, a informé vendredi les journalistes de France 2 de la décision d'Albert du Roy. Ce dernier avait été nommé le 2 juillet 1997. En annonçant la démission d'Albert du Roy, M. Gouyou-Beauchamps a déclaré aux journalistes réunis en conférence de rédaction: « Je ne peux que prendre acte de la situation ainsi créée. Je me donne une dizaine de jours pour en tirer les conséquences. En attendant, tous les sujets et décisions importants intéressant la rédaction sont suspendus. Albert du Roy continuera à assumer la responsabilité du traitement des affaires courantes. »

Lire page 31

Entre amour et espionnage, le mystère des neuf lettres d'Einstein

NEW YORK

L'histoire était presque trop belle: Albert Einstein, le génial physicien, avait entretenu à Princeton, pendant la deuxième guerre mondiale, une liaison passionnée avec une belle Russe qui n'était autre qu'une espionne du KGB. La révélation n'émanait pas d'une quelconque feuille à scandales, mais de la célèbre salle des ventes Sotheby's, qui en confia habilement l'exclusivité au *New York Times*, avant de rendre publique l'existence de neuf lettres d'amour adressées par le savant à cette dame, Margareta Konenkova, entre novembre 1945 et juillet 1946. Cette correspondance manuscrite, en allemand, sera mise aux enchères le 26 juin.

M^{me} Konenkova était l'épouse du sculpteur russe Sergueï Konenkov, qui fut chargé en 1935 de réaliser un buste en bronze du physicien. L'authenticité des lettres et des photos, soumises à Sotheby's par un membre de la famille Konenkov, ne semble pas faire de doute. Mais comment sait-on que Margareta Konenkova était une espionne et que, comme l'affirme Sotheby's, sa mission était de mettre

Einstein en contact avec son maître espion Mikhaïlov?

« C'est une bonne question », nous répond Paul Needham, l'expert de Sotheby's qui a traduit les lettres et travaillé sur cette affaire: « Cela se savait dans sa famille. » Au cours de ses recherches, il tomba sur le nom de Margareta Konenkova dans l'index de la deuxième édition américaine (1995) des *Mémoires, Special Tasks*, de Pavel Soudoplatov, l'un des patrons du KGB, qui avait été enrichi d'une réponse à une virulente critique du *Washington Post*. Dans cette réponse, Soudoplatov (qui est mort depuis) affirme que l'un des deux moyens pour ses services « de recevoir des informations top secret sur la bombe atomique » était d'« endoctriner les savants pour qu'ils participent à des discussions ouvertes ».

Ainsi, Margareta Konenkova, « un agent de longue date », sous le contrôle de deux supérieurs, dont « le vice-consul soviétique à New York, Pastelnik » était chargée d'« influencer Oppenheimer et d'autres importants savants américains [le nom d'Einstein apparaît un peu plus loin] qu'elle rencontrait à Princeton ». Or le récit que fait Soudoplatov des rela-

tions des Soviétiques avec les savants américains a été vivement contesté par une multitude d'historiens dès la parution du livre en 1994. « Si la seule source de Sotheby's est le livre de Soudoplatov, relève le professeur Robert Jervis, historien à l'université Columbia, alors il y a un problème: ce livre a été profondément discrédité. » D'ailleurs, si Einstein fait bien référence dans l'une de ses lettres à un consul soviétique qu'il a rencontré à la demande de Margareta Konenkova, celui-là s'appelle Mikhaïlov, pas Pastelnik.

Peut-être, après tout, ne s'agit-il que de simples lettres d'amour: plus averti que ne veut le laisser croire Sotheby's, Einstein s'est apparemment bien gardé de laisser sa passion l'aveugler sur les possibles desseins de son amante, rentrée en URSS avec son mari après l'explosion d'Hiroshima. En tout état de cause, souligne le professeur Jervis, Einstein ne disposait pas d'informations sur la bombe atomique et l'URSS ne songeait pas encore, à cette époque, à exploiter les sentiments pacifistes de savants de renom.

Sylvie Kauffmann

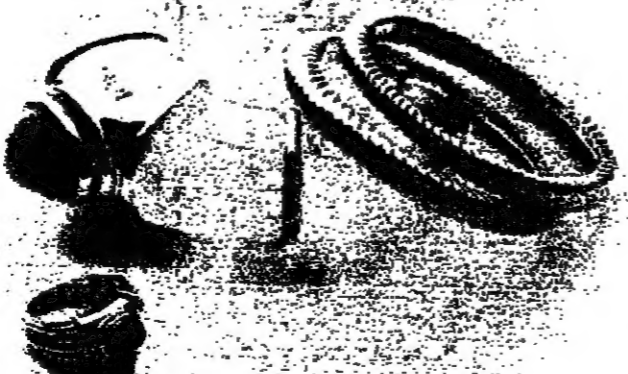
Cinéma: le « X » revient à la mode

LE CINÉMA X a pratiquement disparu des écrans depuis les années 80. Mais sa présence sur les chaînes de cinéma câblées et son irruption dans le multimédia expliquent la renaissance du débat. Et la fin d'un consensus social sur le sujet. Les communautés homosexuelles réclament aujourd'hui une diffusion sans entrave des images pornographiques. Dans une lettre adressée à Catherine Trautmann, ministre de la culture, contre le « braque » d'un film de Bruce LaBruce, elles dénoncent une représentation à l'écran d'une sexualité « normative et hétérosexuelle ». On est loin du débat des années 70 où les mouvements féministes qualifiaient d'oppressive l'imagerie du porno.

Lire page 26

BOUTIQUE BOUCHERON

Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes



B
BOUCHERON
PARIS

Boutique Boucheron: 78, rue des Saints-Pères - Paris
26, Place Vendôme - Paris • 17, La Croisette - Cannes

La « France cassée » dans l'attente de Lionel Jospin

A TROP VOULOIR, au gré des variations de l'opinion, rechercher et préserver d'improbables consensus sociaux, Lionel Jospin risque-t-il de perdre le soutien d'une partie de cette « gauche » qui, depuis quelques mois, ne cesse de critiquer sa politique? Un an après son arrivée à Matignon, le premier ministre n'a sans doute que faire de cette question. Surfant sur la crête des sondages, il a le sentiment d'être à la fois soutenu et compris par une majorité des Français. Le premier ministre peut d'ores et déjà, au titre des grandes réformes dites de société, afficher un bilan non négligeable: emplois-jeunes, 35 heures, loi contre l'exclusion.

D'autres textes importants ne vont pas tarder à être adoptés, qui concernent aussi bien le renforcement de l'indépendance de la justice que la création de nouveaux liens familiaux. Au fond, doit aujourd'hui se demander le premier ministre, quelle importance faut-il accorder à ces critiques émanant des tenants d'une « autre politique »? Quel crédit accorder à des mises en garde du type de celle que Pierre Bourdieu exprimait dans ces colonnes (*Le Monde* du 8 avril), dans un article

intitulé « Pour une gauche de gauche », au nom des « premiers flous de la démagogie plurielle » que seraient les sans-papiers, les chômeurs et les enseignants? Ne sont-elles pas le jeu obligé d'une poignée de jusqu'au-boutistes, adeptes de la surenchère et de la radicalité?

A l'évidence, le premier ministre pourrait faire prévaloir dans son bilan d'un an à Matignon d'excellentes raisons de garder le cap. A chaque fois que l'un de ses ministres s'est retrouvé en situation de pré-crise - le mouvement des chômeurs, la discussion des lois Chevènement sur l'immigration, la grève des enseignants de Seine-Saint-Denis -, il est toujours parvenu à désamorcer le conflit qui s'engageait. Flanqué de deux « ministres bulldozers » - Jean-Pierre Chevènement et Claude Allègre -, Lionel Jospin, globalement, rassure. Mieux, il a réussi, notamment lors de la discussion des lois Chevènement, à couper l'herbe sous le pied du Front national, le privant ainsi d'un de ses credos favoris.

Franck Nouchi

Lire la suite page 14

En deux sets



MONICA SELES

EN S'IMPOSANT de manière expéditive en deux sets face à la Suisse Martina Hingis, classée numéro un mondiale, l'Américaine Monica Seles a ravi les spectateurs qui s'entassaient dans le court central de Roland-Garros, jeudi 4 juin. A vingt-quatre ans, une revanche sur l'adversité, trois semaines après le décès de son père et cinq ans après le coup de poignet d'un fou de tennis et... de Steffi Graf.

Lire page 23

International	2	Tableau de bord	20
France	6	Aujourd'hui	22
Société	9	Météorologie-jeu	25
Carnet	11	Culture	26
Régions	12	Carte culturelle	28
Horizons	13	Économie	29
Éditorial	16	Abonnements	29
Communication	19	Radio-Télévision	30

0147 606 750 F

EURO Les ministres des finances des onze pays de la zone euro ont tenu, jeudi 4 juin à Luxembourg, leur première réunion. Il a été décidé que ce forum, baptisé « Euro 11 », se réu-

nirait quatre fois jusqu'au lancement de la monnaie unique au 1^{er} janvier 1999, avant les réunions mensuelles des ministres des finances des quinze pays membres de l'Union euro-

péenne (Ecofin) et qu'il serait rapporté aux ministres des quatre pays non participants à l'euro. **DES DIVERGENCES** de vues persistantes se sont exprimées à Luxembourg entre

la France, qui avait souhaité un véritable « gouvernement économique », et l'Allemagne hostile à tout empiètement de l'Euro 11 sur l'indépendance de la Banque cen-

trale européenne. **LES CARENCES** de l'Europe sociale ont fait l'objet d'un rapport présenté jeudi par Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes.

Escarmouches franco-allemandes lors de la première réunion de l'« Euro 11 »

La rencontre de Luxembourg a été émaillée de polémiques mineures sur l'organisation des travaux, reflétant les divergences de vues entre la France, qui défend la prééminence du pouvoir politique, et l'Allemagne, qui veille sur l'indépendance de la Banque centrale européenne

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

On l'appellera donc le groupe « Euro 11 » et non pas le « Conseil de l'euro ». Theo Waigel, le ministre allemand des finances, a obtenu satisfaction. Il voulait ainsi montrer que la réunion des ministres de l'économie et des finances des pays devant adopter la monnaie unique en 1999 n'est qu'un simple groupe de travail sans secrétariat, au statut évidemment moins noble qu'un « Conseil ». Ce groupe se réunira une fois par mois, notamment avant le Conseil Ecofin, lequel rassemble les ministres des quinze pays membres de l'Union européenne. Pour d'obscures raisons de calendrier, les Onze « sauteront » le mois de novembre : une manière de faire sentir que le rythme mensuel n'est ni obligatoire ni indispensable.

Les petites mesquineries de cette nature ont marqué, jeudi 4 juin, la première réunion de l'Euro 11, que quelques Etats membres, les Allemands principalement, hostiles à l'idée de « gouvernement économique » chère aux Français, continuent à regarder avec suspicion. « La priorité pour nous, c'est l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) et la stabilité des prix », a cru devoir rappeler M. Waigel, lors de son point de presse, comme si deux conceptions de la politique monétaire et macroéconomique s'affrontaient encore.

Ces joutes mineures n'ont pas gâché le plaisir de Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances. Il a estimé que « ça c'était passé du mieux possible » et que « l'Euro 11 allait être un lieu de pouvoir important ». « Les Allemands, a-t-il reconnu, sont moins allants que les

autres mais ce sont des gens pragmatiques et, petit à petit, ils viennent. Ils suivent. » De fait, M. Waigel a déclaré qu'« il n'y avait plus de divergences avec les Français ».

RELATIONS DE TRAVAIL

Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier qui préside les travaux des Quinze, est venu installer le nouvel organe, a écouté quelques discours, puis est reparti, laissant les Onze à leurs travaux, puisque son pays n'a pas choisi d'adhérer avec la première vague au club de l'euro. C'est Rudolf Eisinger, le ministre autrichien dont le pays assure la présidence de l'Union au cours du second semestre, qui a dirigé les travaux.

Les Onze ont alors délibéré de l'organisation de leurs travaux, des contacts qu'il leur faudra établir avec les autres enceintes de l'Union, des améliorations tech-

niques nécessaires pour qu'ils puissent renforcer de manière effective la coordination de leurs politiques économiques, notamment budgétaires. L'accent a été mis sur le caractère opérationnel des futurs débats et, dans cet esprit, il a été entendu que chaque ministre des finances ne serait accompagné que par un seul collaborateur.

L'Euro 11 se réunira le 6 juillet en présence de Wim Duisenberg, le président de la BCE, afin de débiter des relations de travail avec la banque centrale. La session du 19 septembre se déroulera à quinze, élargie donc aux Etats extérieurs au club, et traitera de problèmes d'intérêt commun, tels le SEM 2 (Système monétaire européen) qui établira des liens fonctionnels entre l'euro, la couronne danoise et la drachme grecque.

Les Onze ont par ailleurs des questions de fond. A leur réunion de juillet, ils devraient traiter de la

préparation des budgets de 1999 et, dans la foulée, selon M. Strauss-Kahn, des salaires et de l'emploi, des questions de la compétitivité, de la représentation extérieure de l'euro.

Lors de l'examen de la situation conjoncturelle, le ministre français a fait remarquer que la reprise actuelle pourrait se révéler fragile, menacée par la crise asiatique, par les turbulences en Russie, par la bulle spéculative qui grandit au-dessus des marchés financiers ou, plus simplement, par la « surchauffe » qui atteint certaines économies de la zone euro (Irlande, Pays-Bas) alors que d'autres (France, Allemagne) sont en début de cycle.

« Il faut faire en sorte que la reprise dure, si possible six ou sept années comme cela se passe actuellement aux Etats-Unis. » Le fait que la situation conjoncturelle, malgré les efforts de convergence, connaisse

certaines décalages d'un pays à l'autre, ne peut être appréhendé par la seule BCE. « La politique monétaire va être alignée sur la moyenne; il y a des pays pour lesquels elle sera trop dure, d'autres où elle ne le sera pas assez. Il faut avoir des politiques budgétaires qui corrigent ces aspects », a fait valoir M. Strauss-Kahn.

Pour agir de la sorte, il est nécessaire que les discussions puissent se baser sur une analyse exhaustive de la situation économique de la zone euro. C'est à la Commission de l'entreprendre en renforçant ses capacités d'investigation économique ainsi que son appareil statistique. Le raisonnement de M. Strauss-Kahn intéresse, convaincu même; à première vue néanmoins, ses appétits concernant l'Euro 11 inquiètent encore. « Il faudra qu'on apprenne », admet-il lui-même.

Philippe Lemaître

La France s'interroge sur les carences de l'Europe sociale

AVEC la monnaie unique, les Européens risquent d'être tentés de jouer au « moins-disant social » pour attirer les investissements. L'Europe monétaire peut-elle fonctionner durablement selon ce principe ? Telle est la question qu'on se pose avec de plus en plus d'inquiétude à Paris. Le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, a rendu public, jeudi 4 juin, un rapport commandé au député européen Philippe Herzog, ancien membre du Parti communiste, qui prend la forme d'un avertissement sur les carences de l'Europe sociale.

« Toute hypothèse de transposition de l'état-providence national au niveau européen est irréaliste », d'emblée, le rapport souligne qu'une grande partie de l'activité économique – comme les salaires, le droit syndical, le droit de grève – ne peut pas entrer dans le champ communautaire. Si le « modèle social européen » existe, la plupart des dirigeants des Quinze estiment que sa mise en œuvre doit rester soumise au principe de la subsidiarité et relever exclusivement de la responsabilité nationale.

On se souvient pourtant qu'en 1996, le président Chirac avait présenté un mémorandum ambitieux sur l'Europe sociale, et que Lionel Jospin, en convoquant un sommet

Reprise de part et d'autre du Rhin

La reprise économique, en France et surtout en Allemagne, profite d'un regain de santé des investissements et de la consommation intérieure. Alors que la France a connu une croissance de 0,6 % au cours du premier semestre 1998 (Le Monde du 5 juin), l'Allemagne a vu son PIB croître de 1 % au cours de la même période, selon les données publiées jeudi 4 juin par l'office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Côté allemand, ces chiffres trimestriels sont les meilleurs enregistrés depuis la réunification, en 1990. Les dirigeants des deux pays peuvent désormais considérer que leur objectif de croissance annuelle (chacun tablant sur + 3 % pour 1998) pourra être atteint.

europhène sur l'emploi à Luxembourg en novembre 1997, a voulu lancer une dynamique forte en matière de coordination des politiques sociales. Par ailleurs, le traité d'Amsterdam reconnaît le principe du respect d'un droit fondamental à la sécurité sociale.

Ces initiatives ne vont pas assez loin, selon le rapport remis à Pierre Moscovici. L'Europe adopte « un modèle néolibéral dans la sphère économique », et elle « contribue à imposer une flexibilité sociale sans redéfinition des garanties ». Bien que plus de 350 textes existent sur la définition du droit social européen et que l'Union européenne consacre 20 % de son budget aux affaires sociales, elle « dispose de très peu d'outils ». Ses recommandations sont non contraignantes et elle ne dispose même pas d'outils de comparaison solides des réalités nationales. Les textes existants, qui concernent la sécurité sociale des travailleurs, les conditions d'hy-

giène et de sécurité, l'information et la consultation des salariés, ne représentent jamais de progrès réel pour des pays socialement avancés comme la France et l'Allemagne.

« Le dialogue social français est très peu branché sur l'Europe, en raison de freins culturels et structurels, et l'influence française tend à diminuer dans la définition de la politique sociale européenne », écrit par ailleurs Philippe Herzog. Actuellement, on compte trente hauts fonctionnaires du ministère des finances détachés à Bruxelles contre deux des affaires sociales. « Le contraste est saisissant avec les Britanniques, les Danois ou les Espagnols. (...) L'influence politique française dans la définition de la politique sociale européenne est menacée », note le rapport, qui ajoute avec inquiétude que « le pouvoir d'attraction des thèses britanniques (...) s'est affirmé ».

Lucas Delattre

Les Parlements des Quinze lancent le débat sur la réforme politique

L'AVÈNEMENT de la monnaie unique européenne et l'ouverture des négociations d'élargissement avec les pays d'Europe centrale donnent brusquement au projet européen une nouvelle dimension, qui reste mal maîtrisée sur le plan politique. Si le processus de ratification du traité d'Amsterdam, qui avait pour vocation de compléter le traité de Maastricht sur le fonctionnement des institutions européennes, est en bonne voie, tout le monde a néanmoins conscience que ce traité n'a pas répondu aux questions essentielles et que le débat sur l'organisation politique de l'Europe élargie reste à venir.

Pour réfléchir aux moyens de lancer la discussion en y impliquant le plus possible les opinions publiques, les responsables de l'Assemblée nationale pour les questions européennes et internationales, Henri

Nallet et Jean Glavany, avaient convié, jeudi 4 juin, leurs homologues des Parlements nationaux des quinze Etats membres de l'Union à débattre à Paris en présence de représentants des Parlements des onze pays candidats à l'élargissement. « Avec l'élargissement, il ne s'agit pas seulement de s'agrandir; mais de grandir, de conquérir une dimension nouvelle, d'accéder à une nouvelle maturité et de préciser une identité », a souligné le président de l'Assemblée nationale, le socialiste Laurent Fabius, en plaçant à l'ouverture des travaux pour que la réforme des institutions européennes devienne désormais la priorité des Quinze.

« CONTRAT CONSTITUTIONNEL »

Le constat est largement partagé par ceux qui dans les Parlements nationaux de l'Europe sont responsables pour les questions européennes. « L'Union européenne a atteint un stade qui oblige à répondre à la question : Qui sommes-nous ? Que voulons-nous ? », a estimé le responsable chrétien-démocrate allemand Karl Lamers, qui souhaite que l'Europe affiche ses ambitions dans une sorte de « contrat constitutionnel ». Les instruments à mettre en œuvre pour doter l'Europe d'une plus grande capacité de décision sont relativement connus : redéfinition des équilibres entre les institutions, extension de la règle de la majorité qualifiée dans les processus de décision, développement du système des coopérations renforcées. Le débat porte essentiellement sur le degré d'intégration que l'on souhaite voir atteindre. Le représentant du Parlement italien, le député PDS Antonio Ruberti, a regretté à ce propos « la frilosité des gouvernements ». Si un consensus s'est dégagé de la discussion, c'est pour affirmer que la question ne pouvait plus désormais être laissée à la responsabilité des administrations, nationales ou européennes, et que les Parlements devaient s'en saisir pour mobiliser l'opinion publique.

La proposition de Jacques Delors de personnaliser les prochaines élections européennes de 1999 en demandant aux grandes formations politiques européennes de désigner leurs candidats pour la présidence de la Commission européenne a été défendue par plusieurs intervenants, comme l'ancien président portugais Mario Soares, qui y voit une possibilité de rendre l'Europe plus visible. Elle a été reprise à son compte par le ministre français pour les affaires européennes, Pierre Moscovici, venu conclure les travaux. Cette proposition, a-t-il estimé, « offre une réponse pragmatique au déficit d'expression populaire, au manque d'identification du pouvoir en Europe ».

Enguérand Renault

Henri de Bresson

L'Europe se penche sur ses entreprises innovantes

VENDREDI 5 JUIN, le conseil des ministres de l'économie et des finances de l'Europe (Ecofin) se réunit sous la présidence du chancelier de l'Echiquier britannique Gordon Brown. Avec son homologue français Dominique Strauss-Kahn, celui-ci est un ardent défenseur du capital-risque en Europe. Un secteur considéré comme la clé de voûte du programme d'action décidé par le Conseil européen pour l'emploi de Luxembourg de novembre 1997.

Ce conseil avait mandaté la Commission européenne pour qu'elle établisse un rapport sur le sujet. Les conclusions de ce rapport sont soumises à l'Ecofin, avant d'être présentées au prochain Conseil européen du 15 juin 1998. Elaboré par David Wright, conseiller du président Jacques Sauter, le rapport veut développer un environnement favorable à la création d'entreprises innovantes comme celui qui fonctionne aux Etats-Unis. Dans ce pays, une poignée d'entreprises à forte croissance (dont Microsoft et Intel) ont fourni 80 % des 7,7 millions d'emplois supplémentaires créés par l'économie américaine entre 1991 et 1995. Durant cette période, les sociétés bénéficiant d'apports en capital-risque ont augmenté leurs effectifs de 25 % par an, alors que les 500 plus grandes entreprises américaines supprimaient des postes. Les 5 500 sociétés de croissance cotées au Nasdaq (marché spécialisé dans les entreprises de hautes technologies) emploient 9 millions de personnes. Un chiffre qui fait rêver les européens qui comptent 17,5 millions de chômeurs en Europe, du fait du manque

de structures, le potentiel de création d'emplois des petites et moyennes entreprises est sous-exploité. Cela est d'autant plus regrettable que « beaucoup de bonnes idées européennes finissent par être exploitées aux Etats-Unis », déplore le rapport. « L'Union européenne doit constituer sa propre capacité financière et entrepreneuriale pour développer ses propres idées novatrices. » Mais la Commission a recensé un grand nombre de barrières culturelles, économiques, fiscales et financières qui retardent la mise en place d'un tel système. Parmi ces barrières, l'absence de culture d'entreprise dans les universités, la difficulté juridique pour constituer une société, celle pour trouver un financement de départ, l'absence de règles comptables et fiscales communes et, enfin, la fragmentation des marchés boursiers européens (débouchés naturels de sociétés de croissance).

CAPITAL-RISQUE

Autant de thèmes (éducation, harmonisations comptables et fiscales) qui touchent aux compétences réservées aux pays membres. Heureusement, un certain nombre de pays ont pris conscience de l'enjeu. En France, le rapport de Henri Guillaume, ex-président de l'Anvar, a fait le même constat que la Commission européenne. Et ses conclusions ont largement inspiré les initiatives du gouvernement français présentées lors des assises de l'innovation du 12 mai 1998 (dynamiser les relations entre université et industrie, fonds de capital d'amorçage, de capital-développement et assouplissement de la fiscalité

pour les acteurs du capital-risque). Mardi 2 juin, le gouvernement britannique a présenté, à son tour, ses initiatives pour soutenir le capital-risque avec la création de trois fonds pour un montant total de 240 millions de livres (2,4 milliards de francs). Tous ces fonds s'ajoutent à ceux (420 millions d'écus ou 2,7 milliards de francs) mis en œuvre par les institutions européennes.

L'argent ne manque pas, loin de là. Selon l'European venture capital association, le montant des fonds de capital-investissement levés en 1997 a plus que doublé, à 20 milliards d'écus. Ce qui manque c'est un environnement unifié et favorable. La Commission européenne a donc élaboré un programme d'action. Il recense les mesures en cours de réalisation (développement d'un réseau d'investisseurs particuliers, d'un réseau regroupant université, financiers et juristes, simplification des formalités administratives pour la création d'entreprises). Il préconise, d'ici à la fin de l'année, d'engager des réflexions sur la constitution d'un marché unique de valeurs de croissance et sur une législation commune pour les fonds de capital-risque. Les mesures les plus sensibles sont prudemment repoussées à plus long terme. Elles concernent l'harmonisation des règles comptables, la législation en matière d'insolvabilité et de faillite, la fiscalité des stocks options, les régimes fiscaux des jeunes entreprises et l'adoption d'une fiscalité plus favorable aux placements à risque qu'aux placements sans risque.

BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain 75007 PARIS
Tél. 01 42 22 92 10

4èmes JOURNÉES

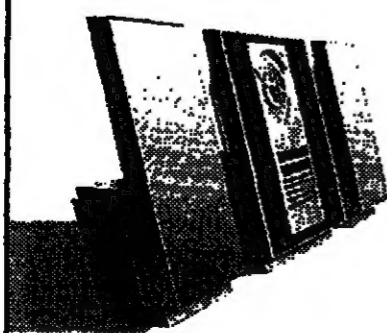
DE L'OCCASION

samedi 6 juin

dimanche 7 juin

lundi 8 juin

de 9h00 à 21h00



OFFRES
EXCEPTIONNELLES
SUR MATÉRIEL D'OCCASION

BANG & OLUFSEN

Nos 2 nouveaux magasins BANG & OLUFSEN

45, rue Allard
83990 St Tropez
Tél. 04-94-97-69-97

12, avenue Franklin
Roosevelt - 75008 Paris
Tél. 01-53-76-38-08
Park Rond-Point Champs-Élysées

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Les Cinq appellent l'Inde et le Pakistan à éviter l'escalade nucléaire

Réunis à Genève, les membres permanents du Conseil de sécurité ont dénié à New Delhi et à Islamabad le statut de puissance atomique qui est le leur, tout en les sermonnant à propos de la « grave situation » qui prévaut en Asie du Sud depuis les essais

Les cinq puissances du « club » nucléaire, réunies jeudi 4 juin aux Nations unies à Genève, ont condamné les récents essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan et demandé à ces deux pays de renoncer à tout

nouveau test. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine et Russie) ont profité de cette occasion pour rappeler leurs prérogatives, tout en déniant aux deux pays le

statut de puissance nucléaire de plein droit. Les appels à la modération et au dialogue lancés par les Cinq risquent cependant d'avoir peu d'écho en Inde, New Delhi n'ayant aucune intention de signer le traité

de non-prolifération (TNP) et refusant toute « ingérence » extérieure à propos d'une éventuelle négociation avec le Pakistan sur la question du Cachemire. A l'issue de cette réunion, la partie française s'est félicitée que

le communiqué final n'ait pas mentionné les sanctions contre l'Inde et le Pakistan. « Il n'y a pas eu de divage à ce propos avec les Etats-Unis », a ajouté le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

GENÈVE
de notre envoyé spécial
A défaut de pouvoir agir directement sur les protagonistes, les ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, exceptionnellement réunis jeudi 4 juin aux Nations unies à Genève, ont condamné les récents tests atomiques indiens et pakistanais et ont appelé les dirigeants des deux pays à renoncer à tout nouvel essai nucléaire.

Pressés par l'urgence, les cinq puissances nucléaires officielles ont saisi l'occasion de réaffirmer leurs prérogatives pour essayer de faire entendre raison aux deux intrus venus jouer dans la cour des grands, tout en défendant leur pré carré. Le communiqué conjoint, publié à l'issue de près de trois heures de discussion, est on ne peut plus clair à ce propos : « Malgré leurs récents essais nucléaires, l'Inde et le Pakistan n'ont pas le statut d'Etats dotés d'armes nucléaires en accord avec le TNP [traité de non-prolifération des armes nucléaires]. »

L'objectif de la réunion de Genève était à la fois de rappeler les responsabilités particulières des cinq grands (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) dans le maintien de la paix et d'apporter une réponse à « la grave situation » créée par les récents essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan.

Les Cinq pressent fermement les deux pays d'adhérer au traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Soucieux de calmer le jeu et de promouvoir la désescalade visant à rétablir la confiance, les ministres se sont engagés « à coopérer étroitement dans les efforts urgents pour prévenir une course aux

armements nucléaires et balistiques dans le sous-continent, soutenir le régime de non-prolifération et encourager la réconciliation ainsi que la solution pacifique des différends entre l'Inde et le Pakistan ».

Dans leur communiqué final en sept points, les cinq représentants des grandes puissances prodiguent à l'Inde et au Pakistan toute une série de conseils pour faire baisser les tensions régionales et instaurer un minimum de confiance. Non seulement ils les invitent à renoncer à tout nouvel essai nucléaire mais aussi à « s'abstenir de fabriquer ou de déployer des armes nucléaires, de tester ou déployer des missiles capables d'emporter des armes nucléaires et de produire toute matière fissile pour des armes nucléaires ainsi que d'exporter leur technologie ». Dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité dans la région, les Cinq pressent fermement les deux pays d'adhérer « immédiatement et sans condition » au traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT).

Dans la foulée, l'Inde et le Pakistan sont incités à participer à la négociation d'une convention d'interdiction de production de matières fissiles pour des armes nucléaires (cut off) au sein de la conférence du désarmement. Déterminés à sauvegarder le régime de non-prolifération, les ministres ont vivement encouragé les deux frères ennemis à adhérer au traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) « tel qu'il est, sans aucune modification ».

Quitte à indisposer l'Inde, qui rejette toute interférence extérieure, les Cinq ont ouvertement soulevé la question du Cachemire, suggérant aux deux rivaux de « trouver des solutions mutuellement acceptables [à leur dispute] à travers un dialogue direct ». Enfin, l'Inde et le Pakistan sont appelés à adopter des mesures pratiques pour prévenir une course aux armements et à ne pas exporter leur technologie nucléaire afin d'éviter la prolifération. D'ailleurs, la Chine s'est associée pour la première fois aux quatre autres membres du Conseil de sécurité,

qui ont confirmé « leurs politiques respectives visant à empêcher l'exportation d'équipements, des matières ou de la technologie qui pourraient, de quelque façon que ce soit, aider les programmes en Inde ou au Pakistan pour des armes nucléaires ou pour des missiles balistiques capables d'emporter de telles armes ».

A la satisfaction de Paris, il n'est fait mention dans le communiqué conjoint d'aucune sanction, ce qui a fait dire au ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qu'« il n'y a pas eu de divage à ce propos avec les Etats-Unis ». A la question de savoir

comment la Chine pouvait être jugée et partie au sujet de l'Inde, M. Védrine a répondu que le ministre chinois des affaires étrangères, qui présidait la réunion, « s'est comporté de façon tout à fait équitable ». La ballée est, maintenant dans les camps indiens et pakistanais. Les cas échéant, d'autres réunions de ce genre pourraient avoir lieu, mais le ministre français estime « primordial que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité demeurent au centre de l'action mondiale à ce sujet ».

Jean-Claude Buhner

Hongkong commémore Tiananmen en défiant Pékin

PÉKIN
de notre correspondant
Le symbole est puissant. Pour la première fois depuis juin 1989, le massacre de Tiananmen a été commémoré sur une portion du territoire chinois où s'exerce la souveraineté de la République populaire.

Une veillée aux chandelles a rassemblé, jeudi 4 juin, dans le parc Victoria de Hongkong, des milliers de militants de la cause de la démocratie - 16 000 selon la police, 40 000 selon les organisateurs - venus commémorer dans le souvenir de la tragédie du « printemps de Pékin ».

La mobilisation a été inférieure à celle de l'année dernière, qui fut exceptionnelle en raison des craintes entourant le droit de manifester après la rétrocession du 1^{er} juillet 1997, mais elle témoigne de la persistance d'une mouvance démocratique combattive dans l'ancienne colonie britannique.

« ENCLAVE DÉMOCRATIQUE »

Sous une pluie torrentielle, le rassemblement nocturne a mêlé les chants à la gloire des héros perdus et les appels à la démocratisation de la Chine continentale. « Réviser le verdict du 4 juin 1989 [officiellement considéré comme « contre-révolutionnaire »], fin à la dictature du parti unique », proclamaient les slogans.

L'émotion était particulièrement vive quand deux des figures emblématiques de la dissidence, Wei Jingsheng et Wang Dan, se sont adressés à distance à la foule, depuis leur exil américain, l'un via la diffusion d'une cassette vidéo, l'autre à travers une conversation téléphonique relayée par des haut-parleurs. « Si la population de Hongkong parvient à maintenir avec fermeté cette petite enclave démocratique », a déclaré M. Wei, « cela sera essentiel pour la démocratisation de la Chine. »

En marge de la manifestation, un autre dissident, Han Dongfang, militant syndical réfugié à Hongkong, a fait référence à la montée des tensions sociales sur le continent en annonçant que « le compte à rebours d'une explosion de colère vis-à-vis du gouvernement a déjà commencé ». Les autorités locales n'ont pas cherché à interdire le rassemblement. Le patron de l'administration de la région administrative spéciale (RAS) de Hongkong, le chef exécutif Tung Chee-hwa, a annoncé à l'appel - comme il l'avait fait en 1997 - les sympathisants du camp démocrate à cesser la commémoration du 4 juin 1989 pour mieux « regarder vers l'avenir ».

Son attitude est pour l'instant celle de la tolérance. Depuis la rétrocession, mille deux cents manifestations à caractère politique ont eu lieu dans le territoire. La stratégie de Pékin est de rester délibérément en retrait, afin de montrer à l'opinion internationale que la formule « un pays, deux systèmes » est respectée.

Les événements qui se déroulent à Hongkong depuis quinze jours n'en constituent pas moins pour Pékin une situation nouvelle. Le 24 mai, lors de l'élection du premier Conseil législatif de l'après-rétrocession, les partis démocrates recueillirent 60 % des bulletins dans

les circonscriptions soumises au suffrage universel. Forts de cette investiture populaire, ils réclamèrent aussitôt une accélération de la démocratisation à Hongkong, dont le système représentatif reste bridé par des règles élitistes. Deux semaines plus tard, c'est la Chine elle-même qui est visée par les appels à la démocratie lancés par les manifestants de Hongkong.

Dans le vocabulaire pékinois, ce-la porte un nom : « subversion ». Or le régime communiste a pris ses précautions pour éviter que le territoire ne se transforme avec le temps en « base subversive ». L'ar-

« Deng Xiaoping était responsable... »

« Un pouvoir sur lequel ne s'exerce aucun contrôle peut devenir imprévisible au plan intérieur comme au plan extérieur. » Tels sont les propos tenus, jeudi 4 juin, à l'agence Reuters, par Bao Tong, un proche de Zhao Ziyang, ancien secrétaire général « libéral » du Parti communiste placé en résidence surveillée depuis 1989 pour avoir adopté une attitude conciliante à l'égard du mouvement étudiant. En l'absence de contre-poids, « une action irrationnelle peut survenir », précise M. Bao, dont la qualité de secrétaire personnel de M. Zhao lui valut sept ans d'emprisonnement et qui n'hésite pas aujourd'hui à désigner les coupables du massacre de Tiananmen : « Je pense que Deng Xiaoping était responsable et l'armée n'a agi que sur ordre », a ajouté M. Bao. Dès la publication des différents entretiens accordés à la presse étrangère, il s'est vu aussitôt interdire par les autorités de s'exprimer. (Corresp.)

article 23 de la Loi fondamentale - la mini-Constitution qui régit Hongkong - stipule que le territoire devra adopter ses propres lois proscrivant tout acte de « trahison, sécession, sédition et subversion » dirigé contre le gouvernement central. De tels projets de loi sont en passe d'être adoptés par le nouveau Conseil législatif. Les autorités locales vont donc disposer d'un arsenal juridique leur permettant d'intervenir contre des rassemblements du type de celui qui vient de se tenir en hommage aux victimes de Tiananmen. Ironie-elles jusque-là ?

Quoi qu'il en soit, Pékin a quelques raisons d'être préoccupé par l'évolution d'un territoire en proie à la crise économique et sociale et sujet à une revendication démocratique coriace. Il n'était pas vraiment prévu que le scénario se déroule ainsi. La bonne foi du régime chinois sur ce dossier de Hongkong se mesurera à son aptitude à assumer durablement - et non tactiquement - que Hongkong puisse faire entendre sa différence. Le vrai test a commencé.

Frédéric Bobin
(avec Valérie Brunschwig à Hongkong)

Des petits budgets peuvent faire une grande équipe.

HP OMNIBOOK 2100
12 690 FHT
(15 304,14 FTTC)
12,18 FHT par jour*
Processeur Intel Pentium® avec technologie MMX, 233 MHz, disque dur 3,2 Go, RAM 32 Mo, CD-ROM 24x, Windows 95, garantie 1 an, envoi et retour sur site.

HP BRIO 7990 FHT
(9 635,94 FTTC)
7,67 FHT par jour*
Modèle 8204, processeur Intel Celeron™, 266 MHz, disque dur 4 Go, RAM 32 Mo, CD-ROM 24x, MS Word 97, Moniteur 17"

HP LASERJET 3100
4 990 FHT
(6 017,94 FTTC)
Télécopie, copie et modifier tous les documents. 0 ppm en impression, 4 ppm en copie.

HP NETSERVER E45
12 800 FHT
(15 436,80 FTTC)
12,29 FHT par jour*
Processeur Intel Pentium® II 266 MHz, disque dur 4 Go, RAM 64 Mo.

HP HUB-8E
666 FHT (803 FTTC)
Hub 8 ports 10Base-T

HP VA DROIT AU BUT EN ATTAQUANT LES PRIX.

Processeurs compatibles de 27 ans en 12 juillet 1998 dans la liste des produits disponibles. Prix généralement convertis chez les revendeurs participant à l'opération. Contactez votre revendeur habituel pour connaître le prix exact.
*Leur mensualité est de 20 fois ce montant, contracté 50 mois pour un montant minimum d'amortissement de 500 FHT. Offre de location de 12 FHT/mois. Taux d'intérêt variable en fonction du taux de référence, sans réserve d'acceptation du dossier par HP France Finances.

Intel Inside Pentium® II

Pour en savoir plus sur nos promotions Coupes du Mois, appelez le 1 800 001 500 500, ou bien consultez notre site Internet <http://www-europe.hp.com/pepromotion/france>.

HEWLETT PACKARD

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Riyad, Mexico et Caracas baissent à nouveau leur production de pétrole

AMSTERDAM. A l'issue d'une réunion à Amsterdam, l'Arabie saoudite, le Mexique et le Venezuela se sont engagés, jeudi 4 juin, à réduire de 450 000 barils par jour (b/j) leur production à partir du 1^{er} juillet. Ils souhaitent faire remonter les cours du brut qui oscillent autour de 14 dollars le baril. Les trois pays veulent entraîner dans leur sillage un maximum de pays producteurs, membres ou non de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Le 22 mars, les trois producteurs avaient déjà décidé de réduire de 500 000 b/j, et recommandé une réduction de 1,6 à 2 millions de barils sur une production quotidienne mondiale de 75 millions de barils. Une quinzaine de pays exportateurs de pétrole, membres ou non de l'OPEP, avaient pris à leur tour des engagements portant leurs efforts à environ 1,5 million de barils dès avril, mais cette réduction n'avait pas permis de raffermir les prix du baril.

Des paramilitaires ont assassiné vingt-trois personnes en Colombie

BOGOTA. Les vingt-trois personnes, pour la plupart âgées d'une vingtaine d'années, qui, le 16 mai, dans le port pétrolier de Barrancabermeja, au nord-est du pays, avaient été enlevées par un groupe paramilitaire, ont été assassinées. Leur mort a été revendiquée, le 4 juin, par un communiqué au gouvernement du groupe d'autodéfense du Santander qui fait partie des milices d'extrême-droite des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Le communiqué précise que les victimes ont été « soumises à un procès, exécutées et incinérées ». Le 16 mai, en début de soirée, plusieurs dizaines d'hommes cagoulés étaient entrés en camion dans la ville. Munis de listes, ils avaient écumé les quartiers sud et nord-ouest, enlevant plusieurs personnes et exécutant séance tenante les résidents. Barrancabermeja, qui possède la plus importante raffinerie de pétrole de Colombie, est un des bastions du syndicat pétrolier USO (Union syndicale ouvrière). La guérilla de FELN en contrôle aussi plusieurs quartiers. - (Corresp.)

Le chef des Albanais du Kosovo précipite son retour dans la province serbe

ROME. Le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, arrivé mercredi 3 juin à Rome pour des entretiens, a décidé d'écourter sa visite en raison de l'aggravation de la situation dans la province serbe à majorité albanaise. Les Albanais du Kosovo ont annoncé qu'ils boycotteraient les pourparlers avec les Serbes, prévus vendredi à Pristina, en raison de « l'escalade de la violence » dans la province. Une réunion ministérielle du groupe de contact (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie et Russie) consacrée à la détérioration de la situation, se tiendra le 12 juin à Londres, a annoncé jeudi à Genève un haut responsable américain. Cette réunion se tiendra en marge de la rencontre des ministres des affaires étrangères du G8 prévue ce même jour à Londres. - (AFP)

Le premier ministre malaisien s'insurge contre la mondialisation

TOKYO. Le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, a mis en garde, jeudi 4 juin, contre le risque d'actes de « guérilla » en réaction à l'arrivée d'entreprises étrangères qui profitent de la déréglementation des marchés en Asie. Tandis que des étrangers prennent le contrôle de sociétés nationales en Asie, les populations locales « vont exprimer leurs sentiments de nombreuses façons », a estimé M. Mahathir lors d'un symposium sur « l'avenir de l'Asie » organisé par le quotidien Nihon Keizai. « Tôt ou tard, elles vont vouloir reprendre le contrôle de leurs économies », a-t-il averti. « Il n'y aura bien sûr pas de guerre d'indépendance. Mais une sorte de guerre de guérilla qui ne sera bonne pour personne », a-t-il prédit. M. Mahathir a reconnu toutefois que son scénario n'était pas nécessairement le seul imaginable. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ SYRIE : 225 prisonniers politiques auraient été libérés récemment en Syrie, selon le quotidien libanais El Nahar. Ils appartiennent notamment à la mouvance des Frères Musulmans, à une organisation communiste dissidente et à l'aile gauchisante du parti Baas, dirigée par Salah Jédid et renversée en 1970 par le président Hafez el-Assad. - (AFP)

■ TURQUIE : la Turquie a dénoncé, jeudi 4 juin, un rapport sur la situation des Kurdes dans le sud-est de la Turquie, qui doit être débattu le 25 juin par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le document accuse les autorités turques de « violations des droits de l'homme » et recommande la reconnaissance des droits politiques et culturels de la minorité kurde en Turquie ainsi que « l'organisation d'une conférence internationale sur la question kurde sous tous ses aspects ». - (AFP)

■ YÉMEN : trois journalistes de la BBC devaient comparaître, samedi 6 juin devant un juge, après avoir été accusés d'« enfreinte aux règles imposées à la presse ». Les trois journalistes avaient été arrêtés le 26 mai pour s'être rendus dans la région de Dhahar, au sud-est de Sanaa, où ils avaient filmé des membres d'une tribu qui avait enlevé en avril trois Britanniques avant de les libérer le 3 mai. Les autorités ont confisqué leurs passeports, leurs films et leurs équipements. - (AFP)

■ WASHINGTON : l'Union Européenne et les Etats-Unis ont signé, jeudi 4 juin à Washington, un accord visant à accroître et à faciliter leur coopération dans le domaine des législations anti-trust. Les deux parties s'engagent à « coopérer dans l'application des législations anti-trust respectives plutôt que de chercher à faire prévaloir [leurs] propres législations anti-monopole extraterritorialement ». - (AFP)

Accalmie sur les marchés russes

MOSCOU. Considérant que la crise financière qui a secoué le pays pendant un mois était terminée, la Banque centrale de Russie, a annoncé, jeudi 4 juin, la baisse, dès vendredi, de son taux de refinancement de 150 % à 60 %. D'autre part, la Bourse de Moscou a repris des couleurs, regagnant environ 20 % en deux jours, tandis que le gouvernement émettait jeudi avec succès des euro-obligations pour un montant de 1,25 milliard de dollars. Cette accalmie est due à l'assurance du soutien des Occidentaux, qui se sont dits prêts à accorder à la Russie une aide d'urgence pour éviter une faillite de son économie. Pourtant le gouvernement russe a répété n'avoir fait aucune demande d'aide exceptionnelle. Jeudi, le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov a annoncé que le gouvernement Kirilenko allait lever au moins 5 milliards de dollars d'emprunts sur les marchés étrangers en 1998, soit 1,5 milliard de plus que ses prévisions de début d'année. « Le service de la dette constitue 30 % des dépenses du budget » a rappelé jeudi 4 juin le premier ministre, Sergueï Kirilenko, en visite à Paris. - (AFP)

L'accord sur la dette indonésienne écarte la crainte d'un moratoire unilatéral

Le FMI et la Banque mondiale devraient débloquer 1 milliard de dollars chacun

L'accord sur la dette indonésienne, signé à Francfort par treize banques créancières, prévoit le rééchelonnement sur huit ans avec trois ans de

grâce de la dette des entreprises privées, un allongement du remboursement des dettes interbancaires et le maintien du niveau de finance-

ment du commerce extérieur. Cette annonce n'a pas convaincu les marchés. La roupie s'est maintenue, vendredi 5 juin, à 11 550 pour 1 dollar.

L'INDONÉSIE et ses banques créancières ont conclu, jeudi 4 juin à Francfort, un accord sur la restructuration de la dette en devises des entreprises privées, estimée à quelque près de 80 milliards de dollars. Les négociations, interrompues pendant plus d'un mois en raison de l'instabilité de la situation politique et sociale du pays, avaient repris en début de semaine à Francfort.

Personne, pourtant, ne s'attendait à une issue aussi rapide. Selon les négociateurs occidentaux, les Indonésiens, pressés de conclure, ont signé les propositions présentées par treize banques internationales sans trop de discussions. Il est vrai que le temps comptait, dans un camp comme dans l'autre. Côté créanciers, le moratoire transitoire décidé mi-janvier devenait financièrement lourd et l'absence d'un compromis faisait peser la menace qu'il leur soit imposé durablement par les autorités indonésiennes. Côté débiteurs, la situation n'était pas plus tenable. Les entreprises privées indonésiennes, dont la dette exté-

rieure avait explosé à la suite de la dépréciation de 80 % de la roupie étaient paralysées, n'obtenant plus aucun crédit pour poursuivre leurs activités et frôlaient la faillite.

L'accord, qualifié « d'historique » par le ministre des finances indonésien, Giandjar Katasamita, traduit « le soutien et la confiance à long terme dans l'économie » du pays. Il comporte trois volets. Tout d'abord, la restructuration de la dette extérieure des entreprises privées s'effectuera sur une période de huit ans avec un délai de grâce de trois ans, pendant lequel les sociétés se contenteront de payer les intérêts. Compte tenu de la dépréciation de la roupie, c'est le gouvernement indonésien, via la création de l'Agence de restructuration de la dette indonésienne (INDRA) qui recueillera les remboursements en roupies des entreprises et les convertira en dollars.

D'autre part, le rééchelonnement des dettes interbancaires indonésiennes - sur des périodes inférieures ou égales à quatre ans -

de 9,2 milliards de dollars d'échéances dues par les banques privées indonésiennes d'ici au 31 mars 1999. Enfin, il est convenu que les banques internationales s'engagent à faire tout le possible pendant un an pour maintenir le financement du commerce extérieur au niveau d'avril 1998. Ces crédits commerciaux seront garantis par la banque d'Indonésie. Cette facilité commerciale contribuera à enrayer la baisse du financement du commerce extérieur et « apportera un soutien vital à l'économie indonésienne » souligne le communiqué publié à Francfort.

SUIVI DES RÉFORMES

Les institutions multilatérales, FMI et Banque mondiale, qui participent aux négociations ont accueilli l'accord avec satisfaction. Dans un communiqué, Michel Camdessus estime que celui-ci, qui « a l'effet immédiat de soulager la pression sur le marché des changes et de relancer l'activité économique ainsi que le commerce international, est d'une haute im-

portance pour l'économie indonésienne ». Les deux institutions envisagent donc de débloquer des fonds qui permettront au gouvernement de soutenir le plan, sous réserve d'une évaluation, sur place, de la situation économique et politique du pays. La Banque mondiale, qui avait retardé, comme le FMI, les versements de son aide de 4,5 milliards de dollars au total, a repris le processus en accordant cette semaine un prêt de 225 millions pour lutter contre la pauvreté. Elle pourrait décider un déboursement rapide de 1 milliard de dollars.

De son côté, le FMI va mener, le 8 juin à Djakarta, des discussions avec les autorités indonésiennes pour conclure son examen du suivi du programme de réformes économiques. L'institution pourrait ensuite débloquer une nouvelle tranche de 1 milliard de dollars, retardée le 20 mai à la suite du chaos politique et social qui a conduit à la démission du président Suharto le 19 mai.

Babette Stern



de nucléaire

immémorable Huananmen

China Mapping

Vertical text on the right margin, likely a scanning artifact or bleed-through from another page. It contains various characters and words, including 'j) a', 'le sa', 'it le', 'nue', 'cia', 's sa', 'lors', 's de', 'lans', 'sche', 'em', 'che', 'Bis', 'dic', 'ce à', 'UA', 's en', 'La', 'pré', 'sti', 'jal', 'ann', 't re', 's ra', 'olo', 'igne', 'dans', 'tion', 'erts', 's al', 'fen', 'n fé', 'aires', 'cia', 'juin', 'me', 'Eu', 'était', 'rent', 'es', 'di', 'l'le', 'que', 'ache', 'arti', 'nsel', 'bèle', 'trois', 'pour', 'quit', 'timé', 'réfé', 'e de', 's ad', 'e pi', '1 ans', 'it six', 'on', 'sco', 'sile', 'e et', 'du', 'V', 'our', 'erte', '2.11.1998', '111'.

ENQUÊTES Les missions d'enquête et de contrôle se multiplient en Corse. Deux mois après l'enquête de l'inspection générale des finances sur le Crédit agricole, une mission de l'inspection

générale des affaires sociales a été chargée de contrôler les secteurs du RMI, de l'emploi, de la solidarité et des hôpitaux. ● **DES NOMINATIONS** devraient intervenir dans l'administra-

tion. Le trésorier payeur général, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt, le recteur d'académie, le secrétaire général aux affaires corses et les secrétaires généraux des préfetures

de la Corse du Sud et de la Haute-Corse devraient être appelés à d'autres fonctions. ● **JOSE ROSSI**, président de l'Assemblée de Corse et ancien président du conseil général de Corse du Sud,

pourrait être mis en cause par deux enquêtes préliminaires. L'une concerne la gestion du plan départemental d'insertion, l'autre la passation des marchés du transport scolaire.

L'Etat poursuit son opération « Mains propres » en Corse

Une mission de l'inspection générale des affaires sociales a été chargée de contrôler les secteurs du RMI, de l'emploi, de la solidarité et des hôpitaux. De nouvelles nominations devraient intervenir dans l'administration

AJACCIO

de notre envoyé spécial
La volonté affichée, depuis l'assassinat du préfet Claude Erignac, de mettre fin à la culture de non-droit en Corse n'épargne pas les services de l'Etat. Forte de huit inspecteurs, une mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), qualifiée de « lourde » par Matignon, a entrepris en Corse, mardi 2 juin, un vaste contrôle des secteurs placés sous l'autorité de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Ils ont pour tâche de relever les dysfonctionnements apparus dans la gestion du RMI, de l'emploi, de la solidarité et des hôpitaux. Les membres de cette mission ont d'ores et déjà commencé à analyser la situation comptable de la Cotorep, organisme chargé d'attribuer les allocations aux handicapés.

Cette enquête de grande envergure intervient peu après celle effectuée par l'inspection générale des finances (IGF) et l'inspection générale de l'agriculture sur la gestion du Crédit agricole de Corse, dont les résultats ont nourri une procédure judiciaire menée à Ajaccio. Mais, cette fois, ce n'est pas le premier établissement bancaire de l'île qui est visé, mais les services de l'Etat.

Après l'assassinat du préfet Erignac, le gouvernement avait demandé à chacune de ses administrations de rendre compte de la situation locale. Le travail d'évaluation a été mené par les organes de contrôle des ministères ou des fonctionnaires locaux. Ces bilans ont permis de découvrir de nombreuses irrégularités dans les procédures internes. Les comptes de certains organismes sont apparus anormalement déficitaires et la distribution de la manne publique semble ne pas avoir toujours obéi aux règles en vigueur.

Le cas de la Mutualité sociale agricole (MSA) de Corse paraît, à ce titre, exemplaire. Dans un courrier du ministre de l'agriculture du 25 mai, le directeur de la MSA se voit reprocher, en des termes



particulièrement sévères, le coût de gestion « anormalement élevé » de son organisme, le montant des impayés et l'existence supposée de faux assurés bénéficiant de versements de la MSA. « Le contrôle des comptes de la caisse de mutualité sociale agricole de Corse effectué en 1997 a conduit le comité départemental d'examen des comptes des organismes de sécurité sociale de Corse du Sud à émettre un avis défavorable sur les comptes de l'exercice 1996, en raison, notamment, d'insuffisances graves en matière de contentieux, d'absence de clarification sur les prestations indues à récupérer et d'apurement des comptes de cotisations à régulariser et de crédits divers. »

Selon le ministre, la MSA de Corse conserverait depuis plus de dix ans, dans ses listes, des agriculteurs et des éleveurs sans connaître précisément leur situation. Un contrôle demandé par la tutelle, en 1993, pour les éleveurs de bovins est resté à ce jour sans réponse. « Je vous demande, poursuit le courrier à l'adresse du directeur, de communiquer à mon représentant régional l'état des prestations indues à récupérer et de lui préciser les motifs pour lesquels

ont subsisté, pendant plusieurs années, des montants afférents aux exercices antérieurs à 1991. (...) Le versement des prestations sociales agricoles aux assurés étant effectué sous votre responsabilité, il vous incombe de mettre en œuvre les procédures de contrôle interne et de recouvrement des prestations indûment versées. »

AJACCIO

de notre envoyé spécial
L'ancien ministre José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale (DL) à l'Assemblée nationale, pourrait être mis en cause par deux enquêtes préliminaires conduites au tribunal de grande instance d'Ajaccio. La première concerne la gestion des fonds du plan départemental d'insertion de Corse-du-Sud. La seconde, ouverte le 3 juin par le procureur d'Ajaccio, Jacques Dalles, porte sur l'examen des marchés de transports scolaires passés par le conseil général de Corse-du-Sud, alors présidé par M. Rossi. Estimés à 120 millions de francs par les services de la préfecture de région, à l'origine de la saisine de la justice, ces marchés publics ont été, semble-t-il, alloués sans mise en concurrence.

La dispersion de l'habitat en Corse nécessite la mise en place d'un vaste réseau de ramassage scolaire. Près d'une cinquantaine de lignes sont ainsi exploitées en Corse-du-Sud. Pour certaines destinations, deux cars semblent avoir effectué le même trajet — le premier transportait les élèves et le second voyageait à vide — mais les deux sociétés étaient rémunérées pour cette prestation. Le contrat d'exploitation des lignes garantissait en outre la présence d'un accompagnateur dans les cars, ce qui ne paraît pas avoir été

la règle, bien que ce service ait été payé aux compagnies de transports.

Les premiers éléments de l'enquête semblent en outre montrer que les lignes de cars étaient réparties entre les différents sociétés de transports du département sans appel d'offres. Parmi les bénéficiaires figuraient un grand

La destruction programmée d'un bar d'Ajaccio

Après avoir détruit un complexe touristique construit illégalement, le génie militaire sera à nouveau mis à contribution, avant la fin juin, pour abattre les murs d'un bar géré par un militant nationaliste. Antoine Biscambiglia, proche du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), qui dirige l'établissement La Comète, installé à la sortie d'Ajaccio (Corse du Sud), est en conflit depuis plus de dix ans avec les services fiscaux. Le bar avait été déclaré en liquidation judiciaire après la plainte du propriétaire du hall qui ne parvenait pas à percevoir les loyers. Forts d'une décision du tribunal, en 1988, les gendarmes avaient tenté d'expulser le gérant récalcitrant mais, lorsqu'ils étaient arrivés devant le bar, un groupe du FLNC mené par Gilbert Cassanova, actuel président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, avait menacé les forces de l'ordre de transformer cet épisode « en nouvel Aléria », une opération armée qui fit deux morts. Le préfet avait opté pour la solution du retrait. Depuis cette date, c'est le trésorier payeur général de Corse du Sud qui payait les loyers au propriétaire.

nombre de petites entreprises ne disposant que de quelques véhicules mais aussi des sociétés de taille régionale. Lorsque les services du conseil général ont été interrogés sur ces pratiques, ils ont assuré que ce système de répartition des marchés permettait de ne mécontenter personne. Le président de la commission des trans-

ports, Louis-Ferdinand de Rocca Serra, avaisait ces contrats d'un montant total annuel de 40 millions de francs au nom du patron du département, José Rossi. La justice est saisie des trois derniers exercices.

La seconde enquête, ouverte début avril (Le Monde du 9 avril), porte sur des soupçons de détour-

Quatre mois décisifs

● 6 février 1998 : Claude Erignac, préfet de la région Corse, est abattu en plein Ajaccio alors qu'il se rendait à un spectacle, sans protection.
● 13 février : Bernard Bonnet, le successeur de Claude Erignac, est officiellement installé par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.
● 17 mars : début de la mission de contrôle menée par l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'agriculture sur la caisse régionale du Crédit agricole de Corse. Cette enquête se terminera, le 3 avril, par la transmission au parquet d'Ajaccio d'un rapport d'étape conduisant à l'ouverture d'une information judiciaire qui vise les chefs

d'escroquerie, de détournement de fonds, de faux et usage de faux et d'abus de biens sociaux.
● 5 mars : le préfet défère devant le tribunal administratif de Bastia, le plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Bonifacio (Corse du Sud). Il juge ce POS « incompatible avec la loi sur le littoral ».
● 24 mars : le procureur d'Ajaccio, Jacques Dalles, ouvre une information judiciaire contre... X pour « favoritisme, escroquerie, complicité, faux et usage de recel » dans l'affaire de l'extension du port de la commune de Propriano (Corse du Sud).
● 14 avril : une enquête préliminaire est ouverte par le procureur Dalles pour étudier la gestion de la caisse de développement de la Corse (Cocod),

deuxième bailleur de fonds de l'île.
● 17 avril : le rapport définitif de l'inspection générale des finances sur la caisse du Crédit agricole de Corse, un document de 400 pages, est remis aux ministres de l'économie et des finances, de l'agriculture et de l'industrie. Il est également transmis au juge d'instruction du tribunal de grande instance d'Ajaccio en charge de l'enquête, Jean Guary.
● 17 mai : Michel Valentini, président de la chambre régionale d'agriculture, dont le nom est cité par le rapport de l'inspection des finances, est mis en examen pour « complicité de détournement de fonds publics et complicité d'abus de confiance » par le juge Guary.
Il est écroué à la maison d'arrêt de Nice.

M. Mocchi, s'expliquer devant la justice.

En Haute-Corse, l'enquête préliminaire conduite sur des marchés publics passés entre le conseil général et l'entreprise de Paul Natali, président de la chambre de commerce et d'industrie et ancien président du département, pourrait soulever la responsabilité d'un préfet. Interrogé par les policiers, un cadre de la fonction publique, preuves écrites à l'appui, a fait état de consignes données par le préfet afin de ne pas faire obstacle à la passation du marché, visiblement irrégulier.

Au service de l'Etat et relais du gouvernement, les préfets ont souvent réglé la vigueur de la loi à l'aune de décisions politiques du moment. Si elle devait perdurer, la dénonciation des complaisances, les plus lourdes comme les plus légères, fruit de plus de vingt ans de régime d'exception, pourrait constituer un exemple pour le reste du territoire français. Ironie de l'histoire, celui dont la mort aura déclenché ce mouvement de fond, le préfet Erignac, pourrait lui aussi voir son action critiquée au regard de cette nouvelle vertu affichée par l'Etat.

Jacques Follorou

Deux enquêtes préliminaires visent la gestion de la Corse-du-Sud

Le département était à l'époque dirigé par José Rossi

abonder les dépenses de fonctionnement. Les gendarmes, en charge de cette enquête, possèdent la copie d'un arrêté « attributif d'une subvention au GFCA football (le Gazélec d'Ajaccio) », daté du 14 mai 1997 et signé par un tampion au nom du président du conseil général, José Rossi. Ce document, à l'entrée de la direction générale des services, indique que 300 000 francs doivent être alloués à ce club de football professionnel « au titre des actions de prévention à caractère culturel et sportif ». Or, à la lecture du rapport public du conseil général de 1997, dans lequel se trouve l'ensemble des subventions versées aux clubs sportifs évoluant au niveau national, on peut constater que cette somme a, en fait, été décaissée de son objet initial. « Je vous rappelle, précise une délibération du conseil général, qu'une subvention complémentaire de 300 000 francs est allouée au GFCA football correspondant à la troisième échéance du plan quinquennal d'apurement du passif fiscal et social supporté à parité avec la collectivité territoriale de Corse et la ville d'Ajaccio. »

Les enquêteurs poursuivent leurs investigations sur plus de 1 million de francs de subventions distribuées par le département. Ils ont recueilli les dépositions des principaux collaborateurs de M. Rossi au conseil général et interrogé les responsables des clubs sportifs destinataires des fonds. Entendu pendant plusieurs heures par les gendarmes dans le cadre de cette enquête, M. Rossi a affirmé que cette pratique était commune à la plupart des conseils généraux de France. Si elle est avérée, cette affirmation sera prise en compte quand viendra le moment de décider si cette affaire conduira à l'ouverture d'une information judiciaire, à une citation directe ou un classement sans suite. Un conseiller de José Rossi a déclaré au Monde, jeudi 4 juin, que « les fonds du plan départemental d'insertion avaient été gérés en parfaite concertation avec le préfet et les services de l'Etat ». « Une partie a été prise en charge par l'organisme de formation la Fallep », a-t-il ajouté. Selon lui, cette affaire relèverait davantage de l'ordre administratif que d'une logique pénale.

J. Fo.

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde - ECI

FRANÇOIS
HOLLANDE

ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE

AVEC
PATRICK JARREAU (LE MONDE)
ET
PIERRE-LUC SÉGUILLON (LCI)

DIMANCHE
18 H 30

RTL

الجزيرة نت

La CGT n'entend pas « prendre en otage » la Coupe du monde

Vendredi perturbé à la SNCF

ÉLECTRICIENS ET GAZIERS, employés du commerce et chômeurs ont manifesté, jeudi 4 juin, dans les rues de Paris, dans le cadre d'une journée d'action et de revendication organisée par la CGT dans plusieurs branches. « C'est une journée qui montre à ceux qui avaient des illusions sur une éventuelle otage du mouvement social qu'il n'en est rien », a déclaré M. Viannet, ajoutant, après avoir été reçu par Jacques Chirac à l'Élysée au sujet de la modernisation de la vie politique, que « l'état d'esprit de la CGT n'a jamais été de prendre la Coupe du monde en otage ».

Plusieurs dizaines de milliers de personnes - 50 000 selon la CGT et la CFDT, 26 000 selon la préfecture de police - ont défilé de la place de la Bastille, à l'appel des cinq fédérations syndicales d'EDF et de GDF (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC). Les manifestants étaient rassemblés pour la « défense du service public de l'énergie », au moment où se prépare la transposition dans le droit français de la directive européenne qui ouvrira le marché de l'électricité à la concurrence en février 1999.

Les salariés des grands magasins étaient, eux, plus d'un millier (700 selon la police) à protester contre la dénonciation de leurs conventions collectives par la fédération patronale de ce secteur, après l'échec de négociations sur les 35 heures. Ils ont été rejoints par plusieurs centaines de chômeurs (500 selon la po-

lice), réunis à l'appel des seuls comités CGT, en point d'orgue aux marches parties le 1^{er} mai de plusieurs régions de France. Parallèlement, plusieurs milliers de salariés de la défense nationale ont manifesté à Paris, Cherbourg, Lorient, Brest, en soutien à leurs collègues de l'arsenal de Toulon, en grève depuis le 9 avril.

Le trafic ferroviaire SNCF était perturbé, vendredi, en raison d'une grève des contrôleurs, principalement en province. Le préavis de grève de la CGT, la CFDT, SUD-rail et la CFTC court jusqu'à samedi 8 heures. Le conflit porte sur les sous-effectifs, les salaires, la reconnaissance des qualifications et l'organisation du travail. Le service était normal sur l'Eurostar (Paris-Londres), le Thalys (Paris-Bruxelles) et les TGV Paris-Zurich. Trois trains sur quatre circulaient sur le TGV Nord et le TGV Sud-Est et deux trains sur trois sur le TGV Atlantique. En banlieue parisienne, le service était assuré aux deux tiers.

En revanche, après quinze jours de grève, les surveillants du Muséum national d'histoire naturelle, du Jardin des plantes, du Musée de l'Homme, du zoo de Vincennes et de l'Arboretum de Chèvreloup ont voté, jeudi 4 juin, la reprise du travail. Le principe du reclassement des quatre-vingts surveillants dans un grade supérieur de la fonction publique est acquis, et cinq postes vont être débloqués immédiatement.

Une autorité administrative indépendante veillera à la déontologie des services de sécurité

Les députés ont accru les pouvoirs de cette nouvelle commission voulue par Lionel Jospin

La création d'une commission nationale de la déontologie de la sécurité a été adoptée par l'Assemblée nationale, jeudi 4 juin, en première

lecture. Annoncée par le premier ministre dans son discours de politique générale, cette autorité administrative indépendante veillera au res-

pect des règles déontologiques par les personnes chargées de la sécurité qu'elles appartiennent au secteur public ou privé.

LES DÉPUTÉS ont modifié jusqu'au nom de l'institution : le conseil supérieur de la déontologie de la sécurité prévu par le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, adopté en première lecture, jeudi 4 juin, est devenu une « commission nationale » pour marquer « avec force » l'indépendance de cette nouvelle autorité, et sa « facilité d'accès » pour les victimes. Cette autorité administrative indépendante sera chargée de garantir le respect des règles déontologiques par les personnes qui exercent une mission de sécurité, dans le domaine public et privé. Le texte a été adopté par les élus de gauche ; ceux de l'UDF et de Démocratie libérale ont voté contre, tandis que ceux du RPR n'ont pas participé au scrutin.

La création de cette nouvelle institution avait été annoncée par le premier ministre dès son discours de politique générale, en juin 1997. Matignon aurait même souhaité qu'elle fût débattue avant le texte sur les polices municipales. Mais le calendrier parlementaire n'a pas permis. De plus, comme le souligne

l'entourage du ministre de l'intérieur, le Mouvement des citoyens, dont M. Chevènement est le chef de file, n'est pas favorable à la création d'une autorité administrative indépendante qui aboutisse à « des saisies » des parlementaires d'une partie de leurs missions.

Les deux projets sont pourtant complémentaires. Ils visent à réglementer les professions de sécurité qui échappent, comme les polices municipales, à la puissance publique. Le champ de compétence de la commission de la déontologie s'étend, en effet, aux salariés des sociétés de gardiennage, de surveillance, ainsi qu'aux « bénévoles » qui assurent des services d'ordre. Il concerne aussi les personnels de la police, de la gendarmerie, des douanes, les gardes-champêtres, les gardes-chasse et les gardes-pêche, lorsqu'ils « concourent à une activité de sécurité ».

Un amendement de la commission des lois, défendu par son rapporteur, Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis), a ajouté à cette liste les agents des collectivités locales et des établissements publics rele-

vant du droit public ou du droit privé. Comme l'a souhaité le gouvernement, l'administration pénitentiaire n'entre pas dans le giron de cette commission. Les députés ont ajouté un membre supplémentaire aux six initialement prévus : outre un président désigné par le président de la République, deux parlementaires, et trois membres des grands corps d'Etat, la commission comprendra « une personnalité choisie pour ses compétences en matière de droits de l'homme », par les autres membres de cette instance. Les victimes adresseront leur réclamation, « dans l'année qui suit les faits », aux parlementaires, qui la transmettront à la commission.

MOYENS RENFORCÉS

Les pouvoirs d'investigation de cette autorité ont suscité de longues discussions entre le gouvernement et les députés. Au départ, le texte lui interdisait de traiter des faits donnant lieu à une enquête judiciaire, ou lorsqu'une information judiciaire est ouverte, ou une procédure judiciaire en cours. A l'inverse, Arnaud Monte-

bourg (PS, Saône-et-Loire) avait plaidé, en vain, pour lui donner un pouvoir de perquisition et de sanction, comme la commission des opérations de bourse (Le Monde du 27 février). Finalement, les députés ont voté un amendement de compromis : dans un tel cas, la commission devra recueillir l'accord préalable des juridictions saisies ou du procureur de la République.

Contre l'avis du gouvernement, les députés ont renforcé les moyens de vérification de cette autorité. Elle pourra charger un ou plusieurs de ses membres de procéder « à des vérifications sur place ». La subordination de l'accès aux lieux à un « préavis adressé à l'autorité hiérarchique ou à l'employeur », envisagée initialement, a été supprimée. Les parlementaires ont aussi prévu une peine d'emprisonnement d'un an ainsi qu'une amende de 100 000 francs - contre 150 000 francs proposés par le gouvernement - en cas d'entrave à l'action de la commission.

Clarisse Fabre

1 Corse

n de la Corse-du-S

diverses organisations...
pour...
dans...
à...

Le RMI
diffusé...

3.42

3.42

n de la Corse-du-S

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

3.42

Jacques Chirac défend le mariage et la famille

A L'OCCASION de la remise de la médaille de la Famille française à vingt-neuf mères, jeudi 4 juin à l'Élysée, Jacques Chirac s'est déclaré hostile aux contrats d'union sociale (CUS), destinés aux couples hétérosexuels ou homosexuels vivant en concubinage. « La République a le devoir non seulement de reconnaître et de défendre la fonction de la famille dans notre société, mais aussi de préserver de toute atteinte le droit qui la fonde au cœur du code civil, je veux parler du droit du mariage (...). Il ne faut pas prendre le risque de dénaturer ce droit ni de le banaliser en mettant sur le même plan d'autres réalités humaines de notre temps, qui conduisent bien loin des valeurs fondatrices de la famille », a poursuivi M. Chirac.

A une semaine de la conférence sur la famille, le chef de l'Etat a également réaffirmé son attachement au « principe de l'universalité des prestations familiales ».

Un nouveau dispositif sera proposé pour la prestation dépendance

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, va proposer un nouveau dispositif pour la prestation spécifique dépendance en faveur des personnes âgées. Lors de l'examen, le 20 mai, à l'Assemblée nationale, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, le gouvernement avait fait voter un amendement visant à fixer un barème national pour la PSD en raison des fortes disparités entre les départements (Le Monde du 28 mai). Cet amendement, rejeté par le Sénat, a finalement été retiré par le gouvernement lors du vote définitif de ce texte, mercredi 2 juin à l'Assemblée nationale.

Un nouveau dispositif, négocié avec l'Association des présidents de conseils généraux, sera proposé, la semaine prochaine, lors de l'examen, au Sénat, de la loi sur les exclusions.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES** : trois Français sur cinq (59 %) jugent le bilan de Lionel Jospin positif, un an après sa nomination comme premier ministre, selon un sondage réalisé par Ipsos, les 29 et 30 mai, auprès d'un échantillon de 951 personnes et publié par Le Point (daté 6 juin). En outre, la majorité des personnes interrogées (55 %) croit que la politique économique du gouvernement réussira, contre 36 % d'avis contraire. Selon le baromètre mensuel de CSA, réalisé le 28 mai auprès d'un échantillon national de 1 004 personnes pour La Vie (daté 5 juin) et France-Info, la cote de confiance de Jacques Chirac est en hausse de 2 points, à 50 % d'opinions positives, contre 38 % de négatives. Lionel Jospin perd 1 point, à 52 % d'opinions positives, contre 38 %.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES** : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a indiqué, jeudi 4 juin, devant le comité des finances locales, que, dans la future loi sur l'intercommunalité, « les communautés d'agglomération seraient dotées de compétences renforcées (notamment pour la politique de la ville, de moyens fiscaux (institution d'une taxe professionnelle unique d'agglomération) et de moyens financiers (dotation globale de fonctionnement augmentée de deux fois et demie et portée à 250 francs par habitant) ». Il a annoncé l'ouverture prochaine d'une concertation avec les élus locaux sur la sortie du « pacte de stabilité financière » institué en 1996.

■ **PARTI COMMUNISTE** : « Nous ne sommes pas et ne serons ni la caution de gauche d'une politique sociale libérale, ni l'aile gauche d'un congrès sous tutelle du PS, ni l'aiguillon incantatoire d'un pôle par ailleurs impuissant », a expliqué Robert Hénin, le 4 juin, à la sortie du comité national de son parti. Le secrétaire national du PCF a indiqué qu'il allait adresser « dans les jours qui viennent » une lettre à « toutes les forces qui souhaitent la réorientation de l'Europe », pour « travailler à la construction pluraliste d'un projet politique » qui servirait de base à la constitution d'une liste pour les élections européennes.

La fête des mères, c'est le 7 juin.

Le monde est beau, c'est moi qui l'a fait.

KENZO
LE MONDE EST BEAU

à) a
e sa
t le
nue
cia,
s sa

lors
s de
lans

s,
il
25
te
r-
Le
e-
ur
ur
st
-
nt
25
fs
ic
in
es
re
il
te
à
es
le
n-

nni,
t re-
ra-
olo-
igne
dans
tion
erts
s al-
fen-
n fé-
aires

st
te
2R
u-
is,
ne
»

di-
l'le
que.

ache
arti-
nell
pèle-
trois

pour
quit-
timé
«eff-

de
s aé-
e pi-
t ans
il six

on-
see
ole
e et
du
T.
our
ete

111

Charles Millon réunit les futurs « animateurs » de La Droite

Le président du conseil régional Rhône-Alpes, exclu de l'UDF après avoir accepté les voix du Front national, voit sa démarche entravée par la mise en place de L'Alliance

Lancé à la mi-avril, le mouvement intitulé La Droite, dont le fondateur, Charles Millon, voulait faire le ferment d'une recomposition de l'opposition, piétine. Réélu à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec les voix

des conseillers Front national, M. Millon voit sa démarche entravée par la mise en place de L'Alliance, décidée par les dirigeants du RPR et de l'ex-UDF, qui refuse « toute compromission avec l'extrémisme ». La convention na-

tionale organisée à Paris, samedi 6 juin, par La Droite est présentée comme une réunion de futurs « animateurs » du mouvement plutôt que comme un grand rassemblement d'un nouvel appareil partisan. M. Millon par-

ticipe auparavant, samedi matin, à un colloque du Parti pour la liberté, groupe animé notamment par un conseiller de Paris, Alain Dumait, partisan d'une entente entre la droite et le Front national.

LYON
de notre envoyé spécial
La Droite n'est pas un parti, mais un « mouvement », voire un « aiguillon » ou un « catalyseur », qui enrôle des « animateurs », et non des militants. Quant à la convention nationale organisée, samedi 6 juin, au Palais des congrès, à Paris, il ne s'agit nullement d'un meeting, mais, précisément, d'une « réunion d'animateurs ». Ce credo, répété par les fidèles de Charles Millon, présente deux avantages : celui d'envoyer quelques signaux supplémentaires en direction d'une opinion que l'on croit profondément allergique aux structures politiques traditionnelles ; et celui d'adopter un profil bas, posture adéquate quand l'avenir est incertain.

A Lyon, c'est le calme après la tempête. Deux mois et demi après le séisme du 20 mars, date de l'élection de M. Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes grâce aux voix du Front national, suivie, un mois plus tard, par l'annonce de la création de La Droite, le paysage politique semble s'être momentanément stabilisé. Effet du contre-feu allumé à Paris avec le lancement de L'Alliance ? Après les déclarations fracassantes des premiers temps, une prudente expectative semble

désormais accompagner l'aventure dans laquelle s'est lancé le député de l'Ain. « La reprise en main des partis, qui font pression sur les investitures, fait douter les élus », regrette l'ancien député RPR Marc Fraysse, vice-président du conseil régional et bras droit de M. Millon.

Faute d'être parvenu à rallier publiquement à sa cause les parlementaires sur lesquels il pensait pouvoir compter, l'ancien ministre de la défense joue la carte du « terrain » et de la « base ». Celle-ci aura les honneurs de la convention de samedi, tout devant être fait pour signifier qu'elle sera entendue. Le 11 mai, un courrier de M. Millon a été adressé à tous ceux qui lui avaient envoyé un message de soutien, afin de leur proposer d'être « candidats » à la fonction d'animateur de La Droite. Samedi, les quelque 1 500 personnes attendues devaient être réparties au sein de trois « commissions de travail » afin de « réfléchir » sur les thèmes suivants : « La Droite, qui sommes-nous ? », « La Droite, quelles relations avec nos familles politiques, quel positionnement par rapport au Front national ? », « La Droite, quelle stratégie, quelles méthodes d'animation ? ».

Toutes ces questions ont déjà fait l'objet de réflexions approfon-

diées dans l'entourage de M. Millon, qui oscille entre la nécessité de structurer le mouvement naissant et le souci de ne pas le faire apparaître comme un nouvel « appareil partisan ». Selon M. Fraysse, l'objectif serait, après des sessions de formation prévues en juillet, de parvenir à l'installation d'une permanence dans chaque département de La Droite, probablement à Lyon, le 4 octobre.

ENTOURÉ DE FIDÈLES

L'après bataille menée par M. Millon depuis le 20 mars, tant pour faire valoir que « le conseil régional est en ordre de marche » que pour relancer sa démarche au plan national, l'a conduit à s'entourer, plus que jamais, de fidèles parmi les fidèles. Au conseil régional, sa garde rapprochée est constituée pour une part d'élus qui, comme le sénateur de Savoie Jean-Claude Carle (UDF) ou l'ancien député UDF de la Drôme Hervé Mariton, lui doivent l'essentiel de leur carrière.

Dans son combat en faveur d'une droite unie et « décomplexée », M. Millon a également trouvé - ou retrouvé - à ses côtés plusieurs membres de sa belle-famille, les Deslois, issue de la plus conservatrice bourgeoisie

lyonnaise. Son épouse, Chantal, fille du fondateur des cercles Charles-Péguy, a été omniprésente lors des batailles au conseil régional. « Quand quelqu'un est attaqué comme il l'a été, heureusement que les liens familiaux existent ! », souligne la belle-sœur de M. Millon, Marie-Laure Gariazzo, qui, avec son mari, Michel, conseiller municipal (UDF), a pris la direction de la permanence lyonnaise de La Droite après le 20 mars.

Au 176, rue Duguesclin, dans le quartier de la Part-Dieu, une dizaine de bénévoles trient les milliers de lettres reçues - dont 7 000 adhésions revendiquées - dans les 100 mètres carrés qui constituent, jusqu'au 15 mars, le local de campagne de M. Millon. Certains ont suivi les séminaires qui avaient été organisés en janvier à Charles-les-Eaux, en Savoie, à la suite d'un appel à candidatures pour les régionales, lancé par M. Millon à l'automne 1997. Ainsi, Françoise Gondard, responsable de la communication de la fédération du Rhône du Mouvement pour la France, qui souhaite « une droite costaud » et « une opposition ferme et sincère », notamment, sur la famille et la sécurité. « On attend de Millon une vraie politique de droite », renchérit Michèle Morilhat, mère au foyer, ancienne mi-

litante du RPR qui se dit persuadée que La Droite est déjà « en train de vider le FN ». Et M^{me} Gariazzo de brandir fièrement, à titre symbolique, une carte du Front national que vient d'adresser à la permanence un nouvel adhérent.

En dépit des dénégations des principaux cadres de La Droite, qui affirment à l'unisson ne pas vouloir se situer vis-à-vis du FN, la question des relations avec le parti de Jean-Marie Le Pen taraude les esprits. Tempérant l'enthousiasme suscité par l'afflux de courrier à la permanence, M. Mariton concède qu'« il y a un risque » : « Si le FN fait ce qu'il fait [en apportant ses suffrages à M. Millon], c'est qu'il y trouve un intérêt », observe-t-il, en rappelant, à toutes fins utiles, que « le but n'est pas d'être mangé ».

Pour Raymond Barre, le maire (UDF) de Lyon, venu soutenir François Bayrou, président de Force démocrate, lors d'une réunion, jeudi soir, à Lyon, la cause est entendue. « Je refuse, a-t-il dit, d'appartenir à cette droite bienpensante, à cette droite droitisante, qui a plus des intérêts que des convictions. Cette droite, je la connais bien. Je l'ai vue se replier sur elle-même, en 1946, après l'épisode victyssois. »

Jean-Baptiste de Montvalon

Pour le directeur de la rédaction de « National Hebdo » les SS étaient des « patriotes »

IL Y A une semaine, Martin Peltier, directeur de la rédaction de National Hebdo - publication dont le capital est contrôlé par le Front national à hauteur de 40 % -, y publiait une critique dithyrambique du dernier livre de l'ancien membre de la Milice François Brigneau, *Avant de prendre congé*. Dans cet ouvrage, M. Brigneau, collaborateur de National Hebdo et ancien membre du bureau politique du FN, écrit notamment : « L'antisémitisme d'Hitler fut d'abord un antisémitisme de terrain et d'observation. Un antisémitisme de la rue, de "leçon de choses" et de réactions d'instinct (...). De 1900 à 1909, il prit conscience que les grands noms de la social-démocratie, du marxisme, de la banque, du commerce, étaient des noms juifs. » M. Peltier avait intitulé son article : « Pourquoi l'amitié entre Hitler et les Juifs n'a-t-elle pas été possible ? » (National Hebdo daté 28 mai-3 juin).

Dans le même registre, M. Peltier se demande à présent : « L'amitié avec les SS est-elle possible ? » (National Hebdo daté 4-10 juin). « Si l'on oigne sortir du fantasme, écrit-il, on constatera que l'ordre politique de la SS comporte des unités de frères lais [religieux non prêtres qui assuraient des services matériels dans les couvents], les Waffen SS, qui n'exercent aucune fonction politique ni policière et sont, en quelque sorte, des troupes d'élite, particulièrement imprégnées d'un fond idéologique patriote. » Sans doute, ajoute-t-il, ces troupes ont-elles « parfois » commis des « bavures » ; M. Peltier mentionne le massacre de civils, femmes et enfants, à Oradour-sur-Glane. « On entre là dans des cas particuliers, dans des actes personnels, dans un cycle de représailles, aux responsabilités partagées et, d'ailleurs, controversées », estime-t-il.

« L'ÉPAISSEUR D'UN DÉTAIL »

Dans le même article, M. Peltier écrit : « Entre le pouvoir et Jean-Marie Le Pen (...), il y a l'épaisseur d'un détail », faisant ainsi référence aux déclarations du président du Front national, en 1987, sur les chambres à gaz : « détail de l'histoire », déclarations réitérées en décembre 1997 lors d'une conférence de presse organisée en Bavière avec l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber. Selon le directeur de la rédaction de National Hebdo, « il n'y a nul avenir pour le Front national en France, si cette question n'est pas résolue », et « cela sera son devoir de réflexion cet été ».

« Je n'aime pas qu'on me casse les oreilles avec des rengaines douteuses et des plaintes intéressées », écrit encore M. Peltier, employant ainsi des formules qui, au FN, renvoient implicitement au génocide des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. « J'irai jusqu'au bout de l'abcès », promet le responsable de l'hebdomadaire d'extrême droite, déjà condamné, le 4 avril 1996, pour contestation de crime contre l'humanité. L'article qui avait entraîné cette condamnation, publié dans National Hebdo daté 4-10 mai 1994, était une apologie du négationnisme, qui consiste à nier la réalité des camps d'extermination nazis. Le numéro de cette semaine de l'hebdomadaire publie d'ailleurs un article d'un des principaux auteurs négationnistes français, Robert Faurisson, qui se plaint de ne pouvoir se rendre en Australie en raison des condamnations que lui ont valu ses écrits.

Christiane Chombeau

69%* des femmes contre la chasse
ROC
61, rue du Cherche-Midi 75006 Paris
* Sondage Sofres-Milieu 98 pour le ROC

Charles Millon, fondateur de La Droite

« Les hommes politiques sont prisonniers d'un certain conformisme »

« Vous avez créé La Droite il y a un mois et demi. Vous avez reçu beaucoup de courriers et d'adhésions, mais pas de ralliements. Comment l'expliquez-vous ?
- Ce n'est pas une démarche politique classique. Elle s'adresse à des citoyens qui ont été déçus par les politiques menées depuis des années, ou qui n'ont pas reçu de réponse à leurs attentes ou à leurs angoisses, ou qui ont eu le sentiment d'être marginalisés dans le débat politique. Ils viennent tout simplement dire qu'ils sont prêts à participer à une démarche politique qui permette à la France d'être une grande démocratie, avec une grande formation de droite et une grande formation de gauche.

« Je suis intéressé par la démarche qu'a menée le Parti socialiste il y a trente ans. Les socialistes ont su, alors, se remettre en question, prendre la mesure du fossé qui s'était creusé entre le « peuple de gauche » et les appareils et, grâce à une mutation qu'ils ont accompagnée, ils sont arrivés à faire émerger une grande formation, qui est aujourd'hui le pôle central d'une majorité de gauche.
« La droite, pour des raisons multiples, vit toujours sur des clichés qui datent soit de 1945, soit

de 1958, soit de 1978, et qui ne correspondent plus du tout à la réalité. Les électeurs de l'UDF et du RPR sont aujourd'hui indifférenciés. Les hommes politiques sont complètement séparés de leur électeur parce qu'ils sont prisonniers d'un certain conformisme politique et intellectuel, qui s'impose à eux. Il faut aujourd'hui retourner aux sources, au peuple, à la base, et les écouter.

« N'avez-vous pas été le catalyseur de L'Alliance qui se construit, mais sans vous ?
- L'Alliance, aujourd'hui, c'est une confédération de partis. C'est un accord d'états-majors, qui peut avoir son utilité - celle d'un cartel électoral -, mais ce n'est pas un grand mouvement politique, dans lequel il puisse y avoir un débat d'idées, des échanges entre celles et ceux qui, à l'intérieur de la droite, défendent des idées différentes. Si l'on veut préserver et la diversité et l'efficacité, on ne peut le faire que dans une grande formation. Autrement, la logique des appareils reprend le dessus par rapport à la logique des convictions.

« Ce que je souhaite, moi, c'est une fusion qui donne naissance à un grand parti du type de la CDU-CSU allemande, du Parti conservateur anglais, du Parti populaire espagnol ; une grande formation dont tous les membres soient sur le même plan et qui permette, non de se répartir le territoire électoral, mais de débattre. Si on ne le fait pas, on va se diriger vers la confrontation entre une gauche arrogante et une extrême droite conquérante.
- Si une telle fusion avait lieu, mettriez-vous fin à votre alliance avec le Front national en Rhône-Alpes ?
- Je n'ai jamais eu d'alliance avec le Front national en Rhône-Alpes.
- Vous avez repris les principaux points de son « programme minimum » dans votre discours de candidature et vous avez été élu avec ses voix...
- Non, j'ai affirmé une politique, qui a été préférée à celle du candidat de la gauche par des élus qui émanent du Front national. Un point, c'est tout.

« S'agissant de l'immigration...
- Je ne demande qu'une chose : que les lois actuelles soient appliquées avec rigueur à l'encontre des immigrés irréguliers.
- La droite que vous souhaitez serait-elle favorable à l'Europe ?
- C'est un parti qui doit être européen, mais il y a différentes conceptions de l'Europe. Il y a l'Europe administrative, qui prend l'allure d'une république impériale, où l'on ne respecte pas le principe de subsidiarité, alors que d'autres compétences devraient faire l'objet de délégations à l'Europe, comme la défense. Je suis pour une Europe qui reconnaisse la primauté du politique et qui aille vers une fédération des Etats d'Europe.
- Quand Jacques Chirac, le 23 mars, a condamné la démarche des présidents de région élus avec les voix du Front national, qu'avez-vous pensé ?

« Les voix qui sont émises par les élus n'appartiennent qu'aux personnes qui les émettent, pas à un parti politique. Les voix qui se sont portées sur le programme que je présentais et sur ma personne en tant que président sont les voix de conseillers régionaux, pas des voix du Front national. Il faut réhabiliter la démocratie représentative.
« Le président qui a accepté que ces voix viennent se porter sur son programme a-t-il changé de convictions ? A-t-il transformé son programme ? A-t-il bouleversé l'exécutif qu'il entendait mettre en place ? Si tel n'est pas le cas, il faut m'expliquer, alors, pourquoi il fallait refuser ces voix. Enfin, ce n'est pas le parti qui est xénophobe et raciste. Ce sont certains de ses dirigeants qui sont xénophobes et racistes. Et l'on ne peut pas considérer que les millions d'électeurs qui se sont exprimés en sa faveur sont xénophobes et racistes.
- Le président de la République est-il, à vos yeux, le candidat naturel de l'opposition à la prochaine élection présidentielle ?
- Le prochain candidat à l'élection présidentielle devrait être celui qui serait confirmé démocratiquement par la grande formation politique de la droite, étant entendu qu'il sera allé au-devant du peuple pour présenter son projet pour la France. »

CHARLES MILLON

Propos recueillis par Patrick Jarreau

Passerelles entre la droite et l'extrême droite

TANDIS QUE Charles Millon rassemblera ses partisans pour la première convention nationale de La Droite, samedi 6 juin au Palais des congrès, une myriade de groupuscules, se situant à la droite de la droite ou à l'extrême droite, se réuniront, le même jour, au même endroit. Ce rendez-vous est organisé par Claude Reichman, économiste ultralibéral et président du Parti pour la liberté (PPL), et le conseiller de Paris Alain Dumait (PPL), avec la contribution très active d'Alain Griotteray, maire de Charenton (Val-de-Marne). M. Griotteray a signé, d'autre part, avec Michel Poniatowski, un appel de soutien à M. Millon.

Pendant le colloque du PPL, les 1 403 signataires revendiqués d'un manifeste lancé début avril par Les 4 Vérités, la « lettre » d'Alain Dumait, pour réclamer l'« entente à droite », réfléchiront sur la façon de continuer leur action. Selon ce manifeste, « la fausse droite fait le lit de la gauche ». Il demande, « d'une part, que la vraie droite se rassemble, d'autre part, qu'elle engage un dialogue public avec le Front national en vue de constituer une alternative de gouvernement ». Parmi les signataires, on relève les noms d'Henry de Lesquen, président du Club de l'Horloge, passerelle entre la droite et l'extrême droite, et de

Jean-Gilles Malliarakis, activiste d'extrême droite, aujourd'hui bras droit de Christian Pouchet, patron de la CDCA-E, et membre d'Idées-Action, le mouvement d'Alain Madelin. Jean Perrin, qui a succédé, en avril dernier, à Olivier d'Ormesson à la présidence du CNL, ainsi que Jean-François Touzé, transfuge du Front national aujourd'hui président du Parti national républicain (PNR) figurent parmi les orateurs annoncés samedi.

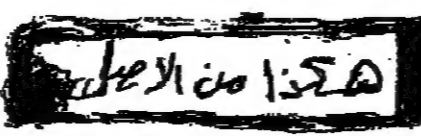
A l'origine, les deux événements devaient se succéder. Le colloque du PPL était prévu samedi, la convention de La Droite, dimanche. Officiellement, une impossibilité technique a obligé M. Millon à avancer sa convention. MM. Reichman et Dumait ont décidé de limiter au matin leur réunion, afin que « les personnes inscrites aux deux réunions puissent rejoindre Charles Millon avant 13 heures ». Est en effet prévu un déjeuner auquel assisteront des personnalités intéressées par ces démarches concomitantes, mais ne souhaitant pas participer aux réunions. C'est le cas de Christine Boustin, députée (UDF) des Yvelines. M. Millon, lui, participera au colloque du PPL avant d'animer la convention de La Droite.

Ch. Ch.

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
128, rue Charles de Gaulle 91523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.40.70.66

75 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 18 JUIN 1998 à 14h30 - EN UN LOT à PARIS (17^{ème}),
56, rue des Dames et 3, rue Mariotte
UN LOCAL COMMERCIAL au rez-de-chaussée
2 BOUTIQUES au rez-de-chaussée, UN ATELIER au 1^{er} étage
UN APPARTEMENT de 3 PIÈCES PRINCIPALES au 1^{er} étage
UNE CHAMBRE au 5^{ème} étage et 4 CAVES
MISE A PRIX : 900.000 F
S'ad. à la SCP BOITTELLE-COUSSAU, Avocat à PARIS (6^{ème})
128, boulevard Saint-Germain - Tél. : 01.43.26.82.98 de 9h à 12h

75 Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 25 JUIN 1998 à 14h30
APPARTEMENT à PARIS 9^{ème}
20, rue Godot de Mauroy
au 2^{ème} étage de HUIT PIÈCES PRINCIPALES, entrée, galerie, cuisine, 3 salles de bains dont une avec wc - 4 CAVES
MISE A PRIX : 1.250.000 F
S'adresser à Maître Jean-Michel HOCQUARD, Avocat au Barreau de PARIS, 7, rue Saint-Philippe du Roule (75008) PARIS - Tél. : 01.45.61.95.77
Sur les lieux pour visiter le 19 Juin 1998 de 10h à 11h30



JUSTICE. Lucien Ferri a reconnu pour la première fois à l'audience, jeudi 4 juin, devant la cour d'assises du Var, être l'auteur du meurtre de la députée Yann Piat le 25 février 1994.

« C'est bien moi qui étais le passager de la moto. Il y eu six coups de feu », a-t-il déclaré, revenant ainsi aux aveux passés en juin 1994, en cours d'instruction, et niés depuis.

APRÈS AVOIR donné sa version sur les responsabilités de chacun des membres de la bande du Macama, le jeune homme est en revanche demeuré évasif sur le ou les commanditaires de l'assassinat. Il a cependant affirmé que, parmi ces donneurs d'ordre, qui appartiendraient au milieu et au monde politique, ne figure pas Gérard Finale. LE PATRON DU

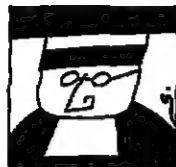
BAR hyérois a toutefois à nouveau été mis en cause par la déposition de Virginie Ben Azra, l'ancienne petite amie de Marco Di Caro, accusante pour les principaux accusés.

BAR hyérois a toutefois à nouveau été mis en cause par la déposition de Virginie Ben Azra, l'ancienne petite amie de Marco Di Caro, accusante pour les principaux accusés.

Lucien Ferri reconnaît à nouveau être l'assassin de Yann Piat

Après avoir confirmé devant les assises du Var ses aveux passés en 1994, l'accusé a persisté dans son refus de donner le nom du ou des commanditaires du crime. Il continue d'affirmer que celui-ci n'est pas Gérard Finale, le patron du Macama

DRAGUIGNAN de notre envoyé spécial Le bruit courait depuis quelques heures. Lucien Ferri allait remettre sa défense, intenable, et revenir à ses aveux passés en juin 1994, lorsqu'il était interrogé en garde-à-vue par les policiers.



Constantement mis en cause par ses coaccusés au cours de l'instruction, son nom avait disparu de leurs premières versions imprimées au début du procès. Mais les débats le rappelaient: Lucien Ferri avait avoué, aux policiers tout d'abord, à sa compagnie ensuite (Le Monde du 30 mai). A la reprise de l'audience, jeudi 4 juin après-midi, alors que la cour d'assises vient d'entendre son dernier témoin et glisse lentement vers les premières plaidoiries, qui s'ouvriront lundi, Lucien Ferri se lève, regarde le jury, pose calmement ses bras sur le rebord du box des accusés. Il n'a plus ce sourire en coin qui semblait narquer ses juges. Sa voix est posée. « Je vais vous expliquer. C'est bien

moi qui étais le passager de la moto. Marco Di Caro était bien le pilote, il n'a jamais été armé (...). Il y a eu six coups de feu. »

Dans sa courte déposition, Lucien Ferri donne sa version du contexte: « Dans l'après-midi [de l'assassinat], j'ai vu Tomassone et Gressier. Je leur ai dit qu'il y avait de l'argent à gagner. » Et il aborde successivement le rôle de chacun. Marco Di Caro, qui a toujours reconnu avoir piloté la moto: « Il a eu très peur. Il a chuté [après les coups de feu]. Il n'était pas vraiment conscient. » Olivier Tomassone et Romain Gressier, qui ont fait le guet à la permanence de la députée pour signaler son passage aux motards: « Ils n'ont pas cherché à comprendre. » Stéphane Guecheguch, qui a brûlé le véhicule sur demande de Tomassone: « Il n'a jamais été prévu qu'on brûle la moto. » Stéphane Chiarioli, qui s'était accusé d'avoir conseillé le groupe: « Stéphane n'a jamais rien fait. Il s'est impliqué pour m'aider. » Ultérieurement, Lucien Ferri infirmera également qu'une seconde équipe de motards ait pu participer au crime. Le président s'inquiète du commanditaire. En garde-à-vue,

l'accusé avait désigné un « monsieur X... ». « [Gérard] Finale n'est pas le commanditaire, soutient-il à l'audience. Il y a plusieurs commanditaires. »

« J'AI DE LA FAMILLE »

Lucien Ferri, qui s'anime cette fois, refuse toujours de donner des noms. « J'ai de la famille, une petite fille de quatre ans. » Il affirme alors que ces donneurs d'ordre appartiendraient tout à la fois au milieu et au monde politique. A l'audience, il avait avancé le nom de Jacques Champoulier, figure du milieu assassiné en 1996, plutôt sujet à caution (Le Monde du 4 juin). Et Lucien Ferri d'ajouter: « Cela faisait plusieurs mois que Yann Piat était en danger. C'était évident. S'il n'y avait pas eu moi, il y en aurait eu un autre. » « Pourquoi vous ? » « Il y a des trucs que je ne pourrais pas vous dire. » « Ça vous a rapporté quoi ?

« Rien. » Au silence succèdent les questions aux autres accusés. Gérard Finale, le patron du bar Le Macama, rappelle qu'il n'a cessé de clamer son innocence. Marco Di Caro, Olivier Tomassone et Romain Gressier assurent qu'ils n'ont été sollicités que « pour faire peur à quelqu'un » et tentent de baliser tant bien que mal le terrain de la non-préméditation. Mais déjà quelques fissures apparaissent dans leur nouvelle version. Tomassone et Gressier lâchent que des repérages ont peut-être eu lieu la veille, alors que Ferri vient de parler d'une affaire décidée dans l'après-midi. Ils soutiennent qu'ils n'ont posé à Ferri aucune question: ni au moment des repérages, ni lorsqu'ils les ont revus quelques minutes après les faits, ni lorsqu'il s'est agi de faire disparaître des éléments matériels. Puis, s'attelant aux écrits d'une

procédure où, souvent, tout a été dit et son contraire, le président Bréjoux revient à la lettre des procès-verbaux d'audition des accusés devant le juge d'instruction, notamment ceux de Marco Di Caro. Tous accablent le patron du Macama. En octobre 1994, Marco Di Caro, qui s'est rétracté depuis, affirmait que « Ferri avait agi sur l'ordre de Gérard Finale » et précisait: « Au-dessus, il y a Paul Grimaldi, Bert Fargette [respectivement bras droit et frère de l'ancien patron toulonnais Jean-Louis Fargette] et Joseph Sercia. Sercia était intéressé par la mort de Yann Piat, les trois autres par l'écoulement de Diana, Ordioni et Champoulier. »

« SI ON DOIT PRENDRE PERPÈTE » Un mois plus tard, Marco Di Caro maintenait ses affirmations concernant Gérard Finale, assurant qu'en octobre 1993 il avait

entendu le patron du Macama dire, devant Gressier et Ferri, qu'« il fallait assassiner Yann Piat ». En revanche, il retirait ses accusations concernant MM. Grimaldi, Fargette et Sercia: « Ce que je sais d'eux, disait-il, je le sais par Finale. »

La mise en cause du patron du Macama, note le président Bréjoux, persistera au rythme des auditions devant le juge et des confrontations. « Ils m'ont mis dans la merde, disait par exemple Di Caro en mars 1995. Ils font aux assises avec moi, même si on doit prendre perpète. » « En dehors [des six accusés] et de Gérard Finale, personne d'autre n'est concerné par cette affaire », concluait-il en juillet 1995. L'instruction judiciaire, par la suite, décida aussi de rester sur ce schéma.

Jean-Michel Dumay

La défense demande l'audition de Charles Pasqua

A la suite de la comparution du préfet de Corse, Bernard Tomassini, entendu comme témoin, jeudi 4 juin, M^{re} Michel Carrix, avocat de Gérard Finale, a demandé que soit ordonnée l'audition de Charles Pasqua, dont le haut fonctionnaire était, en 1994, le chef de cabinet au ministère de l'Intérieur. M. Tomassini a rapporté la teneur de l'entretien qu'il eut avec Yann Piat le 11 février 1994, quarante jours avant son assassinat. Il était essentiellement question des effectifs de police à Hyères et de sa décision de se porter candidat aux élections municipales dans cette ville.

Puis M. Tomassini a précisé avoir reçu, quelques jours plus tard, une lettre de la parlementaire lui confirmant les termes de leur discussion, accompagnée d'« une lettre cachetée » adressée à Charles Pasqua, qui lui fut remise. La défense a donc demandé la comparution de l'ancien ministre ou, à défaut, la production de cette correspondance.

La déposition accablante de l'ancienne amie de Marco Di Caro

DRAGUIGNAN de notre envoyé spécial Comme une jeune fille sage, Virginie Ben Azra jure de déposer sans haine et sans crainte. Elle a joint ses mains sur le pupitre. Sa voix n'est qu'un petit filet. « Marco m'a raconté qu'ils avaient assassiné un député. » Sans haine, cette jeune femme qui avait à peine dix-sept ans quand, lycéenne, elle tomba amoureuse de Marco Di Caro, pense que celui-ci « s'est laissé entraîner par des personnes », aujourd'hui dans le box des accusés, « qui voyaient beaucoup plus clair que lui ». Sans crainte, elle confirme une à une ses déclarations recueillies voici quatre ans par la police.

Sa déposition est mesurée. « J'ai tout entendu par Marco, qui avait tendance à déformer (...). Un peu avant [les faits], [Marco] projetait d'assassiner quelqu'un avec ses amis. Il m'avait dit "Yann Piat". Je n'avais pas retenu le nom sur le coup (...). Après, j'ai eu écho de ce qui s'est passé. Je ne l'ai d'abord pas cru. Marco avait tendance à se vanter. »

Sans emploi, explique-t-elle, Marco Di Caro lui avait assuré fin 1993 qu'il allait bientôt avoir de l'argent, qu'il allait être « le patron de la ville », « grâce à Gérard » qui lui avait promis de lui confier la gestion de discothèques ayant appartenu à l'ancien patron toulonnais Jean-Louis Fargette. « Il disait qu'il y avait quelques personnes à éliminer et que, pour l'une d'elles, "c'était déjà fait". » Les policiers avaient fait le rapprochement avec l'assassinat d'Hémi Diana, figure locale du milieu, patron de bar, voisin sur le port de Gérard Finale.

La jeune fille décrit ensuite les armes que Di Caro détenait, les profils d'opérations délictueuses ou criminelles qu'il envisageait - et

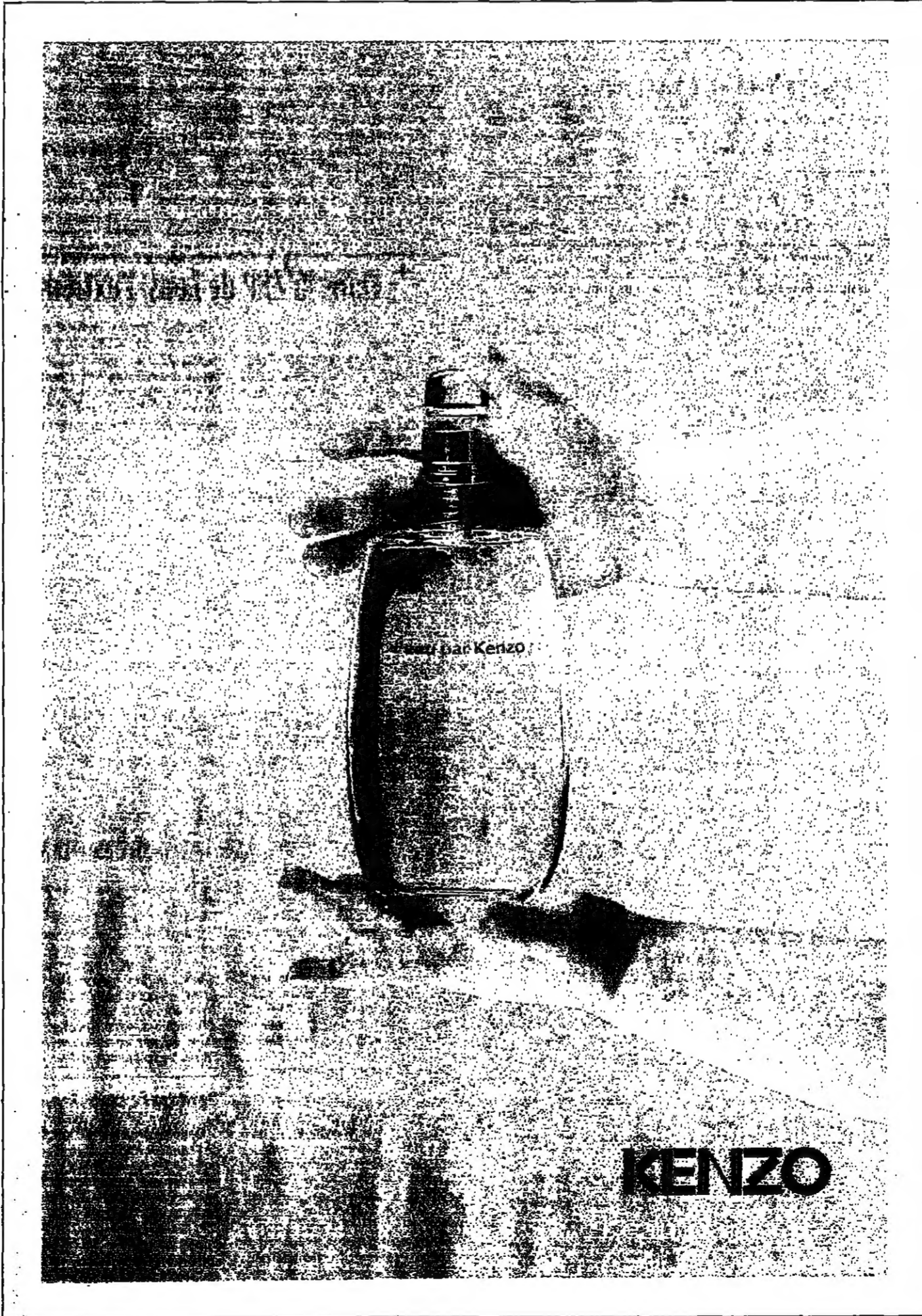
qui furent effectivement réalisées. Et donne des détails, qui ont été admis par « la bande » ou vérifiés. A quelques exceptions près: à elle, Marco Di Caro avait raconté que c'était lui qui avait tiré. Le président rappelle que, selon les déclarations de la jeune femme, Marco Di Caro aurait également dit « que l'assassinat de Yann Piat avait été commandité par Gérard Finale, qui avait lui-même reçu l'ordre de Joseph Sercia », conseiller général, rival de Yann Piat.

« DES PERSONNES AU-DESSUS »

« Je ne sais plus pour Sercia, dit-elle aujourd'hui, mais il m'avait parlé de Gérard. Apparemment, il y avait d'autres personnes au-dessus. » « Qu'en pensez-vous ? » demande le président à Marco Di Caro. « Moi, j'en pense rien, je lui ai jamais rien dit. Je ne dis pas qu'elle ment, mais elle s'est mise avec Jean-Pierre Nazzi [NDLR: autre membre de la bande du Macama, qui a avoué sa participation à d'autres actions criminelles]. C'est lui qui a dû lui dire. »

Puis l'on apprend que trois jours après l'audition de la jeune fille par le juge d'instruction trois hommes, dans une Renault 5 turbo aux allures élargies, l'ont enlevée au bas de son logement vers 2 heures du matin. Ils l'ont giflée, rouée de coups, puis lui ont enjoint de ne plus parler. Virginie Ben Azra décrit posément ses agresseurs, elle dit même en connaître un de vue. Si elle n'avait pas voulu déposer plainte à l'époque, son père avait alors relaté les faits à la police. Or, curieusement, ni la justice ni la police n'ont jamais enquêté sur ces individus, qui prétaient leur concours musclé à ceux qui aujourd'hui sont accusés.

J.-M. Dy.



69% des hommes contre la crise RQ3

Vertical text on the right margin, likely a list of names or a sidebar.

Quatre nouveaux membres nommés au Conseil supérieur de la magistrature

ORGANE de nomination et de discipline des magistrats, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est au complet depuis jeudi 4 juin, avec la désignation de ses membres non magistrats. Le président Jacques Chirac a nommé l'ancien président d'Antenne 2 Claude Contamine ; le président du Sénat, René Monory, a désigné le professeur Pierre Avril, et le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a nommé Jacques Fournier, ancien secrétaire général du gouvernement. L'assemblée générale du Conseil d'Etat a pour sa part élu Roger Errera, conseiller d'Etat appartenant à la section de l'Intérieur.

Ces nouveaux membres vont rejoindre le président de la République et le garde des sceaux qui sont président et vice-président de droit du CSM, et les douze magistrats représentant le siège et le parquet, élus par leurs pairs en mai. Pour le siège, il s'agit d'Ivan Zakine, Jean-Claude Giroussé, Henri Robert, Marie-Claude Berenger, Philippe Delarbare, Michel Lemout. Pour le parquet : Charles Sodini, Christian Raysseguier, Jean-Paul Simonnot, Michel Joubert, Jean-Paul Bazelaire et Marie-Christine Ribouilleau.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le syndicat de la magistrature (SM) a exprimé sa « vive inquiétude » face au projet de loi de réforme du parquet présenté au conseil des ministres mercredi 3 juin. « Les dispositifs qui ont jusqu'alors permis aux ministres de la justice d'intervenir dans le cours des affaires individuelles, et qui nécessitent l'avènement d'une réforme d'ampleur, sont en fait maintenus », regrettent les membres du SM.

■ **UNIVERSITÉS** : une mission « d'harmonisation » et d'adaptation des formations et des diplômés au futur schéma d'organisation des études dans l'enseignement supérieur a été confiée par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, à Jean-Marc Montteit, recteur de l'académie de Bordeaux et ancien premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU). Cette décision résulte des orientations de la réforme annoncée par le premier ministre, Lionel Jospin, après le colloque de la Sorbonne.

■ **BIZUTAGE** : le Parlement a adopté, jeudi 4 juin, le projet de loi sur la prévention et la répression des infractions sexuelles, qui institue notamment un délit de bizutage. Cette nouvelle infraction, caractérisée par le fait « d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et éducatif », est passible de six mois d'emprisonnement et de 50 000 francs d'amende.

■ **DIOXINES** : la communauté urbaine de Dunkerque (Nord) a décidé, jeudi 4 juin, de fermer l'usine d'incinération d'ordures ménagères située à Petite-Synthe. Cette décision, qui sera effective dans un mois, survient après que des analyses relatives aux rejets atmosphériques eurent révélé que l'un des fours rejetait un taux trop élevé de dioxines, le plus important jamais relevé en France. (Corresp.)

■ **INTÉGRATION** : le gouvernement a mis fin aux fonctions de Hamlaoui Mekachera, délégué à l'intégration, par décret paru au Journal officiel du 5 juin. M. Mekachera, qui avait été nommé sous le précédent gouvernement, ne devrait pas être remplacé.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
134, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.07 - Fax : 01.46.40.70.66

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE NANCY

Par arrêt contradictoire en date du VINGT SIX MARS MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT devenu définitif, la Chambre des appels correctionnels de la Cour d'Appel de NANCY, statuant sur appel d'un jugement du Tribunal Correctionnel de NANCY en date du 7 Juillet 1997 a déclaré :

1° - ESTANQUEIRO Antonio, né le 15 Juillet 1954 à MONCURVO (Portugal), de Francisco et de MATOS Marie, demeurant 20 Rue du Chambrun 54180 HOUEMONT, marié, de nationalité portugaise, chef de chantier.
Coupable d'avoir à TOUL, le 26 Janvier 1995, commis des homicides involontaires dans le cadre du travail, articles 221-6 al.1 du code pénal, L. 263-2 al.1 du code du travail, 221-8, 221-10, 131-27, 131-35 du code pénal.

- commis des blessures involontaires avec ITT plus de 3 mois dans le cadre du travail, articles 223-19 al.1 du code pénal, L. 263-2 al.1 du code du travail, articles 222-44, 222-46, 131-27, 131-35 du code pénal.
- commis des blessures involontaires n'excédant pas 3 mois, par manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence, article 223-20 du code pénal.
En conséquence l'a condamné à :

- 2 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis, 3° - PAILLIE Claude, né le 17 septembre 1968 à TARBES (65), de Jean et de ABADIE Anne-Marie, demeurant à l'Impasse des Fauvettes 64430 SOUMOLOU, célibataire, de nationalité française, conducteur de travaux.
Coupable d'avoir à TOUL, le 26 Janvier 1995, commis des homicides involontaires dans le cadre du travail, articles 221-6 al.1 du code pénal, L. 263-2 al.1 du code du travail, 221-8, 221-10, 131-27, 131-35 du code pénal.

- commis des blessures involontaires de plus de 3 mois dans le cadre du travail, articles 223-19 al.1 du code pénal, L. 263-2 al.1 du code du travail, articles 222-44, 222-46, 131-27, 131-35 du code pénal.
- commis des infractions à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité du travail, article L. 231-1, L. 231-2 du code du travail.
En conséquence l'a condamné à :

- 2 ans d'emprisonnement dont 16 mois avec sursis et 5 000 francs d'amende, 3° - BARROIS Pierre, né le 17 février 1937 à CALAIS (62), de Serge et de DELASALLE Lucienne, demeurant 24 Rue Hector Berlioz 54130 SAINT MAX, marié, de nationalité française, chef d'agence, S.A.E.E., retraité.
Coupable d'avoir à TOUL, le 26 Janvier 1995, commis des homicides involontaires dans le cadre du travail, articles 221-6 al.1 du code pénal, L. 263-2 al.1 du code du travail, 221-8, 221-10, 131-27, 131-35 du code pénal.

- commis des blessures involontaires de plus de 3 mois dans le cadre du travail, articles 223-19 al.1 du code pénal, L. 263-2 al.1 du code du travail, articles 222-44, 222-46, 131-27, 131-35 du code pénal.
- commis des infractions à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité du travail, article L. 231-1, L. 231-2 du code du travail.
En conséquence l'a condamné à :

- 2 ans d'emprisonnement dont 15 mois avec sursis et 10 000 francs d'amende, a ordonné :
- l'affichage aux portes de tous les établissements de la S.A.E.E. pendant une durée de trois mois.
- la publication dans quatre quotidiens nationaux (Le Monde, Libération, France Soir et le Figaro), dans une revue spécialisée, (Le Monde de travaux publics), dans deux quotidiens régionaux (L'Est Républicain et le Républicain Lorrain), aux frais des condamnés.

Vu au Parquet Général, Le Procureur Général, Pour extrait, LE GREFFIER EN CHEF.

Le gouvernement allège les procédures d'attribution de visas pour les scientifiques étrangers

Les nouvelles règles visent à « faciliter leur venue en France »

Le ministère des affaires étrangères a transmis aux consulats, vendredi 29 mai, un télégramme précisant les nouvelles procédures d'attribution

de visas aux chercheurs et aux enseignants chercheurs étrangers. Après la création d'une carte de séjour spécifique par la loi Chevènement, ce

changement doit permettre de raccourcir les délais et de réduire les formalités pour faire face à la concurrence internationale.

LES SCIENTIFIQUES inaugurent les procédures simplifiées d'attribution de visas. Le ministère des affaires étrangères a en effet transmis, vendredi 29 mai, aux consulats un télégramme précisant les nouvelles règles du jeu les concernant. Dès les premières lignes, il en précise l'objectif : « Faciliter leur venue en France. »

« La France entend encourager la venue des chercheurs et des enseignants chercheurs étrangers, au vu d'un contexte de concurrence accrue sur le plan international, souligne le document. Il est en effet dans l'intérêt supérieur de notre pays de ne pas se priver de ces compétences, s'il veut se maintenir au plus haut niveau dans les courants d'échanges scientifiques. » Cette prise de conscience s'était déjà traduite, dans la loi

Chevènement, par la création d'une carte de séjour spécifique portant la mention « scientifique ». Encore fallait-il que les dits chercheurs puissent disposer, dans un délai raisonnable, d'un visa d'entrée en France.

SÉSAME

C'est à cela que s'attaque le nouveau dispositif. Il dispense d'abord les intéressés de la « procédure d'introduction des travailleurs salariés ». Celle-ci oblige actuellement le futur employeur à saisir l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), laquelle instruit le dossier, en publiant notamment une annonce afin de s'assurer qu'aucun travailleur français ne pourrait répondre au profil recherché. En cas d'avis favorable, le dossier est transmis à l'Office des migrations internationales

(OMI), qui fait passer, dans son pays d'origine, au futur travailleur, une visite médicale et organise son voyage. Dorénavant, « la simple présentation d'un protocole d'accueil établi par un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme agréé, figurant sur une liste qui vous est communiquée » entraînera l'attribution du visa. « Seules les raisons d'ordre public pourront justifier un refus », précise le télégramme. Les consultations de l'administration centrale du Quai d'Orsay et du ministère de l'Intérieur se limiteront aux « nationalités sensibles » : pays à « risques terroristes » ou susceptibles d'abriter des trafics de drogue, mais pas les pays à « risques migratoires », assurés-t-on au Quai d'Orsay.

Le télégramme souligne également qu'un visa pourra être déli-

vré au conjoint et aux enfants de scientifiques, selon « une procédure spécifique leur évitant les contraintes du regroupement familial ». C'est donc « sans délai et avec un minimum de formalités », résume le texte, que les scientifiques et leur famille se verront accorder le précieux sésame. A leur arrivée en France, ils recevront une carte de séjour les autorisant à travailler.

Le Quai d'Orsay souligne qu'il attache « la plus grande importance » à la mise en œuvre de ce dispositif. Un premier bilan en sera dressé dans six mois. D'ici là, les consulats devraient recevoir de nouvelles instructions concernant notamment les artistes, les étudiants, les retraités et les familles de Français.

Nathaniel Herzberg

Dans les jardins du Luxembourg, la longue nuit pour les sans-papiers

ILS VOULAIENT frapper les esprits. « Surprendre en investissant un lieu inattendu », selon Régine Deforges. « Montrer simplement nos visages, nous, parvenus de débouts, ne laisserions pas passer la fin de la régularisation sans réagir », d'après le cinéaste Jean-Henri Roger. Alors pendant la nuit de jeudi 4 à vendredi 5 juin, quelque 150 artistes, intellectuels et militants associatifs, ont occupé le jardin du Luxembourg afin de réclamer la régularisation de « tous ceux qui en ont fait la demande ».

Tout avait été prévu. A 21 h 15, à l'heure où les gardiens sifflent la fermeture du jardin, les parvains s'installent sur le grand escalier. Par la voix de Régine Deforges, ils demandent la suspension des reconduites et la réouverture des dossiers rejetés. « Nous sommes décidés à attendre ici jusqu'à ce que nous ayons l'assurance

d'être entendus », conclut l'écrivain.

Les gardes républicains, chargés de la sécurité du Sénat, s'étonnent. « Les sénateurs sont partis, explique un officier. Vous ne dérangez personne. » On est venu, on reste, répond l'assemblée. « Jusqu'à quand ? », s'informe l'officier. « Qu'on soit reçu par Lionel Jospin », lance Jean-Claude Amara, responsable de l'association Droits devant !. Les autres organisateurs se regardent, étonnés. Va pour le premier ministre...

« ON VA PAS Y PASSER LA NUIT »

Parmi les anonymes, on commence à s'inquiéter. « Mais pourquoi ils ne nous évacuent pas ? », interroge un jeune comédien. Un autre déplore le climat de secret qui a entouré toute l'opération : « Ils auraient pu nous don-

ner un indice, on aurait aimé à manger. » Lorsque les cars de police dépechés sur place quittent la place Edmond Rostand, une femme attrape le bras de l'écrivain Yann Queffelec : « Regarde, ils se barrent. On va quand même pas y passer la nuit. »

Une assemblée générale improvisée conclut que chacun doit faire comme il l'entend... A minuit, un premier tiers quitte donc les lieux. A 1 h 30, lorsque la sécurité vient annoncer qu'il n'y aura pas d'intervention, un deuxième tiers lève le camp. Les cinquante derniers occupants ont finalement été évacués dans le calme, à 7 h 00, peu avant la réouverture du jardin au public. Rendez-vous pris le soir même autour du bassin du Luxembourg.

N.E.

Dans la ZEP de Lens, l'extrême lassitude de deux directeurs d'école

LENS, de notre envoyé spécial
Leur décision est prise. Après plus d'une vingtaine d'années passées dans les deux Zones d'éducation prioritaire (ZEP) de Lens, Alain Leblanc, directeur de l'école Voltaire et

les moyens de rester, on ne serait sûrement pas partis », reconnaît M. Leblanc. ZEP ou pas ZEP, avec la baisse des effectifs, son groupe scolaire est passé sous la barre des neuf classes. Résultat : il a perdu deux demi-journées supplémentaires de décharge. A Lens, elles ne sont pas vraiment superflues pour préserver « l'école contre la loi destructrice du quartier ».

REPORTAGE
Malgré des moyens conséquents, les résultats n'ont cessé de se dégrader

Guy Vanhove, directeur de l'école Moreau, ont demandé leur mutation. « Avec regrets », précisent-ils d'une même voix en évoquant le souvenir de « la solidarité du travail en équipe » et celui « de ces enfants attachants qui méritent le respect », malgré ou à cause de « la situation de grande détresse sociale et de pauvreté intellectuelle de leurs familles ». Réaction de lassitude, de découragement ? Sentiment de ne pas être suffisamment reconnus ?

« Si l'institution nous avait donné

« plus qu'ailleurs compte beaucoup d'élèves en grande, voire en très grande difficulté ». Exemples concrets à l'appui, les enseignants relèvent aussi la détérioration des conditions sociales, familiales et sanitaires. Il n'empêche.

« MAINTIEN D'EXIGENCES »
Bien qu'ils les considèrent peu adaptées « au terrain local », Guy Vanhove et ses collègues persistent à croire que les références nationales sont une nécessité. « Les enfants ont droit à la rigueur et au maintien d'exigences. Elles nous servent d'objectifs et il n'est évidemment pas question de les abaisser », précise-t-il en soulignant que ces « exigences portent aussi sur l'apprentissage des règles du comportement et de la loi ».

Le constat des faiblesses relevées lors des évaluations est à l'origine du projet collectif élaboré dans la circonscription scolaire. A la suite des rencontres avec l'ensemble des écoles des deux ZEP maternelles et primaires, huit axes prioritaires ont été définis, à charge pour chaque

équipe de les adapter à la réalité de leur établissement.

Sur le fond, les objectifs restent conformes aux textes. Il est question de renforcer les interventions lecture-écriture, d'approfondissement du vocabulaire et de la compréhension des textes... A l'école maternelle Pasteur, Françoise Duvivier a mis en place un cahier de liaison réalisé par les élèves qui nécessite la participation des parents. Alain Leblanc, lui, a travaillé sur l'histoire du pays minier, tandis que Guy Vanhove s'est jumelé avec une école de Saint-Denis lors de la préparation de la coupe du monde de football. Une façon pour ces enseignants « d'essayer d'atteindre les objectifs en individualisant la pédagogie à partir du concret, du vécu des élèves pour capter leur attention ». C'est aussi la reconnaissance de la nécessité « d'innover, par la force des choses » puisque, comme le reconnaît Alain Leblanc : « C'est sûr qu'en ZEP, les formules traditionnelles de la pédagogie ne peuvent pas fonctionner ».

Michel Delberghe

Les insolences du sociologue Bernard Charlot

ROUEN de notre envoyé spécial
Ah ces chercheurs ! Incontrôlables... La consensuelle ministre déléguée aux enseignements scolaires, Ségolène Royal, en a fait l'expérience en direct, en ouvrant, jeudi 4 juin dans la banlieue de Rouen, les Assises nationales des ZEP (Le Monde des 4 et 5 juin). Une belle affiche : deux mille personnes dans la salle et deux ministres sur l'estrade, Claude Bartolone représentant, lui, la Ville.

C'est compter sans Bernard Charlot, professeur à Paris-VIII (Saint-Denis) et auteur d'un fameux Enseigner dans les banlieues et ailleurs. Brillant, ironique, le sociologue s'interroge à la tribune : « Cela m'intrigue un peu de voir qu'il faut relancer les ZEP tous les huit ans. » S'il s'agit, pendant ces Assises, de poursuivre en substance Bernard Charlot, de produire un effet symbolique et de gagner quelques moyens, pourquoi pas. « Mais, si ce n'est que cela, nous pouvons déjà nous donner rendez-vous pour la prochaine relance des

ZEP en 2006. » La mine de M^{me} Royal s'allonge.
« Réformer les ZEP estime encore Bernard Charlot, c'est leur donner les ressources permettant d'identifier, d'analyser et de résoudre les difficultés scolaires rencontrées par les élèves. » Sans indulgence, il juge que le projet des ZEP tel qu'il fonctionne actuellement, « remplace [ce] travail d'analyse par un ensemble de fantasmagories sur les pauvres et des intuitions

pedagogiques plus ou moins heuristiques ».

« Voilà pour les politiques. Aux enseignants, le sociologue lance un avertissement. Attribuer aux familles, comme le font bon nombre d'entre eux, la responsabilité de l'échec scolaire « est une idée professionnellement suicidaire, dit-il. On ne peut à la fois soutenir cette idée et défendre la thèse de la spécificité de l'acte enseignant ». Et comment exiger la même chose des parents

des milieux populaires et des classes moyennes ? « Enseigner en ZEP c'est souvent être obligé de construire soi-même les conditions qui permettent de travailler », et donc à l'élève d'apprendre, conclut M. Charlot. La salle est enthousiaste. Ségolène Royal remercie l'orateur : « Si j'avais dit le quart de ce que vous avez dit, j'aurais déclenché une révolution. »

Béatrice Gurry

Petit trafic statistique

Dans les deux notes d'information qui ont été distribuées par le ministère de l'éducation à la presse et aux congressistes, une carte a brusquement disparu de la version finale. Elle montrait le pourcentage d'élèves en ZEP par département, faisant apparaître la situation, avantageuse en moyens, de la Nièvre par rapport à d'autres départements plus défavorisés. On a enlevé également le tableau sur la « proportion d'élèves qui ne maîtrisent pas les connaissances de base ». Dans un même souci d'esprit « positif », l'appréciation des personnels sur les effets des ZEP est devenue « Les ZEP ont sensiblement amélioré les choses » au lieu de « pour environ la moitié des acteurs, elles ont seulement permis de limiter les dégâts (...pour une petite moitié elles ont permis de les améliorer sensiblement ». La phrase « le scepticisme est particulièrement fort en région parisienne et dans les grands collèges », a tout bonnement disparu. Toute la différence entre l'information et la communication.

53% du monde rural contre la chasse
ROC
61, rue du Cherche-Midi 75006 Paris
Sondage Sèvres février 98 pour le ROC

DISPARITIONS
Raymond Latarjet
Un cercueil...

Le projet de loi de réforme du parquet présenté au conseil des ministres mercredi 3 juin. « Les dispositifs qui ont jusqu'alors permis aux ministres de la justice d'intervenir dans le cours des affaires individuelles, et qui nécessitent l'avènement d'une réforme d'ampleur, sont en fait maintenus », regrettent les membres du SM.

meille...
chun

DISPARITIONS

Raymond Latarjet

Un cancérologue dans le siècle

LE PROFESSEUR Raymond Latarjet, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'Institut Curie, est mort, mercredi 3 juin, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 17 octobre 1911 à Lyon, le professeur Latarjet était l'un des derniers membres du petit groupe de médecins et de scientifiques français qui ont su, au fil du siècle, marier la recherche à l'action, la vulgarisation à l'humanisme. Erudit, curieux, en quête perpétuelle de savoir, il avait réussi à brillamment s'investir dans de multiples champs scientifiques à une époque où le cloisonnement des disciplines et les « plans de carrière » n'étaient pas ce qu'ils sont devenus.

Titulaire de doctorats de médecine, de sciences physiques et de pharmacie, Raymond Latarjet avait entre autres occupé successivement les fonctions de chef de service de radiobiologie et de cancérologie de l'Institut Pasteur de Paris puis, à partir de 1954, de directeur de la section de biologie à l'Institut du radium - où il a travaillé aux côtés du Prix Nobel Irène Joliot-Curie - et à l'Institut Curie.

Il avait auparavant conduit à Cold Spring Harbor (Etats-Unis) des travaux de biologie sur la multiplication intracellulaire des virus, puis sur les mutations virales induites par irradiation, ce qui devait le conduire aux frontières de la virologie et de la cancérologie vers la cancérologie. Il avait notamment initié les premiers travaux sur l'étude des relations quantitatives existant entre les radiations et les substances cancérogènes permettant ainsi, avec la mise au point de tests de mutagenèse, d'établir des tables d'équivalence entre exposition aux radiations et exposition à certains produits chimiques et de réduire l'exposition à ces produits là où ils étaient utilisés. En 1959, il avait participé à la première greffe de moelle osseuse chez des personnes accidentellement irradiées.

Cet esprit curieux s'était aussi, dès 1935, intéressé à l'ozone stratosphérique et aux conséquences pathologiques des rayonnements solaires sur la vie des organismes terrestres, travaux qui redonnèrent d'actualité un demi-siècle plus tard. « Physicien, biologiste, chercheur, cancérologue, le professeur Latarjet livre au public les réflexions que lui inspire une vie de sagesse, une vie où furent cotés les drames planétaires comme ceux de l'existence quotidienne », écrivait dans

ces colonnes, en juin 1982, Claudine Escoffier-Lambiotte à l'occasion de la publication, aux éditions Buchet-Chastel, d'un ouvrage intitulé *D'abord vivre. « Le colloque malade-médecin, la création scientifique ou artistique, l'énergie solaire ou nucléaire, la régulation démographique et... le cancer sont les thèmes de cette méditation où d'aucuns reconnaîtront une autobiographie discrète et distante qui donne aux analyses et aux faits l'empreinte de la sensibilité. »*

En marge des sciences du vivant et de la matière, Raymond Latarjet avait été champion universitaire de ski, féru d'alpinisme et avait créé avec Paul-Emile Victor les expéditions polaires françaises. Personnalité forte, esprit indépendant, travaillant il y a peu encore dans son laboratoire, celui qui avait reçu de nombreuses distinctions internationales avait, ces dernières années, surmonté de nombreuses épreuves sans se départir de sa passion pour la poésie, les maximes et son sens aigu de la formule. Beaucoup de ses élèves eurent aujourd'hui de l'une d'entre elles : « Le regret est une seconde enfance ».

Jean-Yves Nau

MARCEL BAUFERRE, ancien journaliste de l'Agence France Presse (AFP) et fondateur du service des Informations sociales, est mort lundi 1^{er} juin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il était entré à l'AFP après la seconde guerre mondiale et y avait fait toute sa carrière au service social, jusqu'à son départ à la retraite il y a vingt ans. Ce militant trotskiste, qui avait été déporté à Büchenwald, avait aussi été un des dirigeants de la IV^e Internationale.

JOURNAL OFFICIEL
Aux journaux officiels datés lundi 1^{er} mardi 2^e mercredi 3 juin sont publiés :

● Prud'hommes : un arrêté portant nomination au conseil supérieur de la prud'homie.

● Privatisation : un décret autorisant le transfert au secteur privé de Cesa-conseil en organisation et systèmes d'information.

● Euro : un avis de mise en vente à la Documentation française d'un ouvrage intitulé *L'Euro en poche* (94 p., 39 F.).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marianne LYON-CAEN est heureuse d'annoncer la naissance de son arrière-petit-fils

Benjamin BRANSTEN.

— Bruxelles, Louvain. Canal-Plage. Le Désert-d'Entrermon.

Sophie, Renaud et Laurent ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Loïc MIALHE,

le 3 juin 1998.

Anniversaires de naissance

— Le 6 juin 1916, à Tlemcen, infirmes étaient les centes.

Joyeux anniversaire,

mon Gab !

Tendrement,
Th Choumista.

— 5 juin 1998.

Une année de plus !

cher Jean-Claude.

Joyeux anniversaire.

Je salue chez toi le bon père, le grand-père gîteux, mais surtout l'ami fidèle.

Malika.

Décès

— M^{me} Mireille Brun-Bonnet, sa grand-mère.

M^{me} le docteur Mireille Bonnet, sa mère.

M. Claude Barbillon, son père.

M. Roger Maurice Bonnet, son oncle.

M^{me} Martine Bonnet, sa tante.

Catherine Boutier, Patrick Boutier et son épouse, Claire Barbillon.

Le docteur Cécile Barbillon-Prévost et son époux,

Et Camille Barbillon, ses frères et sœurs.

Ses cousins, neveux et nièces, ont la grande douleur de faire part du décès de

Jean-Baptiste BARBILLON,

survécu le 1^{er} juin 1998, à Paris, à l'âge de vingt-neuf ans, après une longue et pénible maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, ce jour, à Anisy-sur-Juine, Loiret.

57-59, boulevard Muret, 75016 Paris.

— Les membres de l'unité de recherche en génotoxicologie du CNRS-Institut Curie ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur ami et ancien directeur, le docteur

Raymond LATARJET.

Son œuvre scientifique, son courage, son goût de la vie restent pour nous un exemple.

(Lire ci-contre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Anna ROMANI,

survécue à Paris, le 26 mai 1998.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 28 mai, en l'église de l'Immaculée-Conception, Paris-12^e.

12, allée des Fouillantes, 94800 Villejuif.

— M^{me} Eliane Rougemont-Vera et ses enfants, Nicolas et Isabelle, M. et M^{me} Marc Rougemont et leurs enfants, Vivien et Guillaume,

M^{me} Lisa Rosa Rougemont, M^{me} Madeleine Rougemont, ses enfants et petits-enfants.

M^{me} Geneviève Thévenot, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime ROUGEMONT,

commandeur d'Etat (ERA), officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite agricole,

leur père, grand-père, frère, beau-frère et oncle.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Etienne-de-Mont, Paris-5^e, le lundi 15 juin, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

— Saint-Martin-en-Vercors. Nîmes.

M^{me} Renée Salles, son épouse.

M^{me} Madeleine-Antoinette Scagliola-Salles, sa fille.

M. Dominique Scagliola, son gendre.

Vincenzo Scagliola, son petit-fils.

Ses cousins et cousines, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Charles SALLÉS,

le dernier ami d'enfance de Saint-Euphrasy, ancien élève d'HEC (1923),

survécue le 3 juin 1998, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Ni fleurs ni couronnes.

Les Pétaillons, 26420 Saint-Martin-en-Vercors.

— Lyon.

Muriel, Tiberty, Ange-Marie Teodoroi, Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Josette TEODOROI.

Famille et familles assisteront à l'absoute, le samedi 6 juin 1998, à 9 h 30, en la chapelle du monument métroite, 228, avenue Berthelot, Lyon-8^e.

Condoléances sur registres.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au profit du Secours populaire et du Secours catholique.

— Puyméras (Vaucluse). Colorado (Etats-Unis). Paris. Lyon.

Alexandre, Antonella et Christopher Stoen.

Anne et Magali Stoen, ses enfants et son petit-fils.

Pierre et Françoise Duffé, Bruno-Marie Duffé, ses frères et sa belle-sœur.

Joël et Lucie Stoen, ses beaux-parents.

Timothy et Kersti Stoen, Thomas et Marilyn Stoen, ses beaux-frères et belles-sœurs.

Ses neveux et nièces, Tous les membres des familles Stoen et Duffé.

Ainsi que ses nombreux amis, font part du décès, en Avignon, le 1^{er} juin 1998, de

Françoise-Marie STOEN,

saïe DUFFÉ.

Ils rappellent à votre mémoire son époux,

Jonathan D. STOEN,

décédé le 30 avril 1992.

« L'espérance en la Vie est plus forte que la mort ! »

— Le conseil d'administration de l'Ecole des mines d'Alès, Sa direction, Son personnel, Ses élèves, Ses anciens élèves,

très touchés des si nombreuses marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès et des obsèques de

René DENNII,

secrétaire général de l'Ecole des mines d'Alès,

remercient vivement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Chambéry.

Dans l'impossibilité de transmettre à chacun ses remerciements, en raison du grand nombre de témoignages de sympathie reçus, la famille de

Chantal MAUDUIT

vous prie d'accepter tous sa gratitude.

— Toulouse. Paris.

M^{me} Etienne Mondot, M. et M^{me} Jean-Claude Forum, M. et M^{me} Marcel Bordet, leurs enfants, petits-enfants et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie témoignées lors du retour à Dieu, le 21 mai, de

M^{me} Hector PEREGO,

née Renée CHAUVEAU,

expriment leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs écrits et envois de fleurs.

Anniversaires de décès

— Il y a dix ans, le 6 juin 1988,

Henri BONNEVAL

nous a quittés.

Merci à ceux qui se souviennent.

— Le 5 juin 1997,

Bruno HANOUN

mourait.

Il est toujours en ceux qui l'aiment. Mais c'était tellement mieux quand il était avec nous, en face de nous !

Manifestations

Les communautés juives libérales de

FULIF et de MJLF vous invitent à fêter les CINQUANTE ANS DE L'ETAT D'ISRAEL

autour d'un brunch déjeuner, dimanche 7 juin, à partir de 12 heures, Musée des arts forains, 53, avenue des Terroirs-de-France, 75012 Paris.

Sur réservation Tél. LULIF : 01-47-04-37-27 Tél. MJLF : 01-44-37-48-48.

Formation continue

INALCO Cours intensifs 4 heures tous les matins, arabe, chinois, russe, du 29 juin au 10 juillet 1998.

Tél. : 01-49-26-42-81/59/81. Prise en charge FC possible. AFR.

Communications diverses

— 6 et 7 juin, 9 heures-18 heures, portes-ouvertes à la Garde républicaine, 18, boulevard Henri-IV, Paris-4^e. Métro : Sully-Montmartre ou Basilie.

1843-1998, cent cinquante ans de musique à la Garde. Entrée libre.

— Dimanche 7 juin 1998, de 11 heures à 18 heures : Journées d'études Prophétie et philosophie ; 11 heures : ouverture avec Catherine Chailier, Raphaël Zagury-Orly ; Savoir et témoignages. Smadar Busian ; Pour une éthique du prophétisme. Sid-Philippe Habib ; Vocation philosophique et prophétie. Joseph Cohen. 14 h 30 : Temporalité messianique et temporalité prophétique. Hugues Bensaïd ; Etat d'Israël et religion en Israël, avec Yael Goldschmidt ; Prophétie : la religion de la Raison bouleversée. Raphaël Zagury-Orly. Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9^e. Métro Cadet. Tél. : 01-49-92-92-92. (PAP).

— Chambéry.

Dans l'impossibilité de transmettre à chacun ses remerciements, en raison du grand nombre de témoignages de sympathie reçus, la famille de

Chantal MAUDUIT

vous prie d'accepter tous sa gratitude.

— Toulouse. Paris.

M^{me} Etienne Mondot, M. et M^{me} Jean-Claude Forum, M. et M^{me} Marcel Bordet, leurs enfants, petits-enfants et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie témoignées lors du retour à Dieu, le 21 mai, de

M^{me} Hector PEREGO,

née Renée CHAUVEAU,

expriment leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs écrits et envois de fleurs.

CARNET DU MONDE

TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 100 F HT

TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 60 F TTC

THESES - ETUDIANTS : 67 F HT

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.00 + Fax : 01.42.17.21.38

La meilleure adresse sur la Méditerranée change d'adresse chaque jour.



Club Med

53% du monde n'a pas encore découvert Club Med

Nice : l'image du luxe, le goût de l'ordre et le poids des dettes

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Le maire Jacques Peyrat (RPR) a bien du mal à solder l'héritage financier de Jacques Médéric, dont, par ailleurs, il se réclame. Au programme : la « propreté morale », du sable à la place des galets sur la plage et un nouveau lustre pour la promenade des Anglais.

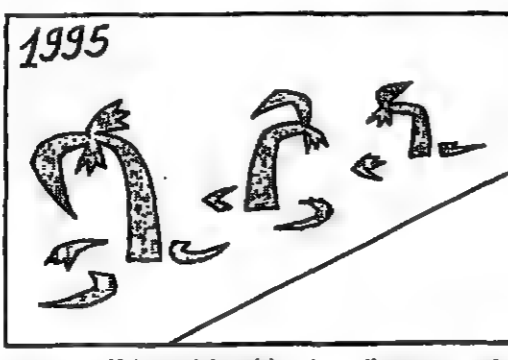
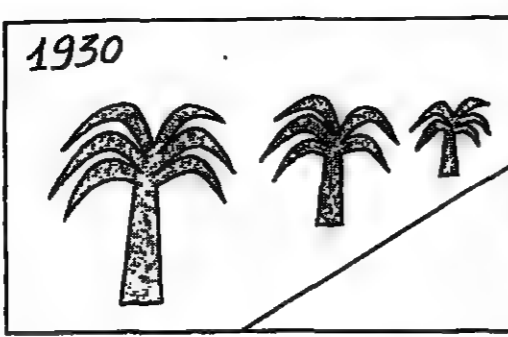
NICE
de notre correspondant
La « jetée-promenade » était, jusqu'en 1930, la fierté de Nice. Partant de la promenade des Anglais, elle menait, au-dessus de la mer, à un somptueux palais de verre et de vitraux perché sur pilotis. La belle société s'y promenait, dînait, dansait, jouait. Les Allemands la déménagèrent en 1943. Sa reconstruction est devenue, en 1995, le symbole d'une renaissance de la ville promise par Jacques Peyrat (RPR) dans son catalogue de campagne qui allait le conduire à la mairie. La loi littorale tua le projet. Cet échec fut un premier avertissement : le nouveau maire aurait des difficultés à faire rêver ses concitoyens tout en conciliant réglementation, lourdeur administrative et, surtout, redressement des finances.

Avec Jacques Médéric, Nice vivait, à crédit, au-dessus de ses moyens. Toutes les grosses réalisations des années 80 ont été financées presque entièrement par l'emprunt, certains sur un taux de 20 %. Résultat : 3 milliards de francs de dettes en 1995. Le but de la ville est de l'abaisser à 3 milliards en 2001, alors qu'elle sera à la fin de cette année au environs de 3,7 milliards. « Depuis 1996, on autofinance moins de 50 % des investissements », explique Gilbert Stellardo, premier adjoint chargé des finances. L'objectif est d'atteindre ce seuil cette année, de dépasser à la fin du mandat et retrouver une capacité d'investissement de 900 millions de francs en 2001.

Alors que M. Peyrat avait, durant sa campagne, pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts, les taxes locales firent, dès 1996, un bond de 5 à 7 % et la municipalité maintient jusqu'à présent la pression fiscale à ce niveau. « Nous avons découvert un contentieux très lourd dont une grande partie n'était pas entrée en compte », explique M. Stellardo. Pour faire table rase de l'époque Médéric, la ville a dû liquider les cinq sociétés d'économie mixte (coût : 400 millions de francs) et récupérer les dettes des Cagel, l'équivalent nicois des MJC, activités sportives en sus (206 millions).

« Je veux sortir la ville de sa léthargie », déclare Jacques Peyrat. Entre Cannes et Monaco, qui ont gardé leur prestige, Nice ne sera pas la ville des congés payés. « Quelques mois après son élection, il offre aux personnalités de la Côte d'Azur une soirée de gala à l'opéra avec Ruggiero Raimondi. Les élus socialistes et communistes, qui chiffrèrent l'addition de la fête à 600 000 francs, manifestent devant les invités en smoking. En juin

1996, le Festif, festival des séries télévisées, se solde par un échec retentissant. Son organisateur, à qui la ville avait accordé sans garantie une subvention de 3 millions, est mis en examen pour escroquerie, tandis que les créanciers se retournent vers la mairie pour réclamer environ 10 millions de francs. L'opportunité et le coût réel des manifestations lancées par le maire soulèvent des interrogations. « Ces opérations ne semblent rechercher que le prestige et l'effet



1996, le Festif, festival des séries télévisées, se solde par un échec retentissant. Son organisateur, à qui la ville avait accordé sans garantie une subvention de 3 millions, est mis en examen pour escroquerie, tandis que les créanciers se retournent vers la mairie pour réclamer environ 10 millions de francs. L'opportunité et le coût réel des manifestations lancées par le maire soulèvent des interrogations. « Ces opérations ne semblent rechercher que le prestige et l'effet

d'annonce, estime Jean-Paul Baréty, l'ancien maire RPR. Pour moi, le redressement c'est payer ses dettes sans augmenter les impôts. »

Un tramway nommé désir

Le tramway nicois est lent au démarrage. En mars 1988, le préfet a créé le syndicat mixte pour l'étude du système de transports en commun en site propre de l'agglomération nicoise. Ce n'est qu'en novembre 1997 que la ville de Nice lance officiellement le projet de tramway sur pneu. Les travaux devraient commencer au second semestre 2001, pour une mise en service espérée vers la fin 2003. Le retard est énorme sur la Côte d'Azur en matière de transports en commun, principalement en raison de la difficulté qu'ont eue les communes formant la bande urbanisée le long du littoral à s'entendre sur un projet intercommunal. Le coup d'accélérateur a été donné avec la création, autour de Jacques Peyrat et de Louis Nègre, maire de Cagnes-sur-Mer, d'une agence de déplacement. La première tranche du tramway, qui circulera uniquement dans Nice sur un trajet de 8,5 km, coûtera 1,2 milliard de francs. Le coût global du tramway est de 3 milliards de francs. Deux autres tranches de travaux prévoient de créer, à l'horizon 2008, une ligne traversant l'agglomération nicoise sur plus de 25 km.

TROIS QUESTIONS À PAUL CUTURELLO

1. Paul Cuturello, vous êtes conseiller municipal depuis 1989 et chef de file du groupe socialiste. Le coût du « médicament » et de la corruption pèse-t-il encore sur la gestion de la ville ?
En 1990, nous avions estimé ce coût à 4 milliards de francs. Il a fallu assainir les associations foireuses et les sociétés d'économie mixte. L'apuration s'est faite avant Jacques Peyrat. Les années les plus dures sont passées.
Sur le compte administratif de 1996, il restait 350 millions de francs d'investissements qui n'ont pas été utilisés. La dette vieillit, les annuités baissent, donc elles dégagent des marges. Malgré cela, d'une part, la pression fiscale est maintenue et, d'autre part, on ne voit pas un projet réfléchi pour Nice se dégager. La ville est en stagnation économique.

450 millions en 1998. D'ici à 2001, nous avons un programme de 2 milliards », explique M. Peyrat. Mais les grandes réalisations en cours sont la plupart du temps le prolongement d'études lancées par la municipalité précédente : doublement de la voie rapide, ouverture d'une bibliothèque municipale à vocation régionale, tramway. D'ici à 2001, le maire promet de mener à bien deux projets dont il est le promoteur : une salle de spectacle de huit mille places et le déménagement de la mairie dans l'ancienne gare du sud.

La promenade des Anglais est un autre soubresaut de M. Peyrat. La façade classée Arts déco du palais de la Méditerranée est toujours debout, mais elle apparaît bien nue puisque tout le bâtiment derrière a été démolit. Dans le courant du mois de juin, son avenir devrait être scellé. Aucun des deux casinos retenus après appel d'offres, Austria et l'Européenne de casinos, n'a trouvé un terrain d'entente avec le propriétaire, la Fradim. La ville a adressé un ultimatum, enjoignant aux parties de trouver un accord, faute de quoi elle imposerait une solution. La municipalité souhaite faire dans le palais un casino, une salle de huit cents places, un hôtel de catégorie supérieure et des logements de luxe. Les travaux d'embellissement de la promenade ont commencé par l'installation de trois pergolas, dont le prix, 1,1 million de francs, a soulevé la répro-

Comment jugez-vous le travail de la commission sociale, ou vous séjégé ?

A chaque conseil municipal, la commission sociale fait passer trois ou quatre délibérations, soit une douzaine par an. C'est très peu. Le budget de l'action sociale est de 500 millions de francs, soit 16 % du budget de fonctionnement. Les délibérations reprennent, d'une année sur l'autre, les mêmes actions.
Quant aux logements sociaux, il y a un a priori idéologique contre. La Ville pourrait avoir une politique de réserve foncière pour donner des terrains, ou inciter l'office HLM, dont le président est désigné par le maire, à augmenter son parc. Cela éviterait au préfet de devoir envoyer des crédits. En 1997, il n'y a eu qu'environ soixante-dix logements sociaux mis en service sur la ville.

batton de l'opposition municipale. Ils se poursuivent par l'élargissement des trottoirs. Les idées ne manquent pas, y compris de créer une plage de sable à la place des galets : une étude a chiffré le coût à 120 millions de francs pour 1 kilomètre.

Au nom de l'image de la ville, Jacques Peyrat avait inscrit la « remise en ordre ». « Je me suis engagé à améliorer la propreté visible et morale », assure-t-il. En interne, un cabinet s'est formé autour du maire. Le RPR a placé près du transfuge du Front national des hommes d'appareil. « On a gardé les gens bien de Médéric, les autres ne sont plus là », ajoute M. Peyrat. La remise en ordre-externe est passée par un effort important sur le nettoyage de la ville. La volonté de « propreté morale », elle, s'est exprimée par différents arrêtés : comme celui interdisant l'affiche Benetton sur laquelle un étalon noir saillit une jument blanche. Par ailleurs, une violente polémique a accompagné la publication de l'arrêté contre la mendicité en centre-ville et le transfert sur le mont Chauve des SDF ramassés par la police municipale. Le débat a conduit le maire à une réflexion sur le sort des sans-abri. Un accueil de jour, installé non loin du centre-ville, sera, à partir de septembre, transformé en centre permanent d'hébergement et de réadaptation sociale. Toutefois, cette décision n'a pas démonté la mobilisation contre la reconduction de l'arrêté, qui a suscité une première manifestation jeudi 4 juin.

La gauche considère que l'impact électoral de la politique du maire est négatif. « L'élection de conseillers généraux socialistes et communistes sur Nice montre que l'on sort du non-choix qui existait entre la droite et le FN », estime Charles Caressa, conseiller municipal communiste. Le RPR espérait que l'adhésion de M. Peyrat lui permettrait de stabiliser l'environnement politique de la ville. Les relations sont fluctuantes avec le maire, qui a un challenger au sein du parti, le député balladurien Christian Estrosi. Pour le FN, M. Peyrat reste la cible numéro un. Toutefois celui-ci persiste à dire que, s'il a un problème vis-à-vis de Jean-Marie Le Pen, il n'en a pas avec Bruno Mégret ni avec certaines idées du parti d'extrême droite.

Propos recueillis par Jean-Pierre Laborde

Prochain article : Lyon

Le « Norway » redonne l'espoir au Verdon

BORDEAUX de notre correspondant
Le Norway fait encore parler de lui. Mercredi 3 juin à l'aube, il a accosté au Verdon en Gironde, à la pointe de Grave, là où l'océan devient estuaire. En août et en septembre, l'ancien France reviendra pour deux escales. Sa venue est un défi pour le Port autonome de Bordeaux (PAB), propriétaire des 1 000 hectares du Verdon.
Ce terminal portuaire était délaissé par les marins et les industriels. L'histoire du site, surnommé « fin des terres », qui remonte au Moyen Âge, est oubliée. Qui sait qu'en 1777 La Fayette avait embarqué là pour rejoindre les États-Unis ? Dans les années 20, le port est relancé par Georges Mandel, député du Médoc. Un môle d'escale de plusieurs centaines de mètres est construit ; en 1943, il est dynamité par les Allemands. Au milieu des années 60, sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, un terminal pétrolier voit le jour sur le site. Il est conçu pour accueillir

des navires de 30 000 tonnes et de 16 mètres de tirant d'eau. Mais la fermeture progressive des trois raffineries girondines lui sera fatale. En 1972, le Port autonome de Bordeaux lance la construction d'un terminal conteneur qui coûtera 200 millions de francs. Personne ne pouvait prévoir le premier choc pétrolier, la mondialisation des transports maritimes et l'arrivée des énormes navires qui passent désormais au large du Verdon.
Aujourd'hui, seulement cinq bateaux, en moyenne, y font escale chaque mois ; deux compagnies maritimes se sont installées. Le trafic est passé de 221 600 tonnes en 1993 à 157 000 en 1997. Le port est trop éloigné de Bordeaux (à une centaine de kilomètres), et les voies d'accès (route et voie ferrée) sont inadéquates. Le Verdon mise donc sur l'accueil des grands paquebots de croisière. Pour la venue du Norway il s'est mis sur son trente et un : route refaite, peinture fraîche, animations tous azimuts, sécurité draconienne ; un investissement de 3 millions de francs pour le PAB.

« Tout doit être parfait », explique Thierry Charpentier, directeur de Bordeaux escale de croisière, la structure de la Chambre de commerce chargée de faire venir des navires de croisière à Bordeaux. « Nous jouons notre crédibilité. » Cinq nouvelles escales du Norway sont déjà programmées pour 1999. Pour Michel Sammarcelli, directeur du port, « c'est la démonstration que nous avons une vocation d'escale de croisière au Verdon ».
Le PAB a d'autres raisons d'envisager une amélioration de son sort. Depuis un an, 50 hectares du Verdon sont classés en zone franche douanière. Il est le seul site français à bénéficier d'exemption de droits et de taxes sur les marchandises. Le terminal est également une zone de revitalisation rurale depuis 1996, ce qui donne droit à des exonérations de taxe professionnelle et d'impôts sur le bénéfice. Il faut espérer que la marée sera assez belle pour attirer des prétendants fidèles.

Claudia Courtols

- ### Les chiffres clés
- Population : 345 674 habitants ; agglomération : 516 740 habitants.
 - Taux de chômage : 12 %.
 - Taux des impôts locaux :
 - Taxe d'habitation : 19,75 % ;
 - foncier bâti : 21,40 % ;
 - foncier non bâti : 33,40 % ;
 - taxe professionnelle : 24 %.
 - Budget 1998 :
 - Recettes de fonctionnement : 3,54 milliards de francs ;
 - dépenses de fonctionnement : 2,89 milliards de francs ;
 - recettes d'investissements : 505 millions ;
 - dépenses d'investissements : 1,15 milliard de francs.

74%*
des jeunes
contre la chasse
ROC
61, rue du Cherche-Midi 75006 Paris
* Sondage Sofres février 98 pour le ROC

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE
M. Jean-Marie SPAETH
Président de la Caisse nationale d'assurance maladie
Samedi 6 juin 1998 de 12 heures à 13 heures

TOUTES NOS FREQUENCES SUR 3615 RADIO CLASSIQUE (12,37 F. mhz)

PARIS - ÎLE-DE-FRANCE 101,7 FM



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

HORIZONS

ENQUÊTE

Une « petite Turquie » au cœur de Paris

es dettes

les M... sur la t...

EPICERIES tamoules autour de la gare du Nord, restaurants pakistanaïses et indiens passage Brady, salons de coiffure africains boulevard de Strasbourg, traiteurs chinois ou cafés turcs : le 10^e arrondissement de Paris héberge une soixantaine de communautés. Avec ses cafés, ses ateliers de confection, ses mosquées, ses épiceries, la communauté turcophone est la plus visible. Arrivée en trois vagues successives - travailleurs munis de contrats dès les années 60, puis migrants de gauche demandeurs d'asile, poussés hors de Turquie par le coup d'Etat militaire de septembre 1980 ; enfin, à partir de 1986, Kurdes chassés de leurs régions par les combats entre l'armée régulière et les maquisards du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) -, elle a élu domicile à deux pas du Sentier, pourvoyeur d'emplois dans la confection, et a reproduit, au cœur de Paris, son mode de vie « à la turque ».

Si 1 500 seulement sont recensés en 1990 comme résidents du 10^e arrondissement (sur 90 120 résidents au total), le quartier est le point de passage obligé de la communauté turque de France (197 712 individus recensés en 1990, 350 000 aujourd'hui). Le samedi, on y vient de Sarcelles ou de Saint-Denis pour s'approvisionner en bulgur (blé concassé), tahin (pâte de sésame), rait (alcool anisé) ou viné syru (jus de cerise). Aucun mariage digne de ce nom n'est envisageable sans un passage au derber salonu (salon de coiffure), devant lequel stationnent, la fin de semaine, de rutilantes cylindrées embarnées de ruelles roses et blanches.

Le vendredi, jour de la prière, des hommes, par groupes de trois ou quatre, leur tesbîh (chapelet) à la main, discutent à la sortie de la mosquée (en fait, un banal local dévolu à la prière au fond d'une arrière-cour). La rue du Faubourg-Saint-Denis en compte trois. Les adeptes de la confrérie soufie Suleimani, un courant conservateur de l'islam turc, prient au numéro 23. Deux cents mètres plus loin, au 64, se trouve la mosquée de l'Institut des musulmans de France, proche de l'ex-Refah (Parti de la prospérité, islamiste, au pouvoir en Turquie de juin 1996 à juin 1997, officiellement interdit depuis janvier 1998). Au 83, Turcs et Maghrébins prient ensemble, tandis que les Kurdes sympathisants du Mouvement islamiste du Kurdistan (proche du PKK) fréquentent la mosquée du 5, rue de la Fidélité.

« Je croise parfois des compatriotes de Grenoble ou de Colmar qui cherchent la "rue de la librairie" », raconte Yasar. « Nous servons un peu d'écrivains publics », confie François, qui tient la librairie turque Ozgûl Kitapevi (15 m²), sise rue de l'Échiquier, où un traducteur assermenté officie tous les jours à partir de 18 heures. « Dans les années 80, certains passeurs de clandestins faisaient, depuis l'Espagne, annoncer le nom de cette rue à leurs "clients" venus de l'Anatolie profonde avant de les lâcher », se souvient Mustafa, qui travaille, depuis 1976, comme mécanicien dans la confection.

« L'activité s'est réduite, ajoute Mustafa. La plupart des ateliers se sont déplacés vers la banlieue ou ont fait place au travail à domicile, avec des charges moindres. Comparée à ce qu'elle était, il y a dix ans, la rue de l'Échiquier est aujourd'hui un désert. La seule chose qui n'ait guère varié, c'est le prix des pantalons que je couds à la pièce pour 14 francs depuis 1976. » Mais, concède-t-il, « le 10^e reste notre "petite Turquie" ».

Comme au village, le quartier compte une kyrielle de cai salonu (salons de thé), fréquentés par une clientèle exclusivement masculine et selon le critère de l'appartenance régionale (en turc hemserlik, le lien de solidarité entre personnes issues du même village ou de la même région). Ainsi les Lazes, un peuple originaire du littoral de la mer Noire, ont établi leurs quartiers au salon de thé Karadeniz (mer Noire) dans la cour



A proximité du Sentier, qui avait fourni des emplois dans la confection à une première vague d'immigrés, la communauté turque a créé ses associations et ses commerces pour rester fidèle à son mode de vie

des Petites-Ecuries, dont le patron est un Laze. « Un Kurde ne viendra pas, non pas parce qu'il serait mal reçu, mais parce qu'il sait que sa place n'est pas ici », explique un habitué.

A 19 heures, à la sortie des ateliers et du premier journal télévisé en Turquie, c'est là, entre deux parties de cartes arrosées de thé noir, que sont commentées les dernières nouvelles du pays. Car le patron met à la disposition de ses clients des quotidiens en langue turque (Milliyet, Hürriyet, Sabah, les grands quotidiens conservateurs, Türkiye, nationaliste, Ozgür Politika, gauche, prokurde) et plusieurs chaînes de la télévision satellite (Star, ATV, NTV), apparues il y a cinq ans, ce qui, dit-on, aurait contribué à la baisse des ventes des grands quotidiens turcs.

RARES sont les femmes qui pénètrent en ces lieux. « Elles ne sont pas malvenues », explique, avec gêne, Yasar, le patron du salon de thé Paris. « Quand une femme entre, je ne peux m'empêcher de penser qu'elle vient pour une scène de ménage ! », s'esclaffe Cengiz, un fidèle de ce café pas comme les autres. « Ne viennent ici que des sympathisants de gauche, comme moi », explique Yasar en montrant dans la salle de billard les affiches à l'effigie d'Isik Yurtcu ou d'Ismail Besikci, des journalistes qui purgent, ou ont purgé, en Turquie, des années de prison pour leurs écrits.

L'extrême gauche est très présente dans la communauté, comme en témoignent, sur

nombre de murs du 10^e, ces slogans vindicatifs et ces affiches de propagande pour d'obscurs partis : Bolchevik, Partizan, DHKPC (Armée de libération populaire de Turquie), TKP-ML (Parti communiste turc marxiste-léniniste), ou encore les luttes intestines auxquelles se livrent, à l'été 1997, des factions rivales du mouvement Dev Sol (Devrimci Sol, la gauche révolutionnaire), auteur de plusieurs attentats meurtriers en Turquie, et qui conduisirent à une vingtaine d'interpellations.

« Aucun groupe d'immigrés ne comporte les signes d'un repli identitaire aussi nets et répétés que celui de Turquie »

Car, malgré ses aspects de bourg paisible, la « petite Turquie » n'a pas toujours bonne réputation. La rumeur prétend que des organisations politiques procéderaient au racket des commerçants. Ceux-ci démentent. Mais selon Ali, qui a eu plusieurs pas-de-porte dans le périmètre du Faubourg-Saint-Denis : « Ils mentent. Voici quinze ans que je donne en moyenne 15 000 francs par an à une organisation, que je ne nommerai pas mais que j'ai choisie. Ça n'est pas vraiment du racket, même si certaines organisations se font insistantes. Personnellement, j'ai été physiquement menacé plusieurs fois. Tout le monde sait cela ici, mais tant que ça ne sort pas de la communauté... » Outre ces groupuscules, très mi-

noritaires, le 10^e recèle une foule d'associations. Kurdes, Alevis (chiïtes) ou Chaldéens (chrétiens du sud de la Turquie) ont chacun la leur. A l'Association des travailleurs kurdes de France (ACTKF), nul ne fait mystère de ses sympathies pour « Apo » (tonton), Abdullah Ocalan, le chef du PKK, dont un portrait énorme, orné d'une guirlande lumineuse, trône sur les murs du local. A midi, les employés kurdes ou turcs des ateliers de confection voisins viennent y déjeuner pour

nuît, cet homme a passé récemment plusieurs heures en garde à vue, au motif qu'il avait contribué au financement de MED-TV, que les autorités turques s'emploient à faire interdire en Europe. « J'ai donné 10 000 francs, et alors ? Cet argent, je ne l'ai pas volé ! Il est vrai que nous, Kurdes, sommes toujours les premiers visés ! », soupire-t-il en montrant la porte des toilettes du local, « défoncée par les forces de police venues, en janvier, voir si nous n'abritions pas des Kurdes clandestins débarqués d'Italie ». Autre association kurde, Komkar s'attache, entre autres, à développer une meilleure connaissance de la langue chez les jeunes « parce qu'en Turquie la politique officielle est l'assimilation totale et forcée des Kurdes. L'enseignement de notre langue est passible de prison. Une des plus vieilles cultures de la Méditerranée est menacée de disparition », déplore Abdullah Akagunur, son responsable.

Avec vingt mille adhérents, la plus importante des associations est sans conteste l'Institut des musulmans de France (proche du Refah, de Necmettin Erbakan) et qui gère la mosquée installée au 64 de la rue du Faubourg-Saint-Denis. Présente dans le quartier depuis 1977, elle « vit du zekât, les dons de ses fidèles », affirme Ahmet Balkan, secrétaire général de l'Institut. Sa salle de prière (300 m² avec une mezzanine « pour les femmes »), son restaurant, sa librairie, son épicerie ou sa cafétéria accueillent indifféremment Turcs ou Kurdes. Pendant le mois de ramadan, cent cinquante repas (iftar, le repas qui

brise le jeûne) y ont été servis chaque jour gratuitement. Les samedis et les mercredis, des cours d'échecs, de civilisation turque et d'instruction religieuse y sont dispensés. Enfin, la mosquée organise le rapatriement des corps des défunts, les Turcs souhaitant, à 99 %, être inhumés au pays. « Plus facile, estime ce responsable, de faire accepter la communauté musulmane en France. » Pourtant, les relations avec le voisinage « se sont améliorées » : plus de jets de pierres ou de bouteilles sur le toit de la mosquée « comme c'était le cas dans les années 90 ». « Nous prenons des précautions, j'ai fait changer les haut-parleurs, des bénévoles sont chargés de nettoyer la cour ou d'aménager un passage les jours d'affluence », explique-t-il.

N^o ethniques, ni politiques, ni religieuses, deux associations offrent aux migrants turcs de tous horizons assistance administrative, cours de français, soutien scolaire ou activités culturelles. Toutes deux sont subventionnées par le Fonds d'action sociale (FAS). La plus ancienne, Association des travailleurs de Turquie (ATT), née en 1980 lors des grèves des sans-papiers du secteur textile, se veut ouverte à tous car, selon Umit Metin, son responsable, « les associations communautaires peuvent être un handicap à l'intégration ». ATT, qui est active au sein du troisième collectif des sans-papiers, a constitué à ce jour mille deux cents dossiers de demandes de régularisation (quatre cents ont reçu une réponse favorable) pour des ressortissants turcs, mais aussi africains, chinois ou pakistanaïses.

L'autre association, Elele, créée en 1984, s'est, elle, spécialisée dans la médiation au sein des familles. « Dès le mois de juin, avant le bac, nous sommes assaillis d'appels de jeunes filles en rupture familiale car elles voudraient continuer leurs études, alors que leurs parents leur cherchent un mari », explique Pinar Hükm. Selon elle, « 99 % des mariages de la deuxième génération se font avec un conjoint venu de Turquie », manière d'apporter « un peu de sang neuf » à la communauté. Il s'agit donc là de mariages « arrangés », une pratique qui « perd de sa vigueur au pays, surtout en ville », mais reste forte au sein d'une immigration soucieuse de préserver son identité. De façon unanime, la perspective d'un mariage mixte n'est pas vue d'un bon œil.

« Peut-on parler de mariage arrangé si, le plus souvent, les jeunes filles sont consentantes ? », s'interroge Gül, une jeune Turque de la deuxième génération, qui fait figure d'oiseau rare pour être encore célibataire à vingt-cinq ans. « Mes copines qui ont opté pour ce genre d'union l'ont fait parce qu'elles connaissaient le mari proposé », explique Nalan, autre célibataire de la deuxième génération. Pour elle, un mari « en vue de libas » permet un meilleur équilibre des rôles dans le ménage : « Ces filles sont indépendantes économiquement, c'est sur elles que repose le couple, cela renverse les rôles traditionnels, ce qui par ailleurs est loin d'être vrai dans le cas d'une conjointe venue de Turquie ».

Stricte endogamie, rare utilisation du français à l'intérieur de la famille, sociabilité « à forte composante ethnique » : le groupe turcophone est stigmatisé par maints sociologues pour la faiblesse de ses contacts avec la société française. « Aucun groupe d'immigrés ne comporte les signes d'un repli identitaire aussi nets et répétés que celui de Turquie », révèle la conclusion d'une enquête sur les immigrés conduite par Michèle Tribalat (Faire France, La Découverte, 1995). Prisonniers du mythe du retour, soucieux avant tout de préserver la cohésion du groupe - bref, incapables de « défaire leurs valises », selon la sociologue Gaye Salom -, Kurdes, Turcs, Lazes ou Chaldéens de Paris promettent leurs pieds dans le 10^e arrondissement, mais ils ont gardé la tête au pays.

Marie Jégo
Dessin : Cassandre Montarlot

d) a
le sa
it le
nue
cia,
s sa

lors
s de
lans

ann.
1 re-
s ra-
vol-
igné
dans
tion
certs
s al-
fen-
n fé-
aires

scia-
lun,
me-
Eu-
était
ren-
es ».

, di-
l'ile
que.

iche
arti-
nell
dèle-
trois

pour
quitt-
né
géné-

e de
s ad-
e pi-
ans
it six

le la
-t-
la-
ts ur

ist
de
ue

me-
sée
sole
et
du
ET
pour
rie

213
111

Etats-Unis : en finir avec les procureurs spéciaux ?

par Anne Deysine

LA situation actuelle que vivent les Etats-Unis découle directement du Watergate. Ce sont les abus des financements électoraux et les blanchiments de fonds qui ont mené au vote de la loi FECA et la révocation du procureur spécial Archibald Cox chargé d'enquêter sur l'affaire qui a poussé le Congrès à voter en 1978 la loi *Ethics in Government Act*. Dans les deux cas, les objectifs poursuivis n'ont pas été atteints.

La loi de 1978 exige que les membres du Congrès, de l'exécutif et du judiciaire divulguent leurs ressources financières auprès d'une commission spéciale et met en place un système de désignation permettant au « procureur spécial » (*Independent Counsel*) de jouer d'une réelle indépendance : il ne peut être révoqué sauf pour faute grave qui doit être prouvée par le ministre de la Justice.

La loi a pour objectifs d'éviter les conflits d'intérêts inhérents à toute enquête menée par un membre du ministère de la Justice sur un autre haut personnage de l'exécutif et de redonner confiance (tombée bien bas après le Watergate) aux Américains dans leur système de justice. Si l'on en juge par les critiques émises actuellement, ce double objectif n'a pas été atteint et certains pensent que la loi, votée à l'origine pour cinq ans puis prorogée, tombera d'elle-même en 1999.

Il faudrait parvenir à isoler le ministre de la justice de toute influence politique

Les tentatives du président Nixon pour étouffer l'affaire qui allait devenir le Watergate avaient échoué. Afin d'échapper à l'ordre donné par le procureur Cox de remettre ces bandes magnétiques, Nixon demande à son ministre de la Justice puis à son adjoint - qui tous deux refusent et démissionnent - de limoger Cox. C'est finalement le troisième personnage du ministère de la Justice, Robert Bork, qui accepte de limoger Cox, sans que cela ne serve les intérêts de Nixon puisque, sous la pression de l'opinion publique, il lui faut désigner un autre procureur spécial. Ce sera Leon Jaworski, républicain, qui pourtant réclame aussi les bandes magnétiques et finit par les obtenir grâce à la fameuse décision de la Cour suprême, *United States v. Nixon* de 1974.

C'est le ministre de la Justice qui décide si les preuves sont suffisamment « spécifiques et crédibles » pour nécessiter la nomination d'un « procureur spécial » qui enquêtera sur les crimes présumés d'un des soixante-quinze individus, incluant le Président et le vice-président, couverts par la loi. Au cours de la présidence Clinton, Janet Reno a donné son feu vert à plusieurs reprises. Mais le ministre de la Justice a aussi refusé de façon répétée la nomination d'un procureur spécial chargé d'enquêter sur le financement de la campagne électorale de 1996. Cette enquête reste du ressort du ministère de la Justice et donne lieu en parallèle à deux enquêtes, menées l'une par le Sénat et l'autre par la Chambre des représentants.

Les républicains ont toujours été hostiles à cette loi. Dès 1988, ils ont porté l'affaire devant la Cour suprême qui ne les a pas suivis et a conclu à la constitutionnalité de la loi. Seul le juge Scalia avait alors exprimé des doutes et pressenti le danger : « Que se passerait-il si les juges sont partisans et choisissent un procureur hostile à l'administration en place ? »

Les démocrates à l'époque avaient jugé le risque inexistant ; beaucoup ont maintenant rejoint les républicains dans leur hostilité à la loi. Un symposium organi-

sé récemment par la faculté de droit de George Town University à Washington et par la section du contentieux du barreau américain (ABA) permet de faire le point sur la loi proprement dite et le comportement de Kenneth Starr dans l'affaire Whitewater/Lewinsky.

Onze des dix-huit procureurs spéciaux étaient présents, dont le juge Lawrence E. Walsh et Joseph E. di Genova. Certains affirment que la loi remplit les objectifs pour lesquels elle a été votée : éviter les conflits d'intérêts (auxquels le ministre de la Justice se trouve confronté) et démontrer qu'aucun membre du gouvernement, si haut placé soit-il, n'est au-dessus de la loi. D'autres, comme di Genova, sont farouchement hostiles à la loi et insistent sur l'inacceptable prix à payer : ce type d'enquête porte atteinte à la réputation de certains témoins et, plus grave, dissuade des individus de valeur d'accepter de hautes fonctions.

Les propositions avancées pour améliorer ou réformer le système sont nombreuses et varient dans leur ampleur. Certains, comme di Genova, veulent en finir avec les procureurs spéciaux. D'autres, comme le juge Walsh, souhaitent simplement exclure du champ d'action des procureurs spéciaux certains personnels qui ne sont pas tous de premier plan et les activités qui ne relèvent pas directement de leurs fonctions officielles. L'ancien ministre du logement Henri Cisneros a été condamné (à la suite de l'enquête du procureur David M. Barrett) pour avoir menti au sujet des versements faits à sa maîtresse, Mike Espy, ancien ministre de l'Agriculture, a été condamné pour avoir accepté des dons illégaux (de 35 000 dollars).

Il est aussi possible d'envisager de changer le mode de désignation du procureur spécial (en prévoyant un tirage au sort ou l'approbation du Sénat), mais il faudrait alors modifier aussi la « culture d'acharnement » à laquelle le système a donné naissance et qui consiste à poursuivre à tout prix, alors qu'il faudrait commencer par déterminer si le prévenu ferait l'objet de poursuites dans un contexte normal, hors du champ d'application de la loi de 1978.

On peut aussi en finir avec les procureurs spéciaux, mais cela ramène à la situation d'avant la loi, ce qui ne résout pas les problèmes. Ou alors il faudrait parvenir à isoler le ministre de la Justice de toute influence politique, ce qui nécessiterait sans doute une modification de son mode de nomination. Par exemple, la commission judiciaire du Sénat pourrait proposer plusieurs noms au Président ; après acceptation de l'un d'entre eux par ce dernier et approbation par le Sénat, le ministre de la Justice serait en poste pour dix ans. Cette modification qui, a priori, peut se faire sans modifier la Constitution, aurait le mérite de protéger le ministre de la Justice des pressions de l'exécutif et de garantir l'indépendance de l'enquête.

Il n'y aurait alors plus besoin de procureurs indépendants.

Anne Deysine est professeur à l'université Paris-X - Nanterre.

AU COURRIER DU « MONDE »

UNE PUBLICITÉ CHOQUANTE

Dans *Le Monde* du 22 mai, juste en dessous des articles sur l'Indonésie, une publicité pour l'office du tourisme thaïlandais, « Happy Hour en Thaïlande ». Je trouve cette publicité absolument choquante, elle utilise comme argument de vente, avec une délicatesse à toute épreuve (voir le dessin du touriste franchouillard et la phrase : « Toutes les bonnes choses ont une fin »), la crise financière que subissent les Thaïlandais, et dont nous devrions profiter ! Comment *Le Monde* peut-il s'abaisser à faire ça ?

Sandrine Odin
par courrier électronique

Réchauffement de la Terre et mythe du Déluge

par Roland Paskoff

L'EXPOSITION de Lisbonne sur le thème de l'océan donne l'occasion de repenser de l'élévation du niveau des mers, qui serait susceptible, au cours du siècle prochain, de submerger des espaces côtiers bas, tels les atolls du Pacifique ou les plaines deltaïques, souvent surpeuplées, comme au Bangladesh.

La grande majorité des spécialistes s'accorde pour penser que, pendant les 100 dernières années, le niveau de la mer s'est déjà élevé à une vitesse de l'ordre de 1,5 mm par an. Cette élévation est mise en relation avec le réchauffement contemporain, attesté par des données instrumentales, à l'origine d'une fusion partielle des glaciers de montagne et d'une expansion de la tranche d'eau superficielle des eaux océaniques. Pour l'avenir, les estimations les plus récentes, qui tiennent compte de la baisse des prévisions antérieures, pronostiquent d'ici à la fin du XXI^e siècle une hausse qui pourrait se situer entre 15 et 90 cm, la valeur la plus probable étant de l'ordre de 50 cm.

En réalité, lorsque l'on considère le niveau de la mer sur une côte, c'est le comportement du niveau marin relatif - celui qui résulte de l'interférence des mouvements des continents (affaissement ou soulèvement) et des variations du niveau propre des océans et des mers (hausse ou baisse) - que l'on doit prendre en compte. En Scandinavie

et au Canada, où les rivages se soulèvent avec une vitesse qui peut aller jusqu'à 1 cm par an, la hausse attendue du niveau marin planétaire n'empêchera pas le niveau marin relatif de poursuivre sa baisse ! En revanche, là où ce niveau s'élève déjà, comme c'est le cas en France, la tendance se maintiendra, sans que pour autant se produisent nécessairement des submersions. On le voit bien avec le Mont-Saint-Michel, où l'on essaye de combattre les atterrissements pour maintenir l'insularité du Mont qui est condamné à connaître un jour le sort du mont Dol voisin. Lui aussi fut une île ; il est aujourd'hui entouré de tous côtés par les terres de son marais. Les choses ne sont donc pas si simples. Reprenons le cas des plaines deltaïques : parce que la limite entre la terre et la mer y est souvent incertaine, elles paraissent les plus menacées ; elles sont capables de survivre si les fleuves qui les construisent sont en mesure d'apporter jusqu'à la côte un volume de sédiments qui compense l'élévation du niveau de la mer. Or, beaucoup de cours d'eau sont aujourd'hui équipés en barrages qui piègent les alluvions. En Espagne, dans le cas de l'Ebre, la charge solide livrée à la mer a été réduite de 95 %. Le Rhône est aussi largement bridé. Sur la côte de la Camargue, où le niveau marin relatif monte à la vitesse de 2 mm par an, on peut prévoir une extension des plans d'eau salée au sud de l'étang de Vaccarès. Toutes les

plaines deltaïques ne sont pas également guettées par une submersion permanente. Le risque existe là où un déficit sédimentaire lié à l'aménagement de barrages ne permet plus d'opposer un obstacle à l'invasion de la mer.

La disparition des îles coralliennes basses est-elle programmée, comme on l'écrit souvent ? Normalement pas, car le corail a l'aptitude de croître verticalement à une vitesse de l'ordre de plusieurs millimètres par an, donc supérieure à celle attendue pour l'élévation du niveau de la mer. Mais, ici encore, les activités humaines peuvent avoir des effets néfastes. Les effluents urbains, par exemple, sont à l'origine d'une pollution des eaux littorales qui entrave considérablement la vie corallienne. Les îles sableuses basses qui rendent habitables les atolls sont sans doute menacées d'être amoindries si le réchauffement de l'eau océanique rend plus fréquents les cyclones, mais elles le seront encore plus si on continue à y exploiter inconsidérément le sable pour couvrir les besoins de la construction.

L'élévation du niveau de la mer pose aussi le problème de la fréquence et de la magnitude des submersions temporaires qui se produisent à l'occasion des tempêtes. Cet aspect de la question, rarement évoqué, est peut-être celui qui affectera le plus les sociétés riveraines. Ces inondations se produisent lorsque, pour des raisons atmosphériques (baisses marquées de

pression, vents forts venant du large), le niveau de la mer connaît pendant quelques heures une élévation exceptionnelle que l'on appelle une surcote. Pour le littoral des Pays-Bas, par exemple, on estime qu'actuellement une surcote de 4 mètres a une chance de se produire une fois en 250 ans. Avec une élévation de 1 mètre du niveau de la mer, il suffirait d'une surcote de 3 mètres pour atteindre 4 mètres. Or, une telle surcote se manifeste aujourd'hui une fois tous les 50 ans. Les risques d'inondation temporaire par la mer seront donc aggravés.

L'élévation prévue du niveau de la mer n'est en rien comparable à celle, qui, à la fin de la dernière période glaciaire, avec une vitesse atteignant à certains moments 3 cm par an, a provoqué une invasion universelle et étendue de terres habitables. On a trop tendance à exagérer les conséquences et à minorer les effets des détériorations dues aux activités humaines sur les milieux littoraux. Cela étant rappelé, il faut s'attendre, au moins sur certains littoraux plus vulnérables que d'autres, à des replis significatifs des rivages. Les plans d'aménagement qui les concernent doivent prendre en compte cette évolution régressive.

Roland Paskoff est professeur à l'université Lumière de Lyon et co-éditeur du *Journal of Coastal Conservation*.

DU 2 AU 30 JUIN

Les Agences France Télécom vous souhaitent de bien profiter de leur offre d'été.



Jusqu'à 500 F de remise immédiate sur les téléphones Ericsson* et 200 F en cadeau découverte sur les forfaits Loft d'Itineris**.



*Remise immédiate de 500 F TTC sur les terminaux Ericsson GF 788 et 788 et de 400 F TTC sur les terminaux Ericsson GA 628, sous réserve de la souscription d'un forfait Loft d'Itineris (à partir de 205 F TTC par mois) pour une durée minimale de 12 mois. Forfait de communications en France Métropolitaine (au-delà du forfait : 2 F la minute) ; les appels vers certains numéros inclus dans le forfait sont en outre l'objet d'une tarification spécifique. Frais de mise en service : 422 F TTC. **Offre valable jusqu'au 27 juin 98 pour toute souscription à l'un des forfaits Loft (hors abonnement Dedicé) et déducte de l'une de vos prochaines factures.



il a
le sa
et le
nu
cia.
s ba

lors
s de
lans

s,
il
25
te
r-
le-
e-
ur
ur
d'
si-
nt
25
s le
en
ce à
UA)
s en
La
prés
stti-
sal).

200,
l re-
ra-
o-
gne
lans
tion
erts
s al-
fen-
n fé-
lres

est
te
re-
u-
is, ne

di-
l'is
que.

che
arti-
nseil
sèle-
trois

pour
quit-
timé
réle-

e de
e ad-
e pi-
ans
it six

on.
sée
sule
et
du
FT.
our
art

2.13 / mo

FINANCE La Banque d'Angleterre a annoncé, jeudi 4 juin, une nouvelle hausse de ses taux d'intérêt. Cette septième augmentation depuis l'arrivée au pouvoir des tra-

vailleurs, en mai 1997, porte le coût de l'argent à 7,50 %. La banque a justifié sa décision par l'impact de la hausse des salaires dans le privé. ● LES INDUSTRIELS britanniques,

déjà pénalisés par la cherté de la livre sur les marchés extérieurs, ont exprimé leur désapprobation et leur inquiétude. ● LES SYNDICATS ont fait écho à ces réactions en affir-

mant que cette nouvelle hausse était inutile. ● L'INSTITUT d'émission, profitant de son indépendance toute neuve - elle lui a été accordée par Tony Blair -, cherche à fisser les

cycles économiques anglais en mettant fin à la tradition du stop and go, c'est-à-dire des phases d'expansion rapides et inflationnistes suivies par de fortes récessions.

La hausse des taux suscite un tollé chez les entrepreneurs britanniques

Le durcissement de la politique monétaire, décidé jeudi 4 juin, va handicaper encore un peu plus les industriels anglais, qui souffrent de la cherté de la livre sur leurs marchés d'exportation. La City, le patronat et les syndicats ont réagi négativement

LONDRES de notre correspondant à la City

« Les Britanniques sont des neurasthéniques aux joues roses. » Cette remarque de Julien Green s'applique à merveille à l'état d'esprit de deux industriels anglais au teint frais après le nouveau tour de vis monétaire décidé le 4 juin par la Banque d'Angleterre : à la tête de PME, Bill Good et Andrew Fraser ont les idées noires face à la nouvelle hausse attendue de la livre sterling par rapport à toutes les autres monnaies européennes.

Pour les exportateurs britanniques, le répit lié à la légère baisse du sterling ces derniers temps, aura été de courte durée. « La livre va nous tuer », se lamente le directeur général de Sterling Tubes, basé à Chesterfield (Midlands), qui réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, en

particulier en Europe continentale et aux Etats-Unis.

La cherté de la monnaie nationale l'a contraint récemment à licencier 40 employés sur les 370 que compte sa société de mécanique et d'autres subvont. « Nous avons dépassé le point de non-retour. Le gouvernement ignore sans doute que, dans notre métier, on ne peut ouvrir et fermer le robinet de l'investissement à sa guise. Certaines décisions sont irréversibles », affirme-t-il.

PARMI LES MARCHÉS

Si en 1995-1996 l'entreprise avait réalisé des bénéfices records en tirant profit de l'essor des marchés américain et britannique, 1997 a été un désastre et 1998 sera plus mauvaise encore. « Je n'ai jamais connu de telles difficultés, même aux pires heures de la dure récession de 1981. » Pris à la gorge, l'industriel du Pays noir met tous

ses espoirs désormais dans une forte reprise économique française et allemande qui laisse augurer, à terme, un relèvement du loyer de l'argent dans ces deux pays, principaux partenaires commerciaux européens du Royaume-Uni.

« Je viens de concéder à l'un de mes clients une réduction de prix de 15 % pour rester compétitif sur le marché italien. Je n'aurais pas le choix », se plaint Andrew Fraser, patron de la société Stewart Fraser, installée à Ashford (Kent) qui fabrique des portes à tambour en acier inoxydable.

Parallèlement, le sidérurgiste chez qui il s'approvisionne, une firme très spécialisée desservant uniquement le marché local et tournant à pleine capacité, a refusé de lui consentir la ristourne réclamée de 5 %. Pour tenter de compenser l'érosion constante de ses marges, l'entrepreneur a tiré

profit de la faiblesse relative du florin pour acheter une machine neuve aux Pays-Bas afin d'accélérer la chaîne de production.

Chute préoccupante des carnets de commande, bénéfices 1997 en forte baisse malgré l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, rivalité étrangère plus agressive tirant profit d'une position concurrentielle désormais favorable, renchérissement du crédit : à ces problèmes provoqués par « l'effet sterling » est venu s'ajouter le casse-tête de l'augmentation inévitable à l'automne des salaires de 83 employés.

La main-d'œuvre entend maintenir son pouvoir d'achat rogné par le relèvement à répétition du loyer de l'argent, via les crédits hypothécaires à taux variables, la norme dans ce pays de petits propriétaires. Le sud-est anglais est de surcroît confronté à une grave

pénurie d'ouvriers qualifiés en raison de la concurrence des rémunérations élevées offertes à Londres. « Si la livre ne baisse pas rapidement, je vais devoir licencier. J'ai besoin de stabilité pour planifier l'avenir », indique notre interlocuteur.

Les exportateurs souffrent. L'annonce de la Banque d'Angleterre a coïncidé avec celle de la perte de centaines d'emplois chez Dawson International, premier groupe textile écossais, et le transfert d'une partie de la production en Inde et en Italie. Ecoulant plus de la moitié de sa production à l'étranger des frontières, British Steel, qui a vu ses profits s'écrouler au cours de ces deux dernières années, devrait publier le 15 juin des résultats décevants pour l'exercice qui s'est achevé le 31 mars. Pour sa part, le groupe pharmaceutique Glaxo a calculé qu'en 1998, ses revenus devraient

baïsser de 5 % si le taux de change se maintenait au niveau actuel.

Du textile à la mécanique, de la pétrochimie à la sidérurgie : à en croire un rapport de la compagnie "31", des pans entiers de l'industrie britannique sont aujourd'hui en crise. La reprise attendue de la hausse de la livre devrait accentuer l'émergence d'une économie à deux vitesses caractérisée d'une part, par un pôle exportateur en difficulté et, d'autre part, par un secteur tourné vers le marché intérieur, toujours porteur.

Mais certains domaines d'activité, dominés par les investisseurs étrangers, comme l'automobile et l'électronique, résistent mieux au rессac des ventes grâce aux pressions de la maison-mère sur les fournisseurs, les gains de productivité ou les investissements dans la recherche.

Marc Roche

Une décision surprise de la Banque d'Angleterre

LONDRES de notre correspondant

La Banque d'Angleterre a annoncé, jeudi 4 juin, une nouvelle hausse d'un quart de point de ses taux d'intérêt. La décision a été prise par le Comité de politique monétaire qui se réunit à cet effet chaque mois. Après six hausses depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes il y a treize mois - la dernière datant de novembre 1997 -, le coût de l'argent est désormais de 7,50 %. Cette mesure a causé une grande surprise à la City et inquiète à la fois le patronat et les syndicats. L'indice Footsie a terminé la journée en baisse de 37,6 points.

Il semble que l'arrivée récente d'un nouveau membre du Comité - l'économiste en chef de la Banque, John Vickers - ait fait pencher la balance en faveur de ceux que l'on appelle ici les « faucons », mettant en minorité le gouverneur, Eddie George. La Banque - dont la mission première est de lutter contre l'inflation, fixée à 3 % pour la présente année fiscale et à 2,5 % pour la prochaine - a justifié sa décision par l'impact de la hausse des salaires dans le secteur privé. « L'évolution du marché du travail a été un facteur déterminant d'une inflation générée intérieurement », a-t-elle indiqué dans un communiqué. « Il s'est avéré au cours du mois passé que le resserrement du marché du travail a été causé par une croissance des salaires du secteur privé qui menace nos objectifs d'inflation à moyen terme. »

Si la Banque s'est vu accorder par le Labour la responsabilité de fixer librement les taux d'intérêt, elle n'en a pas moins reçu le soutien public du gouvernement. Le porte-parole de Tony Blair a qualifié sa décision d'« absolument correcte. La Banque a autorité pour lutter contre le moindre signe d'inflation et, dans aucune circonstance, nous ne pouvons retourner au cycle de boom et de récession » qui, selon lui, prévalait sous l'ère thatcherienne. Il a aussi critiqué les augmentations de salaires des entreprises qui dépassent la hausse du coût de la vie. Surtout à un moment où les objectifs officiels dans ce domaine ne sont toujours pas atteints.

La politique de discipline financière de Gordon Brown, le chancelier de l'échiquier, ne s'accommode guère de ces hausses de salaires et des distributions de bonus, génératrices d'inflation. Surtout à un moment où le gouvernement s'efforce avec peine de rallier les fonctionnaires à la modération salariale. Les analystes de la City contestent toutefois cette analyse. Jonathan Loynes, économiste spécialiste du Royaume-Uni à HSBC Holdings, estime que cette hausse « n'était pas nécessaire ». Les effets de l'at-

tribution récente de primes qui, selon lui, est à l'origine de cette poussée d'inflation sur les rémunérations ne sont que temporaires. Ce que confirme l'économiste en chef de Barclays Capital, David Hillier.

Tous deux craignent que les effets soient pires que les causes et qu'en voulant éviter un attentisme brutal de l'économie, le gouvernement ne le provoque. « Cela signifie que non seulement les entreprises devront fermer leurs portes mais que le secteur des services sera également plus affecté que prévu » alors qu'il subit déjà le contrecoup du cours de la livre, explique David Hillier. D'autant que l'économie est entrée dans une phase de ralentissement, ajoute Jonathan Loynes, pour lequel « la mesure annoncée accroît les risques de récession au cours des deux prochaines années » alors même que l'économie britannique souffre déjà du cours élevé de la livre.

« Les risques de récession au cours des deux prochaines années sont accrus », prédit un économiste

On comprend mieux le mécontentement du patronat, exprimé par la Confédération des industries britanniques (CBI), quand on sait que le niveau des commandes à l'exportation est le plus bas depuis quinze ans. Le CBI se dit d'autant plus « inquiet » qu'il pense que les objectifs d'inflation du gouvernement auraient de toute manière été atteints à la fin de l'année. Il s'agit pour lui d'un mauvais coup de plus contre les exportateurs et il est temps que le Treasury « signale d'urgence que les taux ont atteint leur hausse maximale ».

Le secrétaire général des syndicats (TUC), John Monks, a fait écho à cette inquiétude en ajoutant que « cette hausse à la fois inutile et inattendue augmente les risques d'un atterrissage brutal et nous aura investissements et à l'emploi ». La hausse des taux est enfin une mauvaise nouvelle pour ceux qui ont souscrit un crédit pour acheter leur maison. Car ces hausses sont généralement répercutées automatiquement par les sociétés de crédit. Or les emprunteurs sont également des électeurs. Mais il est clair que, pour le moment, le « chancelier de fer » privilégie avant tout la rigueur financière.

Patrice de Beer

Qui a bien pu transporter 12 754 250 bouteilles de Perrier bues pendant Roland-Garros cette année ?

La réponse coule de source.

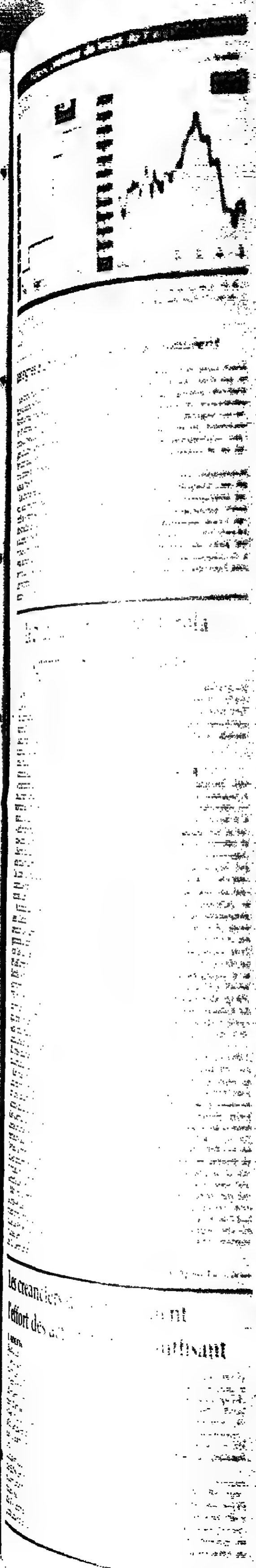
LA CONFIANCE DES GRANDES MARQUES

FRET SNCF

« Nous de vous faire préférer le train. »

Grandes marques choisissent Fret SNCF. Fret SNCF offre des solutions logistiques personnalisées pour le transport des produits alimentaires en petites ou grandes quantités en France et à l'étranger.

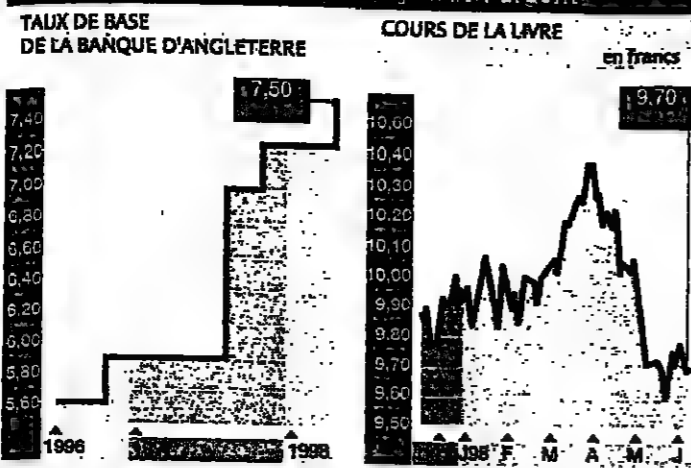
Pendant Roland Garros mais aussi toute l'année, ce n'est pas par hasard si les plus



VI
E
L
C
D
E
gib
sal,
cor
pen
pét
tell
ent
que
cia
teu
con
pay
la c
et a
div
teu.
L
très
dus
tiq
logé
gén
jusc
vés
teu
que
et fi
tion
Ave
sant
d'at
com.
Le
Jac
à c
soy
au.
Au.
de
salt,
prév
Unis
D'
beat
d'ifo
man
deur
Stali
com
mod
sons
mie
gran
tran
men
rulin
chiff
« I
d'inc
l'inq
c'est
il se
que
tiere
en n
que
limit
conc
se te
s'est
dans
liq
en n
tion
« I
avait
trava
gran
cuis
l'Etat
l'audi
com
pelle
si le
hom

de la confiance

Hausse continue du loyer de l'argent



En l'espace de 21 mois, le loyer de l'argent en Angleterre est passé de 5,75 % à 7,50 %. La livre est restée stable après la dernière hausse des taux du jeudi 4 juin.

La Banque d'Angleterre profite de son indépendance toute neuve pour lisser les cycles économiques

L'institut d'émission veut rompre définitivement avec la tradition du « stop and go »

SI MINIME soit-elle - 0,25 % seulement - la hausse surprise de son taux de base décidée jeudi 4 juin par la Banque d'Angleterre constitue un geste monétaire.

ANALYSE
Aux yeux des banquiers centraux, l'inflation n'est pas morte

taire majeur, aux lourdes conséquences et aux enseignements multiples.

Il marque d'abord une volonté de rompre définitivement avec la tradition et l'histoire économiques du Royaume-Uni, caractérisées par des politiques de stop and go, c'est-à-dire des phases d'expansion rapides et d'inflationnistes suivies par de fortes récessions. C'est encore ce qui s'était passé à la fin des années 80, l'Angleterre passant d'un taux de croissance record de 5 % en 1988 à une contraction brutale de 2 % du produit intérieur brut en 1991.

En relevant ses taux alors même que les signes de ralentissement de l'activité se multi-

plient (lire ci-contre) et que la hausse des prix reste très modérée, la banque centrale britannique adopte officiellement la stratégie des frappes préventives, déjà couramment pratiquée par la Réserve fédérale américaine et par la Bundesbank allemande, destinée à ne pas laisser la moindre chance à l'inflation de s'installer. Et ce quel qu'en soit le coût pour l'activité industrielle ou la consommation des ménages.

SIX HAUSSES

Elle affiche par là même son intention de lisser les cycles économiques britanniques et de les rapprocher du mode de croissance qui existe sur le continent européen.

Le geste de la Banque d'Angleterre confirme aussi avec éclat la révolution monétaire que constitue le fait d'octroyer son indépendance à une banque centrale, ce qu'avait choisi de faire le gouvernement de Tony Blair dès son arrivée au pouvoir, en mai 1997.

Depuis, l'institut d'émission a relevé à six reprises ses taux sans se préoccuper le moins du monde des critiques du patronat, des syndicats ou de la classe po-

litique. Ces critiques se sont d'ailleurs transformées, jeudi, en hurlements, tous reprochant à la banque centrale de tuer la croissance par une politique qui a pour conséquence d'accentuer la surévaluation de la livre sterling et d'augmenter les difficultés des entreprises exportatrices.

Patronat et syndicats, conservateurs et libéraux-démocrates ont rejoint une majorité d'analystes financiers pour crier au casse-cou. La Banque d'Angleterre n'avait même jamais été à ce point critiquée de son histoire. Mais quel gouvernement - travailliste ou conservateur - aurait eu le courage - ou l'inconscience ? - d'aller ainsi à contre-courant des désirs de l'opinion publique et des besoins des dirigeants d'entreprises ?

Le tour de vis monétaire donné par l'institut d'émission britannique, qui trouve sa justification officielle dans la progression rapide des salaires résultant de la situation de quasi-plein emploi observée outre-Manche, prouve en fait qu'aux yeux des banquiers centraux internationaux l'inflation n'est pas morte.

Ils ne sont guère convaincus par la thèse développée par de

nombreux économistes, surtout aux Etats-Unis, qui défendent depuis plusieurs années le concept d'une « nouvelle économie ».

NOUVELLE ÈRE

Dans cette nouvelle ère, les prix seraient mécaniquement tirés vers le bas en raison de la concurrence acharnée à laquelle se livrent les entreprises internationales pour vendre leurs produits sur le marché mondial et de la diffusion croissante des nouvelles technologies de l'information qui permettent d'améliorer de façon considérable la productivité et de réduire les prix des biens et services.

Mais en dépit de l'absence de tensions inflationnistes aux Etats-Unis après sept années de croissance ininterrompue et une situation de plein emploi, les banquiers centraux n'adhèrent pas pour autant à ce scénario rose.

Et la décision de la Banque d'Angleterre pourrait en annoncer d'autres similaires, que ce soit aux Etats-Unis mais aussi en Allemagne et en France.

Pierre-Antoine Delhommeaux

Les signes d'un ralentissement s'accumulent

Les exportations britanniques ont accusé, en mai, leur plus forte baisse depuis 1995, selon la dernière étude de Chartered Institute of Purchasing and Supply (CIPS). Une entreprise sur quatre déclare avoir enregistré une chute de ses exportations pour le deuxième mois consécutif. Principal accusé de ce déclin : la livre. Malgré un léger affaiblissement depuis quelques mois, le cours de la monnaie britannique est resté comme très élevé par les industriels, surtout après avoir bénéficié pendant tout le début des années 90 de niveaux très bas.

La cherté de la livre commence aussi à handicaper les industriels sur leur propre marché intérieur : les produits britanniques ont du mal à s'imposer face aux productions importées. La production industrielle, qui a connu un brusque arrêt en avril, est stagnante. Pour s'adapter, les firmes ont réduit leurs capacités et diminué leurs approvisionnements pour la quatrième fois en cinq mois. Les stocks ont diminué très rapidement en mai. Une entreprise sur cinq dit avoir déstocké, selon le CIPS. Pour le troisième mois consécutif, et à un rythme plus rapide qu'en avril, les entreprises ont supprimé des emplois. Toutes se préparent à une récession.

Le groupe américain Motorola supprime 15 000 emplois

« MOTOROLA vous donne des ailes. » Tel était l'un des slogans de la campagne de publicité institutionnelle lancée aux Etats-Unis, en avril, par l'industriel américain Motorola, l'un des ténors mondiaux des télécommunications et des composants électroniques. Une opération dont l'objectif était de redorer l'image d'une compagnie fortement malmenée ces derniers mois. Croissance des ventes qui s'effondre, parts de marché qui se tassent, bénéfices qui régressent, clients qui passent à la concurrence en raison de problèmes de qualité, la liste est longue des déboires accumulés par le groupe de Schaumburg (Illinois).

A défaut de « donner des ailes » à ses clients, Motorola a décidé de rogner les siennes. Jeudi 5 juin, le groupe a annoncé la suppression, sur les douze prochains mois, de 15 000 emplois, soit 10 % de ses effectifs. « Nous voulons réaliser des économies annuelles de plus de 750 millions de dollars (4,5 milliards de francs) », a indiqué la direction, qui prévoit une restructuration de son outil industriel dans les semi-conducteurs et les terminaux de radiomessagerie, ainsi que l'abandon de certaines activités.

Ces mesures se traduiront par une provision de 1,95 milliard de dollars (avant impôts) dans les résultats du deuxième trimestre 1998. Ces derniers, indépendamment de cette charge, seront en baisse et inférieurs aux prévisions des analystes, a prévenu le groupe, qui a aussi annoncé que le résultat d'exploitation sera déficitaire sur l'ensemble de 1998.

Motorola impute la poursuite de la baisse de ses résultats - au premier trimestre, le bénéfice net a reculé de 45 % - à la situation économique en Asie, à la détérioration de la demande et à la forte pres-

sure sur les prix, particulièrement dans les semi-conducteurs. Dans ce secteur, les prévisions font état d'une baisse des achats mondiaux de 1,8 % à 134,6 milliards de dollars cette année.

PROBLÈMES DE QUALITÉ

Les restructurations auront sans doute un effet quasi mécanique, à moyen terme, sur les résultats de Motorola. Mais la direction n'a donné aucune indication sur la façon dont elle compte redresser la barre dans l'un de ses secteurs clés, la téléphonie mobile. Dans les équipements de réseaux et les terminaux, la compagnie perd du terrain. Sur son marché national, sa part dans les achats de terminaux portables est tombée à 34 %, alors qu'elle atteignait encore 60 % en 1994. Motorola paie le retard avec lequel il a fait basculer ses produits de la technologie analogique à la technologie numérique. La firme paie aussi des problèmes de qualité, qui ont par exemple conduit en mars l'opérateur américain PrimeCo à lui ôter un contrat de 500 millions de dollars.

Nommé PDG en janvier 1997, Christopher Galvin, petit-fils du fondateur de Motorola, a donc la rude tâche de régler ces problèmes et de démontrer qu'il peut relancer un groupe hier encore admiré pour ses innovations et sa fulgurante croissance (+27 % par an en moyenne entre 1993 et 1995) et ne pas le laisser devenir un acteur de second plan. Cela passe par de sérieuses remises en cause internes, le groupe étant réputé pour ses baronnies. Certains experts aux Etats-Unis émettent aujourd'hui des doutes sur les capacités de M. Galvin à conduire ces changements.

Philippe Le Coeur

Pendant la Coupe du Monde, la SNCF déplace tous les jours des montagnes.



FRET SNCF
LA CONFIANCE DES GRANDES MARQUES

Pendant la Coupe du Monde mais aussi toute l'année, ce n'est pas par hasard si les plus grandes marques choisissent Fret SNCF. Fret SNCF offre des solutions logistiques personnalisées pour le transport des produits alimentaires en petites ou grandes quantités en France et à l'étranger.

SNCF

FRET

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

Les créanciers de BPS estiment l'effort des actionnaires insuffisant

L'ADEFIC, l'association qui regroupe l'essentiel des créanciers de la Banque Pallas Stern (BPS), en liquidation, s'est réunie jeudi 4 juin. A l'issue de trois heures de débats, les créanciers ont rejeté la proposition des actionnaires de Comipar, la maison mère de BPS. Pour mettre fin à l'action en comblement de passif engagée contre eux, ces derniers ont proposé de réinjecter 1,2 milliard de francs et d'abandonner 2 milliards de créances. Le plus gros effort incomberait à Eif (400 millions en cash) et à la Société de Banque Suisse (1,2 milliard d'abandon de créances et 125 millions en cash).

Les créanciers exigent de récupérer 60 % de leur créance. « Il manque encore plusieurs centaines de millions de francs », estiment-ils, soulignant qu'il y a des incertitudes sur les montants auxquels les actifs de BPS et de Comipar seront cédés. Le tribunal de commerce de Paris a commencé à dépouiller les cent huit propositions de reprises parvenues aux liquidateurs. Certaines (comme celle de Maaf Assurance ou de Goldman Sachs) portent sur une grande partie, voire la totalité du patrimoine, d'autres sur un simple parking.

d) à
e so
t le
mue
cia.
is sa

lors
s de
lans

che
em
che
Bis
: di
c à
UA)
s en
La
prés
stil
jal).

ann.
tre
ra-
ou-
gne
dans
tion
erts
s al-
fen-
n fé-
lres

icta-
lun.
rne-
Eu-
éalt
ren-
cs ».

di-
l'ie
que.

che
arti-
nell
pèle-
trois

pour
ultim-
timé-
réle-

e de
e ad-
e pi-
ans
it six

st
re
ur-
is,
ne

16

di-
l'ie
que.

che
arti-
nell
pèle-
trois

pour
ultim-
timé-
réle-

e de
e ad-
e pi-
ans
it six

mu.
ce
ole
e et
du
ET
sur
ric

243 mm

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 6 JUIN 1998

« France-Soir » met en place son « plan de la dernière chance »

Le quotidien populaire du groupe Hersant inaugure, lundi 8 juin, une formule au format tabloïd, une nouvelle tentative pour enrayer le déclin de sa diffusion

A AUBERVILLIERS, juste de l'autre côté du périphérique, à quelques jets de ballon du Grand Stade, un immeuble en brique, encore anonyme, au milieu des Entrepôts et Magasins généraux de Paris. Il abrite le nouveau siège de France-Soir. Un France-Soir à taille humaine, qui sent à nouveau vibrer ses rotatives, à ses pieds, loin du paquebot prestigieux de la rue Réaumur et des heures de gloire de la période Lazareff, loin aussi de la période des vaches maigres, coté entre deux étages du Figaro.

« Le plan de la dernière chance » de France-Soir se met enfin en place. Lundi 8 juin, paraîtra un nouveau journal qui adoptera le format tabloïd et donnera de la place à la couleur, tout en baissant sensiblement son prix, de 5 francs à 3,90 francs, pour s'aligner sur celui de l'édition nationale du Parisien, Aujourd'hui.

« C'est la première fois depuis longtemps qu'il y a un vrai projet de relance et d'avenir pour France-Soir », explique Yves de Chaisemartin, PDG du titre et de la Socpresse, la principale société du groupe Hersant. Alors que le journal est dans une situation financière critique, perdant 80 millions de francs par an, le groupe a acquis deux nouvelles rotatives et trouvé un financement de 150 millions de francs pour favoriser cette relance. Cette transformation sera progressive et en deux étapes. Les changements de format et de prix s'accompagneront de premières modifications de la maquette, suivies par d'autres à la rentrée.

Ce nouveau France-Soir comportera quarante pages, dont seize en couleurs et un cahier central de huit pages jaunes, consacré aux courses,

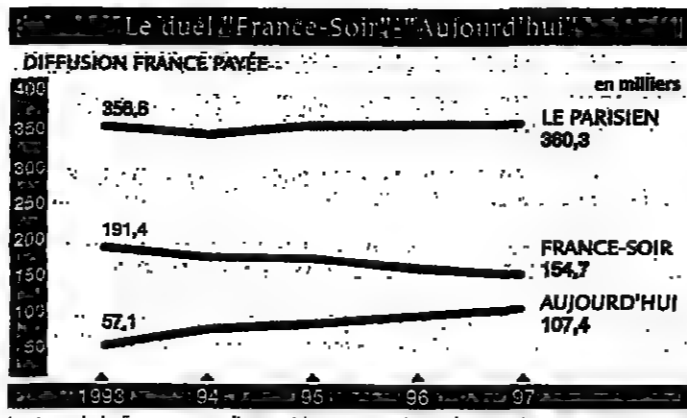
quatre jours par semaine. Les mardis et jeudis, le supplément sera consacré à la Coupe du monde, pendant la durée de la compétition, puis au Tour de France. Une fois ces épreuves terminées, le cahier du mardi sera consacré aux spectacles et celui du jeudi, aux jeux et à la bande dessinée.

Deux nouveautés dans l'organisation du journal : la création d'un pôle d'enquêtes, composé de sept journalistes, et d'un service « Vie quotidienne ». L'équipe a été renforcée, avec des recrues venant notamment du Parisien et de VSD, ne compensant pas la trentaine de personnes qui sont parties depuis le début de l'année.

« ROMAN DE L'ACTUALITÉ »

Le nouveau France-Soir se fera avec une équipe rédactionnelle de moins de cent personnes. Un nombre restreint qui sera contrebalancé, selon le directeur de la rédaction, Yves Thérard, par la motivation d'une équipe qui affiche une moyenne d'âge d'environ 35 ans.

Yves Thérard veut renouer avec la tradition du grand France-Soir, « avec des histoires, des reportages, des enquêtes ». L'heure du bouclage a été retardée pour tenir compte de l'actualité. La définition de la nouvelle formule, pour le directeur de la rédaction, c'est « Informer, distraire, rendre service », tout en y injectant « de la passion » pour faire « le roman de l'actualité ». « Nous excluons les excès et le bidonnage, mais nous ne voulons pas être un journal consensuel. Nous ne serons ni un tabloïd anglais, ni Le Parisien », précise Yves Thérard. Il veut accorder une place importante aux portraits et aux entretiens « sans langue de bois » avec des hommes



L'édition nationale du Parisien, Aujourd'hui, a doublé sa diffusion en cinq ans, tandis que Le Parisien restait stable, que France-Soir déclinait et qu'InfoMatin disparaissait.

politiques. Il souhaite également que des écrivains participent au journal pour traiter l'actualité, comme l'a expérimenté Yann Queffelec, pendant le procès Papon.

Une page « Vie pratique » thématique est prévue quotidiennement. Une rubrique « Argent », lundi, une page pour les seniors, le mardi, « Juniors », le mercredi, « Automobile », le jeudi, « Santé »,

le vendredi. Le samedi, deux pages seront consacrées à la maison et au jardin, d'une part, et au tourisme, d'autre part. Le samedi, le supplément « Télévision » du groupe Hersant sera distribué en région parisienne, au prix de 3,50 francs. Sa diffusion sera éventuellement étendue à l'ensemble du territoire, ultérieurement.

La couverture de la télévision et

des spectacles et celle des sports seront renforcées. Le bouclage plus tardif permettra d'intégrer les résultats sportifs de la soirée, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne formule. Enfin, en changeant de physionomie, France-Soir perdra son billettiste attiré - et ancien directeur de la rédaction - Philippe Bouvard, qui sera remplacé par l'écrivain et polémiste André Berloff.

INVERSE LA SPIRALE

En même temps qu'à Aubervilliers, le journal sera également imprimé à Nantes, Toulouse, Vitrolles, Lyon et Nancy. Ces éditions comporteront dans un premier temps moins de couleurs, tant que la modernisation des imprimeries décentralisées n'est pas achevée.

L'objectif de cette formule est d'inverser la spirale du déclin de France-Soir, tombé à une diffusion totale payée de 161 733 exemplaires, avec l'espoir de franchir à nouveau la barre des 200 000 exemplaires, en « retrouvant, selon Yves de Chaisemartin, les lecteurs et les lectrices perdus d'InfoMatin ».

Alain Salles

Une grève à la BBC menace la retransmission du Mondial

LONDRES de notre correspondant Les Britanniques qui ont allumé leur radio ou leur télévision jeudi 4 juin ont eu la surprise de ne pas trouver leurs bulletins d'information quotidiens : les techniciens de la BBC étaient en grève pour vingt-quatre heures. Un nouvel arrêt de travail, suivi de l'envoi d'une délégation à la Chambre des communes, est prévu pour le 9 juin.

Si la conciliation prévue par l'organisme chargé de résoudre les conflits - FACAS - n'aboutit pas d'ici là, le Syndicat de la radiodiffusion, des loisirs, du cinéma et du théâtre (Bectu) envisage de poursuivre son mouvement revendicatif pendant la Coupe du monde de football, qui débute le 10 juin par le match Ecosse-Bresil.

Selon le Bectu, 15 000 personnes ont cessé le travail jeudi ; elles n'étaient que 3 500 selon la direction. Les grévistes ont installé des piquets de grève à l'entrée des studios de la « tante », Auntie, comme on surnomme familièrement la radio-télévision nationale. Selon John Fray, responsable pour la radiodiffusion du syndicat des journalistes NUJ, un certain nombre de journalistes ont refusé de franchir les piquets, ce qui a entraîné de sérieuses perturbations dans les rendez-vous d'information, qui sont le point fort de la BBC. Le Bectu a de son côté affirmé que la production de plusieurs programmes a également été affectée.

LE CRICKET ÉPARGNÉ

Toutefois, la première journée du test-match de cricket entre l'Angleterre et l'Afrique du Sud a été diffusée sans trop d'incidents, du personnel non gréviste et des cadres ayant été mobilisés pour l'occasion. La BBC avait mis un point d'honneur à éviter que le sport national ne souffre de la grève. Néanmoins, non seulement la Coupe du monde, mais le tournoi de tennis de Wimbledon et les courses royales d'Ascot risquent de devenir la cible du personnel de la BBC.

« Si le conflit n'est pas résolu mardi prochain, notre nouvelle étape sera la Coupe du monde », nous a dé-

claré le négociateur du Bectu, Gerry Morrissey, qui envisage de bloquer la diffusion de certains matches. Il assure avoir obtenu l'appui des six syndicats français de la radiodiffusion, en particulier de la CGT. « Il est clair qu'avec leur soutien nous pourrions empêcher la retransmission de ces matches. Nous pourrions également interrompre la couverture de la Coupe par Radio 5 Lve. » De son côté, la BBC indique avoir pris des dispositions d'urgence.

RISQUES DE PRIVATISATION

Ces derniers temps, les relations sociales se sont tendues au sein de la BBC et le malaise touche plusieurs catégories de personnel, y compris les journalistes. Le NUJ pourrait également appeler à la grève si ses revendications sur la politique des salaires ne sont pas satisfaites.

Il s'agit de la première grève à la BBC depuis 1994. Cette fois-ci, le personnel entend protester contre les risques de privatisation. Il conteste en particulier la décision de la direction de transférer à partir du 1er juillet la majorité de ses techniciens vers une nouvelle filiale, nommée BBC Resources Ltd. Les syndicats y voient un début de privatisation déguisée. Ils craignent que cette mesure ne soit suivie d'un démantèlement progressif du service public et d'une détérioration des conditions de travail et de rémunération.

La direction dément toute arrière-pensée de privatisation et réplique qu'elle « avance vers une période exaltante dans laquelle nous pourrions offrir de nouveaux services aux téléspectateurs qui paient la redevance, et qui attendent à juste titre de nous des méthodes de travail modernes ». Récemment, la BBC a été accusée de négliger la qualité de ses programmes, tandis que les méthodes de son patron, nommé par les Tories, John Birt, sont contestées à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison. Enfin, Rupert Murdoch, propriétaire de Sky Television et proche du premier ministre Tony Blair, a récemment dénoncé le monopole de la BBC.

Patrice de Beer

Advertisement for 'la Seine et Marne prépare son patrimoine de demain' featuring a large image of a building and text about architectural advice and modern work methods.

Vertical text on the right margin containing various small notices and advertisements.

ance
r l'ouverture
ction

vateur

AFFAIRES

INDUSTRIE

ASTRA-MERCK: le pharmacien suédois Astra a confirmé, vendredi 5 juin, être en pourparlers pour le rachat des parts de l'américain Merck dans leur filiale américaine de commercialisation. La transaction s'élevait à 10 milliards de dollars (près de 60 milliards de francs).

MOTOROLA: le groupe américain a annoncé, jeudi 4 juin, la suppression de 15 000 emplois (lire p. 17)

INTEL: la Commission fédérale américaine du commerce (FTC) pourrait décider, lundi 8 juin, d'engager une action contre le fabricant de semi-conducteurs pour infraction à la concurrence, selon l'agence Bloomberg.

CEGELEC: 700 salariés ont manifesté, jeudi 4 juin, au siège de l'entreprise à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), pour protester contre la vente de cette filiale du groupe Alcatel à Alstom. L'intersyndicale demande qu'il n'y ait « aucun licenciement, aucune fermeture d'établissement, aucun arrêt d'activité ».

VIVENDI: l'ex-Général des eaux a annoncé, vendredi 5 juin, la cession de sa part (20 % du capital) d'Electrafina au groupe Bruxelles-Lambert, holding du financier belge Albert Frère. Cette opération de 7,1 milliards de francs va générer 550 millions de plus-values pour le groupe.

CONCURRENCE: la décision de la Commission européenne sur les conditions à l'alliance entre les deux compagnies aériennes devrait intervenir à l'automne, a indiqué, jeudi, Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, à Washington. Le commissaire a aussi exprimé de « sérieuses doutes » sur un feu vert à la fusion des opérateurs américains.

FINANCE

FONCIERE LYONNAISE: la filiale de l'assureur britannique Commercial Union, va reprendre l'intégralité du patrimoine immobilier d'Exor, la holding française de la famille Agnelli, estimé à 2,6 milliards de francs.

BANCA DI ROMA: la banque italienne a annoncé, jeudi, l'abandon du projet de fusion avec la banque milanaise Banca Commerciale Italiana (Comit). Elle reprend donc toute sa liberté. Mediobanca, ardent défenseur du projet, connaît là un nouveau revers.

GENERALI: l'assureur italien va lancer une offre publique d'achat sur l'assureur allemand AMB. Elle fait suite au rachat par Generali de 54,61 % du capital d'AMB à l'issue de la bataille sur les AGF. Le coût total atteint près de 35 milliards de francs.

MUTUALITE FRANÇAISE: le président de la Mutualité française, a appelé, jeudi, le gouvernement à « renégocier » avec la Commission européenne un compromis permettant aux mutuelles de « préserver leur spécificité ».

UCB: la filiale de la Compagnie Bancaire (groupe Paribas), spécialisée dans l'immobilier, a annoncé, jeudi, 104 suppressions de postes, ainsi que 145 transferts et 62 créations.

RESULTATS

ROSSIGNOL: le fabricant de skis a réalisé une perte nette consolidée de 3,4 millions de francs pour l'exercice 1997-98, contre un bénéfice de 76,1 millions un an plus tôt, avec un chiffre d'affaires stable à 2,3 milliards de francs.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

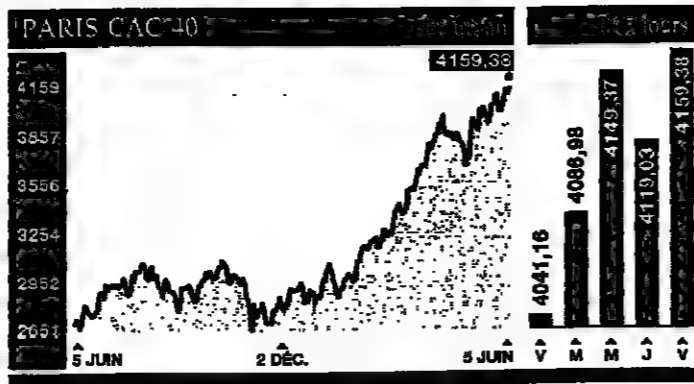


Tableau des hausses et baisses des cours boursiers.

LES PLACES BOURSIERES

PARIS

VENDREDI 5 JUI, la Bourse de Paris a ouvert sur une hausse de 1,03 %, à 161,30 points, un nouveau record historique. L'action Alcatel-Alstom a regagné 1,4 % en début de séance dans des volumes toujours étoffés (plus de 800 millions de francs échangés). L'action Elf Aquitaine, en hausse de 2,6 %, a profité de la bonne tenue de ses consœurs américaines. La veille, l'indice CAC 40 a particulièrement souffert de la chute de 9,5 % du titre Alcatel. La séance s'est terminée sur un recul de 0,73 % de l'indice, à 4 119,03 points. Mais d'autres valeurs ont subi des prises de bénéfices. L'action Moulinex a perdu 7,9 %, en raison de l'activité décevante depuis le début de l'exercice et de l'arrêt brutal des commandes en provenance de Russie. En revanche, les actions automobiles Renault et Peugeot ont poursuivi leur progression.

FRANCFORT

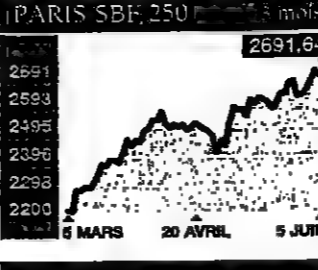
VENDREDI 5 JUI, l'indice Dax de la Bourse de Francfort a débuté la séance par une hausse de 0,73 % qui s'est amplifiée pour atteindre 1,04 %, à 5 663,72 points. Le thème des fusions a encore animé le comparatisme des valeurs pharmaceutiques et celui des banques. L'action Volkswagen a également progressé. Le groupe attende la réponse de Vickers à sa nouvelle offre de rachat de Rolls-Royce.

LONDRES

LA BOURSE ANGLAISE a bien résisté au relèvement des taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre. Soutenu par la hausse de Wall Street, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres n'a abandonné que 0,64 %, à 5 860,80 points. Les valeurs bancaires Standard Chartered et HSBC, doublées pénalisées par la baisse des taux et la chute de la Bourse de Hongkong, ont reculé respectivement de 5,6 % et 3,2 %.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.



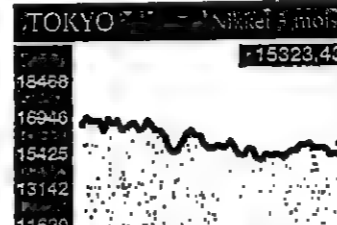
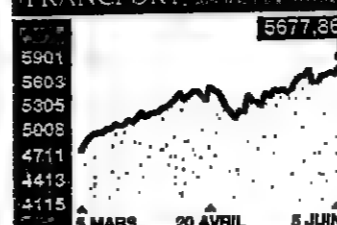
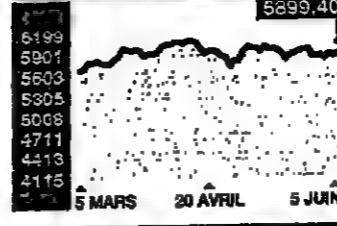
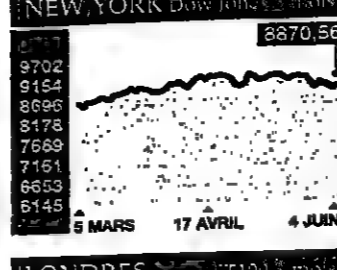
TOKYO

VENDREDI 5 JUI, l'indice Nikkei a reculé de 0,67 %, à 15 323,43 points. La Bourse japonaise a été saisie de nouveaux doutes sur la solidité de son système bancaire à la lecture du magazine General, qui révèle que la Long Term Credit Bank pourrait faire faillite. Malgré un démentiment, l'action Long Term Credit Bank a perdu 9 %. Ce mouvement d'humeur a ruiné les efforts des fonds publics pour soutenir le marché.

NEW YORK

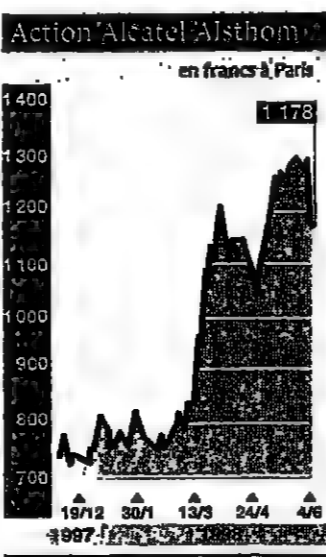
JEDI 4 MAI, l'indice Dow Jones a terminé la séance à 8 870,55 points (+0,76 %) avec l'appui des programmes informatiques d'achat de titres. Les valeurs technologiques, malmenées ces derniers jours, ont bénéficié de quelques achats. Les valeurs pétrolières ont profité des nouveaux efforts des pays producteurs pour réduire l'offre de pétrole.

Tableau des cours mondiaux.



Valeur du jour : Alcatel rachète DSC et trébuche en Bourse

JEDI 4 JUI, l'annonce du rachat de l'équipementier de télécommunication américain DSC par le groupe français Alcatel a fait grimper l'action de la cible de 39,6 % et chuter celle de l'acquéreur de 9,5 %. Cette opération, d'un montant de 4,4 milliards de dollars (26 milliards de francs), sera réalisée sous la forme d'une offre d'échange de 0,815 ADS (American Depositary Share) équivalent à 0,163 action Alcatel pour chaque action DSC. Cette proportion valorise le titre DSC à 35,45 dollars, soit 80 % de plus que le dernier cours coté de 19,70 dollars. Les opérateurs n'ont pas résisté à la tentation d'arbitrage contre Alcatel, en faveur de DSC. Ils ont vendu à tour de bras des titres Alcatel (plus de 4,7 millions de titres ont été négociés) pour acheter des actions DSC. Un mouvement qui se poursuivait vendredi 5 juin, avec une baisse de 1 % avant l'ouverture du marché. Les investisseurs s'interrogeaient également sur l'opportunité d'effectuer un échange d'actions alors que le groupe dirigé par Serge Tchuruk s'apprette à recevoir un versement de près de 15 milliards de francs dû à un dividende exceptionnel suivi de la mise en vente d'une partie du capital de sa filiale Alstom. Serge Tchuruk s'est employé à dissiper les craintes en affirmant que l'acquisition de DSC aura un effet neutre sur le bénéfice de l'exercice 1999 et positif sur celui de 2000.



Entièrement absorbé par son programme de restructuration, Alcatel-Alstom a été, pendant trois ans, absent du mouvement de concentration qui a redessiné les contours de son secteur. L'ancien n°1 mondial a été devancé par les groupes Lucent Technologies, Ericsson et Motorola. Il devait donc retrouver un poids plus conforme à ses ambitions. L'achat de DSC - « un Alcatel en miniature », selon Serge Tchuruk - n'apportera pas de nouvelles technologies au groupe français mais lui permettra d'étoffer sa présence aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires de DSC (1,6 milliard de dollars) s'ajoutera à celui de la filiale américaine d'Alcatel (1,4 milliard de dollars). Assuré d'une base suffisante, le groupe français entend proposer aux Etats-Unis ses solutions technologiques pour le marché de l'avenir: la fusion des réseaux téléphoniques (voix) et informatiques (données) qui ouvre la porte, entre autre, à la téléphonie sur internet. Mais pour cela, il faut offrir des réseaux à haut débit. Alcatel possède les technologies adéquates. Mais, habitué à se mesurer aux équipementiers de télécommunication, Alcatel va devoir aussi composer avec les équipementiers de réseaux informatiques puissants comme Cisco.

Enguérand Renault

MONNAIES

Le dollar est reparti à la hausse vendredi 5 juin, s'échangeant à plus de 139 yens, bien que les opérateurs restent prudents face à l'éventualité d'une intervention concertée de banques centrales pour soutenir la devise japonaise. Le billet vert s'échangeait vendredi matin à 139,35 yens contre 138,25 yens jeudi. Le dollar a notamment bénéficié de la publication dans un magazine populaire japonais d'un article avançant que le premier ministre nippon, Ryutaro Hashimoto, était impliqué dans un scandale financier. Une autre rumeur a circulé sur le marché, selon laquelle M. Hashimoto était proche de la démission en raison d'une liaison avec une Chinoise qui a eu des liens avec le gouvernement de Pékin. Le billet vert était aussi en hausse face au franc et au mark vendredi, à 5,9305 francs et 1,7683 deutschemark, contre respectivement 5,9160 francs et 1,7635 mark jeudi.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays.

Matif

Tableau des cours matifs pour divers produits.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

Matières premières

Tableau des cours des matières premières.

TAUX

Etats-Unis: le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté jeudi à 5,81 % contre 5,77 % mercredi soir, après la décision surprise de la Banque d'Angleterre de relever son taux directeur. Les opérateurs ont ignoré l'annonce d'une hausse surprise des demandes d'allocations chômage - 30 000 de plus - la semaine dernière aux Etats-Unis, alors qu'un recul de 2 000 était attendu. Les marchés attendent la publication vendredi des chiffres de l'emploi pour le mois de mai. Les analystes misent sur 225 000 créations d'emplois et un taux de chômage en légère progression, à 4,4 % par rapport à avril. France: le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises était en légère hausse vendredi 5 juin dans la matinée et gagnait 8 centimes, à 104,23. Les obligations allemandes étaient pour leur part quasiment inchangées à 102,88 contre 102,89 jeudi soir.

ÉCONOMIE

La France investit plus à l'étranger qu'elle n'accueille de capitaux

LA FRANCE a été en 1997 exportatrice nette de capitaux, avec 181,2 milliards de francs d'investissements directs à l'étranger, contre 122,5 milliards de francs d'investissements étrangers sur son sol, selon les statistiques publiées jeudi 4 juin par la Banque de France. Ces données concernent les investissements pour l'obtention d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise, et excluent donc les investissements de portefeuille. La France se place au quatrième rang des pays investisseurs de la zone OCDE, après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne (342,5 milliards) et l'Allemagne (193,5 milliards).

INDONÉSIE: Djakarta et le comité des banques privées créancières ont conclu jeudi un accord global de rééchelonnement de la dette privée indonésienne. Le montant total de la dette privée atteint 67,4 milliards de dollars (400 milliards de francs). (Lire p. 5)

Le gouvernement a annoncé vendredi qu'il avait fait appel aux banques new-yorkaises Goldman Sachs et Lehman Bros en tant que conseillers pour l'ensemble du vaste programme de privatisation que veut lancer le pays.

NOUVELLE-ZÉLANDE: l'agence de notation financière Moody's a placé jeudi la note de la dette en devises étrangères de la Nouvelle-Zélande sous surveillance négative. Moody's se dit inquiet « de la vie détérioration des comptes extérieurs » de ce pays.

RUSSIE: la Banque centrale a ramené vendredi 5 juin son taux de refinancement à 60 %, après l'avoir porté à 150 % la semaine dernière pour défendre le rouble.

ÉTATS-UNIS: les commandes industrielles ont augmenté de 12 % en avril après une hausse de 0,2 % (chiffre révisé) en mars, a annoncé jeudi le département du Commerce.

ROYAUME-UNI: au terme de la réunion mensuelle de son comité de politique monétaire, la banque centrale britannique a relevé d'un quart de point son unique taux directeur, le taux de prise en pension, pour le porter à 7,50 %. (Lire p. 16 et 17)

La situation des retraités s'est aggravée en Grande-Bretagne: 5 millions de personnes ont vu ces dernières années leurs revenus chuter de moitié lorsqu'ils ont cessé de travailler, selon un rapport gouvernemental publié jeudi. Un quart des 10,5 millions de retraités britanniques reçoit la retraite de base de l'Etat, 64 livres (620 francs) par semaine.

PORTUGAL: l'économie a enregistré une croissance de 3,7 % en 1997 a indiqué jeudi l'Institut national des statistiques.

EURO: le chef économiste de la Bundesbank Otmar Issing gardera ce rôle au sein de la Banque centrale européenne (BCE), qui a placé ses secteurs Economie et Etudes sous sa responsabilité, a annoncé jeudi la BCE. (Lire p. 2)

AFRIQUE: l'embellie des économies africaines, amorcée depuis trois ans avec un taux de croissance de plus de 4 %, est menacée, a affirmé jeudi à Ouagadougou le secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations-unies pour l'Afrique. Le continent attire moins de 2 % des investissements mondiaux, soit 5,3 milliards de dollars en 1996.

PÉTROLE: l'Arabie saoudite, le Mexique et le Venezuela se sont engagés jeudi soir à l'issue d'une réunion secrète à Amsterdam à réduire d'un total de 450 000 barils par jour leur production de pétrole brut à partir du 1er juillet.

SUCRE: les cours ont atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans sur le marché à terme new-yorkais.

NOMINATIONS

YOUNG AND RUBICAM FRANCE: Christian Libestre, ancien directeur général de la société, vient d'être nommé président. EUROPCAR FRANCE: Philippe Brisac a été nommé directeur financier.

ECONOMIE
La France connaît
plus d'économies
qu'elle n'en a besoin

FINANCES ET MARCHÉS

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDEUR 5 JUIN
Liquidation : 23 Juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40
PARIS

+1,06%
4163,79

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEUR 5 JUIN

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (COMPTANT) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEUR 5 JUIN

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

SICAV et FCP

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEUR 4 JUIN

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Table of French stock market values (SICAV et FCP) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.



NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEUR 5 JUIN

Table of French stock market values (NOUVEAU MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDEUR 5 JUIN

Table of French stock market values (HORS-COTE) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and %.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or additional information.

SCIENCES Les boursiers avaient coutume de se fier à leur intuition et de s'appuyer sur des paramètres tels que la croissance des résultats, les perspectives du marché, la qualité

des équipes dirigeantes des entreprises. ● AUJOURD'HUI, les décisions financières s'appuient de plus en plus sur des méthodes scientifiques et statistiques très sophisti-

quées comme le *trend following*. ● 15 % DES ÉLÈVES des grandes écoles scientifiques se tournent vers la finance. Mathématiciens, physiciens, voire écologistes hantent les

salles de marché ou travaillent à l'élaboration de produits financiers ou d'outils de gestion et d'investissement nouveaux. ● LES THÉORIES mathématiques utilisées pour analy-

ser les marchés et en tirer des prévisions ont souvent été élaborées, à l'origine, pour les besoins de recherches fondamentales totalement étrangères à la finance.

Les mathématiques colonisent le monde de la Bourse et de la finance

Pour analyser les tendances des marchés, les banquiers font désormais appel à des méthodes fondées sur des théories aussi sophistiquées que celles du chaos ou du mouvement brownien, et recrutent de plus en plus dans les laboratoires et les universités

LEURS ÉTUDES les destinaient à construire des barrages, à concevoir de nouveaux modèles de fusée, à étudier le mouvement des étoiles ou à enseigner la physique ou les mathématiques dans les facultés. Au lieu de cela, ils occupent leurs journées à spéculer sur le dollar, parier sur l'évolution des taux d'intérêt, jouer à la hausse ou à la baisse telle ou telle action en Bourse. Polytechniciens, centraliens, normaliens, tous ces

« La finance est devenue un secteur de pointe : comme dans l'informatique et le génie génétique, la scientificité de la démarche y est une condition des profits », note Nicolas Bouleau, mathématicien, professeur à l'École des Ponts et auteur de *Martingales et Marchés financiers*. Comment en est-on arrivé là ? Comment est-on passé, en quelques décennies, d'un marché de boursicoteurs plus ou moins éclairés, où la pratique du doigt mouillé et la recherche de tuyaux étaient la règle, à des marchés financiers mathématisés, peuplés d'ingénieurs pour qui la théorie des probabilités, les statistiques, les modélisations, les optimisations, la loi de Gauss, les intégrales stochastiques, les mouvements browniens et les processus aléatoires n'ont guère de secrets ?



« forts en maths » hantent aujourd'hui les salles de marché des banques : 15 % des élèves des grandes écoles scientifiques s'orientent désormais vers la finance.

A Paris, les grandes banques ont, pour la plupart, choisi de placer des anciens élèves de l'X à la tête de leurs divisions marchés de capitaux. C'est ainsi qu'à la Société générale un major de l'École polytechnique et un docteur en astrophysique nucléaire dirigent chacun une équipe d'opérateurs - de traders, pour employer le jargon financier. A ces acteurs sur le terrain s'ajoutent les chercheurs de la finance moderne qui, dans les banques, conçoivent de nouveaux produits ou techniques de gestion et d'investissements, ou, plus en amont encore, effectuent dans les universités des travaux mathématiques pointus destinés à trouver une application sur les marchés financiers. Signe des temps, les mathématiciens de la finance raillent depuis quelques années les prix Nobel d'économie (Markowitz, Miller et Sharpe en 1990, Merton, Scholes et Black en 1972) faute de pouvoir décrocher des prix Nobel de finance ou de mathématiques qui n'existent pas.

Quelques dates majeures

- En 1944, dans leur ouvrage *Theory of Games and Economic Behavior*, deux mathématiciens, von Neumann et Morgenstern, établissent une théorie de « l'utilité » qui fournit un critère de décision rationnelle face au risque. Elle est considérée comme « un pilier de la finance moderne ».
- En 1959, la mesure du risque financier par les instruments mathématiques que sont la variance et l'approche *espérance-variance* trouve une application dans la théorie « du portefeuille », formulée cette année-là par Harry Markowitz (*Portfolio Selection, Efficient Diversification of Investments*), affinée et développée ensuite par William Sharpe. Objet de ces travaux : permettre de choisir de façon optimale des placements financiers aux rendements aléatoires.
- 1973 constitue un tournant majeur, avec la démonstration de la formule de valorisation d'options par les professeurs américains Robert Merton, Myron Scholes et Fisher Black. Cette formule, aujourd'hui quotidiennement utilisée sur toutes les places financières, a inauguré une ère économique nouvelle en matière de partage et de redistribution du risque entre agents économiques.

La finance traditionnelle « est essentiellement descriptive, à base comptable et institutionnelle », explique Robert Goffin, professeur à la Sorbonne et auteur de *Principes de finance moderne*. La finance moderne a un objet différent : elle veut expliquer les phénomènes financiers et indiquer



les meilleures décisions à prendre pour gérer les entreprises et les portefeuilles. La méthode employée est quantitative : elle repose sur une modélisation qui permet l'utilisation d'un langage scientifique, de

raisonnements déductifs et de vérifications empiriques. Les spécialistes font généralement remonter les débuts de la finance moderne aux années 60 ou 70, au moment où l'école économique universi-

taire américaine - reprenant et développant les travaux effectués au début du siècle par le mathématicien français Louis Bachelier dans sa thèse intitulée *Théorie de la spéculation*, *Théorie mathéma-*

L'itinéraire atypique d'un écologiste-banquier

DE PRIME ABORD, les points communs entre le monde de l'écologie et celui de la finance ne sautent pas aux yeux. Pourtant il en existe au moins un : les chercheurs y brassent des montagnes de données. Mais, pour les écologistes, le recueil des données semble parfois perçu comme une fin en soi. A l'exemple d'Allen, un biologiste qui, pendant vingt ans, a prélevé quotidiennement un seau d'eau de mer au bout de la jetée de l'Institut d'océanographie Scripps de La Jolla (Californie) pour y compter soigneusement le nombre de diatomées de divers types - des organismes monocellulaires du plancton - qui s'y trouvaient.

Ce succès fut bénéfique pour le plan de carrière des deux hommes. L'un d'eux, Robert May, est devenu haut conseiller scientifique auprès du gouvernement britannique. L'autre, de nationalité américaine, est aujourd'hui un banquier international très en vue. Un parcours atypique qu'il ne répugne pas à commenter tout en exigeant - secret bancaire oblige - l'anonymat. « Après nos premiers travaux, j'étais à la recherche de grosses séries de données pour poursuivre les recherches », raconte notre écologiste-banquier. Un collègue qui, après avoir étudié les singes au Pakistan, faisait une brillante carrière de *risk manager* dans les milieux de la banque d'affaires lui ouvre les portes de ce monde nouveau. Depuis, notre homme n'applique plus ses techniques non linéaires d'analyse et de prévision que sur les statistiques boursières.

Les financiers sont ravis de constater que ce qui est bon pour le plancton puisse s'appliquer

tendances significatives des brumeuses séries statistiques d'Allen, mais aussi d'en déduire quelques prévisions sur leur évolution future. Testé sur différents modèles numériques, il se révéla même un peu plus fiable que tout ce qui se faisait jusqu'alors en la matière et trouva bien vite des applications hors du domaine de l'écologie. C'est ainsi que les services de météorologie australiens l'ont intégré à leur dispositif de prévision de la pluviométrie.

Le « trend following » ou la physique appliquée à l'approche des marchés

L'APPROCHE « systématique » occupe une place à part dans l'univers de la gestion financière. Traditionnellement, un investisseur décide d'acheter en Bourse tel ou tel titre en fonction de paramètres dits fondamentaux comme la croissance des résultats, les perspectives du marché, la qualité des équipes dirigeantes, etc. De la même façon, il jugera de l'évolution probable du dollar ou des taux d'intérêt en fonction de données politiques ou économiques plus ou moins quantifiées.

La recherche est, dans ces conditions, potentiellement infinie. Avec la gestion systématique, on entre dans le domaine de la statistique et de l'intelligence artificielle (réseaux de neurones, systèmes-experts, algorithmes génétiques, logiques floues...). Les pistes explorées sont innombrables, mais beaucoup aboutissent à une impasse. C'est ainsi que l'étude parallèle de deux marchés peut donner l'illusion d'une bonne corrélation sur une période donnée, mais il est rare

que ce lien « tienne » sur une période plus longue ou plus ancienne. De la même façon, la constitution d'éphémères marchés favorables, influence des marchés (mois ou jours de la semaine favorables, influence des congés, etc.) ne donne guère de résultats probants et apparaît à peu près aussi fiable que les prévisions météorologiques annuelles des almanachs.

C'est l'étude de séquences - probabilité d'une hausse après x séances de baisse ou après une hausse supérieure à un certain montant - qui apparaît aujourd'hui comme la voie de recherche la plus prometteuse. En particulier le *trend following*, très en vogue aux Etats-Unis, où quelques-uns des gestionnaires qui ont adopté cette méthode (John Henry & Co., Chesapeake, Dunn) sont des stars des marchés. Il est vrai que ces fonds de gestion présentent, sur longue période, des performances remarquables et offrent un excellent rapport de rentabilité-risque par rapport à la gestion traditionnelle.

L'approche *trend following* considère que la hausse entraîne la hausse et inversement : c'est l'application disciplinée du fameux adage boursier, « the trend is your friend ». Quand le cours d'un actif donné - peu importe qu'il s'agisse des obligations américaines, du coton, du dollar ou du jus d'orange - a progressé pendant un certain temps, le gestionnaire se place acheteur. A l'inverse, il vend quand il constate une baisse d'une certaine ampleur, sans se poser de questions, sans jamais se permettre de juger si le prix est trop haut ou trop bas... Le tout, pour le gestionnaire, est de savoir prendre le train en marche, d'inventer le système qui lui permettra de détecter automatiquement le bon moment pour entrer dans le marché et suivre la tendance.

Monica Seles rencontre

Pour ceux qui ignorent les obstacles

P.A. D.

الرياضيون

Monica Seles rencontrera Arantxa Sanchez-Vicario en finale

L'Américaine a battu, jeudi 4 juin, la première joueuse mondiale, la Suisseuse Martina Hingis. Ce sera la dix-septième fois que les deux finalistes s'affronteront

Les demi-finales du tournoi féminin des Internationaux de France, jeudi 4 juin, ont permis à Monica Seles et Arantxa Sanchez-Vicario de se qualifier pour la rencontre ultime de samedi. L'Américaine n'a laissé aucune

chance à la joueuse classée n°1 mondiale, la Suisseuse Martina Hingis. De son côté, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario a éliminé, avec beaucoup moins de facilité, l'Américaine Lindsay Davenport. Monica Seles et

Arantxa Sanchez-Vicario se sont rencontrées seize fois, dont cinq fois depuis le retour sur les circuits de Monica en septembre 1995. Celle-ci mène par quatorze victoires à deux. La dernière victoire revient à Arantxa lors

des Masters, à New York en novembre 1997, sur surface synthétique (6-1, 3-6, 7-6 (7/5)). A Roland-Garros, les deux joueuses se sont déjà rencontrées en finale en 1991. Monica Seles l'avait emporté 6-3, 6-4.

SA VOIX, maintenant, est presque absente. Etrange distanciation de la rencontre qui a précédé. Un match impressionnant où elle est apparue impétueuse, reflet d'elle-même, il y a cinq ans, avant son agression à Hambourg, le 30 avril 1993, lorsqu'elle était une n°1 mondiale imperturbable, triple tenante du titre à Roland-Garros. Jeudi 4 juin, Monica Seles, vingt-quatre ans, a battu Martina Hingis, dix-sept ans et première joueuse mondiale, lui enlevant le seul tournoi du grand chelem qui manque à son palmarès.

Aux journalistes qui lui parlent de son grand retour, elle répond : « Je ne crois pas que la vraie Monica soit jamais partie. Je sais seulement que je ne suis plus la même qu'avant l'agression. Je ne serai jamais plus la même. Je ne le souhaite pas. » Elle existe juste un peu plus avec ce que la vie lui a apporté de peines récentes, comme la mort de son père il y a trois semaines.

Toujours là, avec ce grand quelque chose en plus, un amour de vivre et ce désir de bien faire, selon son plaisir : « Parce que mon père voulait toujours que je fasse ce que je voulais », dit-elle. Ainsi s'est-elle montrée, jeudi 4 juin, sur le court central de Roland-Garros plein à

crâquer, avec cette volonté farouche de gagner contre Martina Hingis qui l'avait battue en 1997 en demi-finale. Dès les premiers échanges, le public a poussé des cris d'admiration devant une joueuse comme habitée, plus forte et plus déterminée. Martina Hingis était encore une junior lorsque Monica a été poignardée. Depuis son retour, en septembre 1995, Martina avait gagné les cinq rencontres, toujours au terme de matches accrochés et magnifiques.

Cette fois encore, l'issue était difficilement prévisible. Vainqueur de

Jana Novotna au tour précédent, Monica Seles avait montré cette vivacité de la virulence de ses coups frappés à deux mains et la capacité d'en lâcher une sur le coup droit pour aller ramasser plus de balles. Elle avait gagné dans le souffle bouillant de sa fameuse volonté. Malgré sa victoire facile sur Venus Williams, Martina s'inquiétait.

Elle avait raison. Monica a réussi le tour de main de fer de la surpasser dans les échanges. Le coup d'oeil de la Suisseuse a pour une fois été piégé par les coups masqués de l'Américaine. Monica Seles voulait

être partout. Furie cachée sous une athlète dans une forme quasi absolue, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des années. Insatiable, elle a bondi sur toutes les balles un peu trop courtes d'une adversaire dépassée et goguenarde de sa défaite à venir, puis abasourdie d'une déroute survenue en à peine plus d'une heure.

Une tornade, une boule de cerfs survoltée et calme à la fois est passée sur le central toujours ébahi. Passing-shots croisés, retours de service, courses vers le filet, Monica était au bon endroit au bon mo-

ment pour relancer, défendre ou attaquer. On avait parlé de ces kilos en trop, elle volait de coups en coups, ses pas virevoltant dans la terre battue. Elle surgissait derrière une accélération, reculait sous un lob, pouvait le frapper et le placer dans le bon angle, filait vers une amortie pour mieux la remettre avec cette enroulure de gauche qui transforme la balle en tête chercheuse d'angles improbables.

Monica Seles revient à Roland-Garros. Une nouvelle fois. Finaliste aux Internationaux des Etats-Unis où elle avait perdu face à Steffi Graf en septembre 1995, vainqueur des Internationaux d'Australie en janvier 1996, elle n'a ensuite plus retrouvé le grand niveau, victime d'une blessure à l'épaule et d'une fracture à l'auriculaire. Avant sa demi-finale à Roland-Garros en 1997 et un quart de finale aux Internationaux des Etats-Unis.

LA DURE-À-CUIRE DU COURT

En 1998, elle a surtout disparu du circuit pour rejoindre le chevet de son père. A Paris, elle est venue avec Gavin Hopper, un préparateur physique. Sa mère Esther l'accompagne. Monica se sent bien. Comme toujours, depuis le début de la quinzaine, elle dit qu'elle mérite d'être là tant elle a travaillé dur.

Elle a décidé de ne plus s'excuser pour son style de jeu de dure-à-cuire du fond du court : « C'est le mien, je l'aime bien, et c'est comme ça. » Une finale aux Internationaux de France de Roland-Garros, la quatrième depuis 1990, la première depuis l'agression. Monica Seles dit avec simplicité : « Après tant de nuages, le soleil brille à nouveau. »

Patricia Jolly

Bénédicte Mathieu

L'Espagnole joue sa sixième finale à la Porte d'Auteuil

ELLE LÈVE les yeux vers le ciel, soulagée. Depuis presque deux ans, Arantxa Sanchez Vicario n'a plus connu ce sentiment de libération qui accompagne une qualification en finale d'un tournoi du Grand Chelem (6-3, 7-6 (7-5)).

Si elle possède toujours de bonnes jambes, elle n'a plus la main aussi sûre. « Je n'étais pas favorite, s'est-elle excusée, Lindsay Davenport est numéro deux mondial et moi seulement quatrième. » Face à une grande Américaine (1,89 m pour 79 kilos) qui vit la terre battue comme un insoluble casse-tête, Sanchez Vicario en imposait pourtant avec ses deux titres (1989 et 1994) sur un total de cinq finales disputées à Roland-Garros (1991, 1995 et 1996). Mais ses nerfs l'ont copieusement trahie dans ses jeux d'engagement.

VINGT MOIS EMPOISONNÉS

Sans les bourdes de Davenport, Arantxa ne serait pas en finale. Depuis les huitièmes de finale, l'ex-número un mondial féminin avance sur une corde raide. Serena Williams, qui menait un set et 5-2 avant de craquer, a manqué de lui régler son compte. La jeune Suisseuse Patty Schnyder l'a mise à rude épreuve pendant trois sets en quarts de finale, mardi 2 juin.

Arantxa Sanchez Vicario prétend qu'elle savait « que (son) heure reviendrait ». Rien n'était pourtant moins sûr. Une blessure au poignet et une autre à la

chaise ont empoisonné le début de sa saison. D'insolentes adolescentes la remplacent régulièrement dans les palmarès. Mais elle émerge surtout d'une « zone » où s'égarait parfois à jamais ceux qui ne bâtissent leur vie qu'autour d'une seule passion.

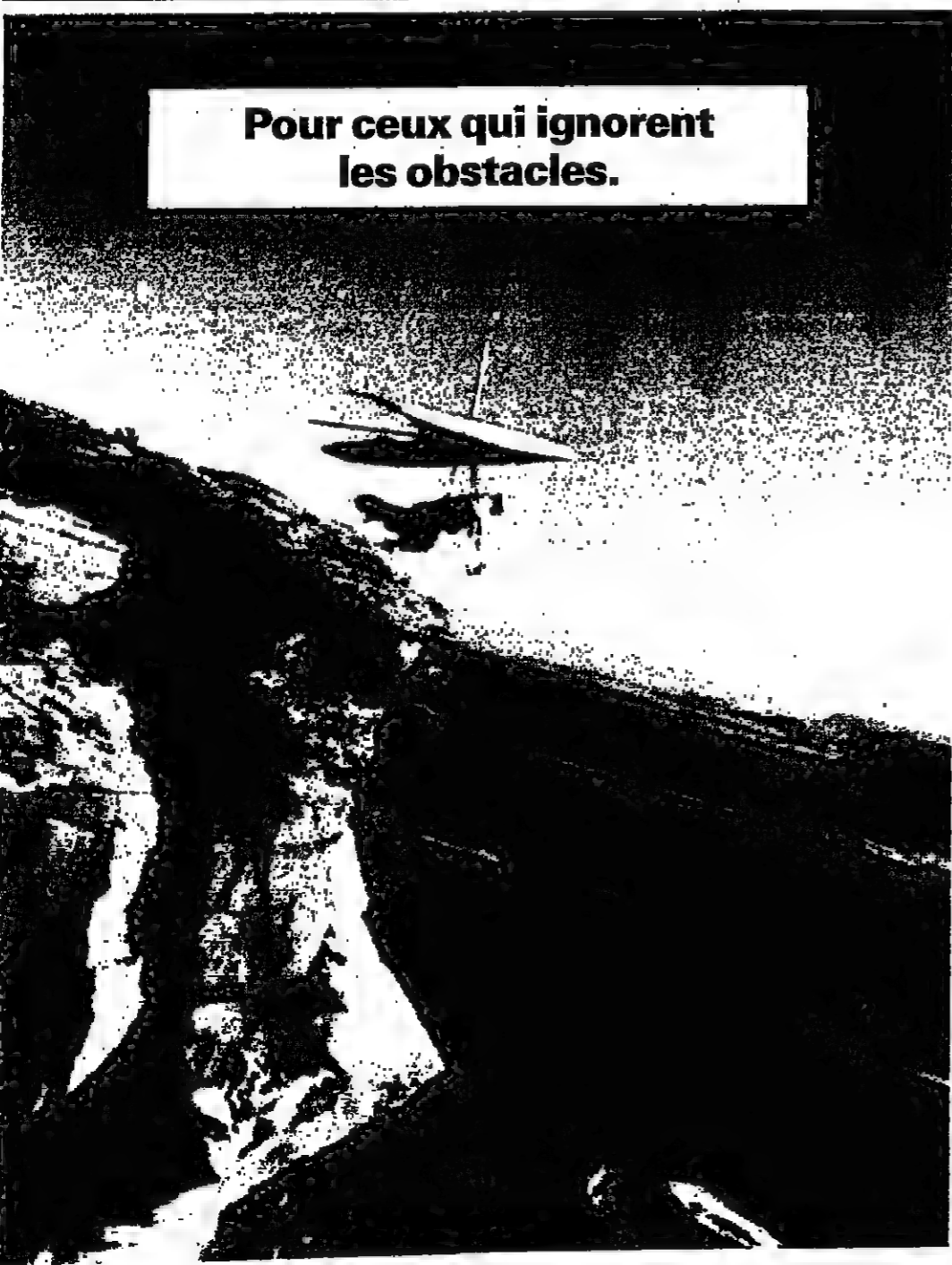
Sa victoire à Sydney en janvier a mis fin à une traversée du désert de vingt mois. De sa vie, dédiée au tennis depuis sa plus tendre enfance, elle a voulu en 1997 varier les plaisirs. Amoureuse, sacrifiant aux sollicitations en tout genre, elle comptait explorer les avantages du succès sans causer de dommage à son tennis.

Elle a fini par ne plus pouvoir fournir l'énergie indispensable à user l'adversaire par ses balles arrondies, ses variations d'effet et sa couverture inlassable du terrain. Comme pour la conjurer, elle refuse l'évocation de cette période. « Elle avait perdu tout sens tactique, ne trouvait plus la bonne distance par rapport à la balle, ne courait plus », assure un de ses proches.

Depuis mars 1997, son frère aîné, Emilio, retiré du circuit, lui sert de stratège. Il a prescrit la débauche d'énergie. « Il m'apprend à attaquer davantage, dit Arantxa, à conclure le point plus vite. » Une nouvelle arme à fourbir systématiquement si elle veut battre Monica Seles, samedi 6 juin.

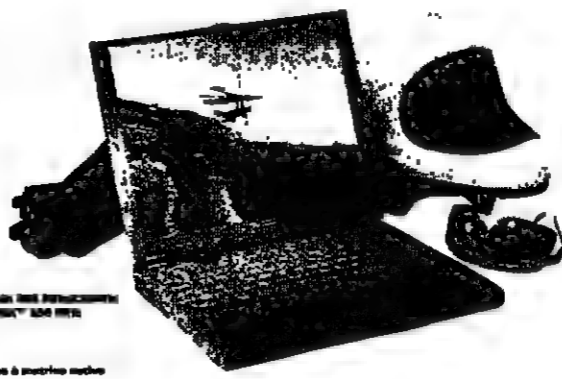
RÉSULTATS (JEUDI 4 JUIN)

Simple dames
Demi-finales : M. Seles (Et., n° 6) b. M. Hingis (Sui., n° 1) 6-3, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 4) b. L. Davenport (Et., n° 2) 6-3, 7-6 (7/5).



Pour ceux qui ignorent les obstacles.

Les nouveaux HP OmniBook, la liberté en toute sécurité.



HP OMNIBOOK 4100
• Processeur Intel Pentium® II Mobile à 200 MHz
• 16 Mo de RAM
• 2,8 Mo de disque dur
• Double lecteur de disquette
• 64 Mo de RAM
• Batterie 12,1 heures à autonomie maximale
• Garantie Hewlett-Packard 3 ans sans limitation de durée sur site

Face à un défi professionnel, vous avez besoin d'outils sur lesquels compter pour vous transcender. C'est exactement l'esprit de la nouvelle gamme HP OmniBook, novatrice et révolutionnaire. Une gamme complète de stations d'accueil pour une supervision optimale, un double système de pointage pour mieux s'adapter à vos préférences, la clarté et le confort d'un écran 14 pouces, la sécurité de deux mots de passe. En un mot, les qualités de la gamme OmniBook en font le compagnon parfait des hommes et des femmes de talents. C'est notamment le cas du HP OmniBook Sojourner, un des portables les plus fins et sophistiqués du monde. Ou encore du HP OmniBook 7100, équipé du processeur mobile le plus rapide d'Intel, dérivant la puissance indispensable aux utilisations multimédia, tant au niveau des images que du son Dolby. Dans une toute journée, vous vous apercevrez vite que rien ne vaut le HP OmniBook 4100, sa rapidité d'exécution et sa capacité de stockage de 6,4 Go, le tout dans un design ultra-plat et un poids de 2,6 kg ! Quant aux HP OmniBook 3100 et 3100, ils n'offrent rien de moins que la performance et la mobilité au meilleur prix. Naturellement, la qualité et la fiabilité légendaires des produits Hewlett-Packard sont offerts sans supplément ! Vous l'aurez compris, les nouveaux HP OmniBook relèvent le défi de la liberté totale en toute sécurité.



HP OMNIBOOK 7100
• Processeur Intel Pentium® II Mobile à 200 MHz
• 8 Mo de RAM
• 2,8 Mo de disque dur
• Double lecteur de disquette
• Garantie Hewlett-Packard 3 ans sans limitation de durée sur site

HP OMNIBOOK SOJOURNER
• Processeur Intel Pentium® II Mobile à 200 MHz
• 8 Mo de RAM
• 2,8 Mo de disque dur
• Double lecteur de disquette
• Garantie Hewlett-Packard 3 ans sans limitation de durée sur site

HP OMNIBOOK 3100 et 3100
• Processeur Intel Pentium® II Mobile à 200 MHz
• 8 Mo de RAM
• 2,8 Mo de disque dur
• Double lecteur de disquette
• Garantie Hewlett-Packard 3 ans sans limitation de durée sur site



Pour plus de renseignements sur la gamme des nouveaux HP OmniBook, rendez-vous sur www.hp.com/info/fr ou appelez le **1 800 100 5000**



di) a
v) so
it le
nue
cla.
is 53

lors
s de
lans

che
em-
che
Bis-
: di-
ce à
UA)
s en
: La
prés
stil-
sali).

ann,
t re-
s ra-
volo-
gisme
dans
tion
erts
s al-
fen-
n fé-
altes

est
te
R
u-
is,
ne
e

di-
lle
que.

che
arti-
nell
sèle-
trois

pour
quilt-
timé
«ré-

e de
s ac-
pi-
ans
it six

A Bagatelle, les Lalanne en dialogue avec la nature

Des sculptures urbaines aux couverts de table, œuvres croisées et coq-à-l'âne visuels mis en scène dans le parc et le château

TRENTE ANS APRÈS, *L'Homme à tête de chou* est à Bagatelle, assis, nu, dans un salon du château, cette gracieuse folle du comte d'Artois, exceptionnellement ouverte aux visiteurs à l'occasion de la rétrospective de Claude et François-Xavier Lalanne. La sculpture de Claude Lalanne, une galvanoplastie en cuivre qui inspira à Serge Gainsbourg, en 1976, son *Homme à la tête de chou*, texte qui restera comme un autoportrait, est datée de 1968. De ces années où l'on ne pouvait ignorer le succès remporté par ces deux artistes qui faisaient en 1965 entrer des moutons (bronze, laine et roulettes) au Salon de la jeune peinture, animaux confortables sur lesquels leurs confrères allaient s'étendre pour la postérité, devant l'objectif amusé du photographe.

Les moutons, c'était plutôt François-Xavier, qui avait étonné son monde. L'année d'avant, dans une galerie parisienne, en présentant un rhinocéros cuirassé de cuivre, de taille adulte, 300 kilos, mais avec des trolots, des étagères pour les livres et une planche pour la machine à écrire. C'était le *Rhinocéros*, un bureau qui devait plaire, plus tard, à un président de la République amateur de chasses en Afrique, mais qui n'eut pas la distinction de régler la commande passée, à partir de l'Élysée dès son élection en 1974, pour ce meuble d'exception à usage personnel: le rhinocéros orphelin de Valéry Giscard d'Estaing est donc parti vers d'autres parquets cirés, plus accueillants, dans des collections américaines. On peut voir l'un de ses cousins, son modèle, prêt par un autre collectionneur, exposé dans les appartements du comte d'Artois à Bagatelle.

Des collections publiques, celles de la Manufacture de Sèvres, on a

tiré ce couple d'autruches en biscuit de porcelaine, qui se retournent et forment une console, commande publique d'une époque où Georges Pompidou demandait à Jean Courral, directeur du Mobilier national, de relancer les manufactures d'État avec des auteurs contemporains.

AU CŒUR DU VENT
Plus tard, François-Xavier Lalanne donnera les cartons d'une tapisserie représentant un village de France en vue aérienne pour honorer une autre commande d'État. Et Claude Lalanne sera invitée par Dominique Bozo, alors directeur général des arts plastiques au ministère de la culture, à créer un lustre pour le Ball du Conseil constitutionnel au Palais-Royal.

En fait, ce sont plutôt dans les extérieurs qu'ils seront présents, avec des objets monumentaux comme ce lapin allié à tête-girouette au gré du vent, qui s'en est allé habiter la cour d'un lycée à Tourcoing, ou ce couple de dinosaures à taille humaine pour Santa Monica (Californie). Ou encore des éléphants amicaux pour les enfants au Jardin des Halles, un moineau géant (l'Oiseau bleu) pour l'hôpital Pasteur de Dole (Jura). Quand, en 1983, l'ambassade de France à New Delhi construite par Chemetov et Huddobro recevait un Lalanne, ce sera, œuvre signée en commun, un centaure armé d'un compas de précision. Et quand Emile Allaud, l'architecte et ami, passera une commande pour son propre appartement, il leur dira: « Cette salle de séjour n'est pas belle, faites-moi quelque chose de trop grand... » Ce sera un chat allié à queue de poisson à la posture tout à fait assyrienne, présent dans le Trianon de Bagatelle.

Les éléphants et les lions du Jardin d'acclimatation du temps qu'il était enfant, le voisinage précède de Brancusi quand il s'installe, étu-



Les moutons (bronze, laine et roulettes) qui entrèrent en 1965 au Salon de la jeune peinture.

diant, dans un atelier de l'impassée Ronsin à Montparnasse, et même, à vingt ans, quelques mois passés au Louvre comme gardien, au département des Antiquités orientales, où il ne reculait pas, les jours de fermeture, devant la tentation de chevaucher le bouef Apis, appartenant au patrimoine personnel de François-Xavier Lalanne. Parmi les signes invisibles, l'auteur du catalogue, Daniel Marchesseau, note aussi un bref mariage avec une descendante de François Pompon, grand sculpteur animalier français, celui de l'*Ours blanc*.

A SAUTE-MOUTONS
Mais la rencontre qui compte et qui dure, dans le travail de ces deux naturalistes, c'est celle de Claude Lalanne. Elle a choisi le moulage, l'empreinte et la galvanoplastie pour exprimer sa volée propre dans leur univers, celui du réalisme poétique. A saute-moutons aux frontières du réel: réminiscences d'art nouveau avec ces lustres en brindilles, ces couverts d'argent (pour Alexandre Iolas) à tiges et libellules, ces fauteuils de jardin à grand motif de feuilles de *Ginkgo biloba* ou de roseaux en bronze qui trouvent naturellement leur place au détour des chemins du parc le mieux soigné de la capi-

talie (où le célèbre jury annuel des roses se réunira le 18 juin prochain sous la présidence de Claude Lalanne).

En attendant, l'arche fantastique des Lalanne vaque au hasard de la promenade, sans se prendre trop au sérieux: des moutons et des oies (celles imaginées pour une place de Sarlat, en Périgord), des marçassins couverts de lierre taillé en topiaire, mais aussi quelques animaux fabuleux et ces personnages humains issus de la tendre tribu qui hante l'imagination de Claude, bustes moulés, têtes d'enfants qui persistent sur des corps adultes, douceur douloureuse de peaux de bronze ou de cuivre, arêtes dans une attente. Figures mythologiques et familiales, en transhumance laque vers ou ne sait quel mystère léger.

APPARTIENANT DE L'INDUSTRIE
L'intitulé de l'exposition ne laissait guère entendre que ce parcours initiatique; débutant le plus classiquement du monde par des propos scientifico-pédagogiques sur la perception sensorielle, allait glisser avec tant de naturel vers la célébration de la fête et des produits de l'industrie du luxe.

Aménagée par Jorge Wagens, du Musée de la Clénia à Barcelone, la première salle constituée, sans doute, l'étape la plus marquante. Une série de trous pratiques dans une palissade donnent à voir un même décor avec les « yeux » d'animaux divers: abeille, chauve-souris, lombrice... Les salles suivantes esquiveront le sujet en évoquant les sens par leur absence (langage des sourds-muets, évocation d'une chambre sourde...) ou par leurs illusions (« palais des glaces », sons naturels reproduits par bruitage...). Dès ce stade, un panneau évoque, mine de rien, « des bouchons de champagne qui sautent... » De fait, après le voyage au royaume des sons (tam-tams, berceuses...) et des images, le « comité Colbert » appuie sa présence - mais sans jamais montrer ses « griffes ». Ce sont des bijoux et des montres, dans des niches parcimonieusement éclairées.

Des matières anonymes à toucher (soies, fourrures énigmatiques, mais on reconnaît le cuir Taiga de Louis Vuitton, le cuir Hermès, etc.) devant une vitrine de sacs et de chaussures. Des robes haute couture en plumes. Des distributeurs d'odeurs en forme de statues féminines stylisées façon Brancusi; sous un lustre de flacons.

Enfin, tout un décor consacré aux arts de la table, où l'on est prié, dans un fracas assourdissant de couverts et de pétélement, de convoiter les seaux à champagne et les verres en cristal. Les cinq sens, donc, sont couverts. N'en manquait-il pas un sixième ?

Jacques Brunel

* Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél.: 01-40-74-80-00. Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 18 heures. Le dimanche et jours fériés, de 10 heures à 18 heures. Fermé le lundi, le 14 juillet et le 15 août. Entrée: 27 F, tarif réduit 17 F. Jusqu'au 3 janvier 1999.

Arme-Laure Quillieret

Nouveaux créateurs de mode, nouvelles boutiques

LES BOUTIQUES de créateurs font peau neuve. Depuis la création de l'Espace Colette en avril 1997 et son concept « designartfood », les magasins de mode de la capitale sentent la peinture fraîche, les inaugurations de lieux se succèdent et une énergie nouvelle semble secouer les institutions du vêtement. Dépoussiérasage en cours.

C'est un mouvement en profondeur qui s'accompagne d'un regain d'activité. Saisie d'une folie des grands, Barbara Bui est la première créatrice de mode à faire son entrée en Bourse, le 3 avril dernier, sur le second marché. Rue Etienne-Marcel, les boutiques multi-marques Kabuki (chaussures, vêtements et accessoires), créées il y a deux ans par Barbara Bui et son compagnon William Halimi, enregistrent une croissance annuelle de 10%. Leurs pièces les plus chères, comme le manteau Trussardi en pythons blanc à 32 000 francs, s'arrachent en début de saison. Depuis

janvier 1998, Maria Luisa affiche une augmentation de 30 % à 40 % de ses ventes, dans sa boutique femme de la rue Cambon, une adresse qui n'est pas sans rappeler une célèbre maison. Cette Vénézuélienne, arrivée en France à l'âge de sept ans, continue son ascension avec deux nouveaux espaces de vente ouverts depuis janvier.

Inaugurée dans l'urgence le 9 mars - pour profiter de l'affluente de clientèle au moment des collections - son magasin de chaussures voit les listes d'attente s'allonger. Les folles de mode se ruent sur les souliers de fée signés Manolo Blahnik: 300 paires à plus de 2 000 francs vendues depuis mars. Même succès dans sa boutique hommes, où les simples noms de Helmut Lang et de Raf Simons assurent la moitié du chiffre d'affaires. « Aujourd'hui, tout est dans le détail, la subtilité au centimètre près, estime Maria Luisa. Dans les années 60, on imaginait un homme en

combinaison plastique: il franchit l'an 2000 dans une tenue passe-muraille minimaliste, comme à la fin du XX^e.

« BOUTIQUE ULTRAMODERNE »
Si la mode marketing est d'actualité, d'H & M à Prada, Maria Luisa consacre 10 % à 15 % de ses rayons à de nouveaux talents chaque année. Pour l'automne prochain, elle a mis sur la mode sexy de Gaspard Yurkievich et les créations théâtrales d'un styliste belge âgé de 21 ans, Olivier Theyskens. Avec de premières commandes qui avoisinent les 40 000 francs tandis qu'elles dépassent les 500 000 pour les créateurs les plus commerciaux. Côté présentation, Maria Luisa souhaite conserver l'esprit d'« un boudoir ultramoderne et d'un vestiaire de bonne femme ».

Dans la lignée du pionnier Joseph à Londres, et son Joe's Café sur Draycott Avenue depuis 1986, les nouvelles boutiques de vêtements déploient tous les désirs, toutes les fantaisies autour de l'art

de vivre. Avec son bar à eaux, ses gadgets sophistiqués et son espace d'exposition, Colette fait le plein toute la semaine. Précurseur en France dans cette présentation mêlée des plaisirs, des vêtements à l'orfèvrerie d'art, Armand Habiba, fondateur de L'Eclairer, souhaite abandonner le design pour développer à terme une épicerie-traiteur élitiste.

Installé comme lui rue des Rosiers, le magasin Spléen, consacré essentiellement à de jeunes marques italiennes, a mis sur le décor avec des meubles en fer forgé (commercialisés), des fresques de bandes dessinées dans les cabines d'essayage, et des mannequins dégingandés qui jonchent sur le sol.

Chez Zampa, près de la place des Victoires, entre boîtes chinoises en bambou et mobilier d'une galerie milanaise (renouvelé au fur et à mesure des achats), on peut prendre un café et feuilleter des ouvrages consacrés à l'art de vivre, de la mode au voyage. Lancée le 25 avril par Christèle Platini

(femme de Michel) et Marie-Anne Capdeville, la boutique prend le contrepied de Colette en refusant d'« Imposer l'objet branché du moment ». Dans l'espace dépouillé de 250 m², Zampa offre un tour du monde à travers vêtements, meubles et objets comme les enseignes de rue chinées à Shanghai ou les vestes de bébés tibétains. De l'Anversoise Wim Neels à Madame à Paris et ses petites culottes sérigraphiées, la plupart des jeunes marques sont commercialisées pour la première fois.

A quelques enjambées de là, Kabuki continue d'investir le bas de la rue Etienne-Marcel avec, d'ici à juillet, un café-restaurant décoré par l'architecte des boutiques, Gilles Melloul. « Il faut revoir le concept de boutique de mode avec un grand respect de la qualité de vie et en restaurant l'univers du créateur », estime Eric Bergère, qui alimenterait ouvrir un espace en mêlant des objets à ses vêtements. Aussi, la boutique Onward (anciennement Kashiyama), entièrement rénovée, consacre son sous-sol, depuis mars, à l'œuvre d'un créateur, avec, cette saison, Jean Colonna.

CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Des grands magasins français comme le Bon Marché et le Printemps Haussmann ont su répondre à ces impératifs. Depuis février 1996, au Printemps, sur 700 m², l'espace créateurs propose une mosaïque d'univers, du baroque de Dolce & Gabbana au minimalisme chic de Helmut Lang.

Mais la meilleure santé des espaces de créateurs ne signifie pas le retour des consommateurs français. « En France, on a honte de l'argent, on préfère acheter une deuxième voiture plutôt que montrer qu'on possède un modèle de luxe », déplore le responsable de L'Eclairer, dont la clientèle est à 80 % étrangère. Même constat chez Maria Luisa, où plus de la moitié des consommateurs sont de passage. Quant à Eric Bergère, il réalise 80 % de ses ventes au Japon et 5 % à Paris.

Peperetto PARIS

PARIS 22, rue de la Paix tél. 01 44 71 83 72 • LYON tél. 04 77 00 78 48
MARSEILLE tél. 04 91 55 84 98 • TOULOUSE tél. 05 61 23 65 04

Parcours parisien

- Colette, 213, rue Saint-Honoré, 1^{er}. Exposition Yves Saint Laurent jusqu'au 20 juin.
- Kabuki, 25, rue Etienne-Marcel, 1^{er}, et 13, rue de Turbigo, 2^e. L'accessoire de l'été: les sandales compensées à brides de Sergio Rossi
- L'Eclairer, 3 ter, rue des Rosiers, 3^e. Plâbles et passe-partout, les sacs « origami » de Ruffo en cuir noir.
- L'Espionne, 2, place de la Porte-Maillot, 17^e. Pour les cachemires recyclés de Fake in London ou les hauts constellés de paillettes de Narciso Rodriguez.
- Flowers, 7, rue Chomet, 7^e. Des chemises de Raf Simons aux bijoux de plumes d'Eric Halley.
- Maria Luisa, 2, 4 et 5 rue Cambon, 1^{er}. Best-sellers, les mules « Epmu » de Manolo Blahnik et les jeans maculés de taches de peinture d'Helmut Lang.

- Meredith, 14, rue de Passy, 16^e. En vue, le débardeur en superpositions de maille filet, Séverine Péraudin.
- Onward, 147, boulevard Saint-Germain, 6^e. Pour les cachemires brodés de libellules de Matthew Williamson.
- Spléen, 3 bis, rue des Rosiers, 4^e. High-tech, le trench en fibre d'aluminium tissé de Cristina Bevilacqua.
- Victoire, 10-12, place des Victoires, 2^e. Pour la maille de dentelle brodée de fines perles d'Alessandro Dell'Acqua.
- Zampa, 10, rue Hérold, 1^{er}. Pour les soques AA en vernis noir avec incrustation de nacre.
- Expérimentales. La boutique de l'ISAA (5, rue Dupin, 6^e) présente de jeunes créateurs à leur sortie d'école. Pour des marques peu distribuées, voir aussi l'espace E. L. B. 13, rue du Vieux-Colombier, 6^e.

Hubble photographié

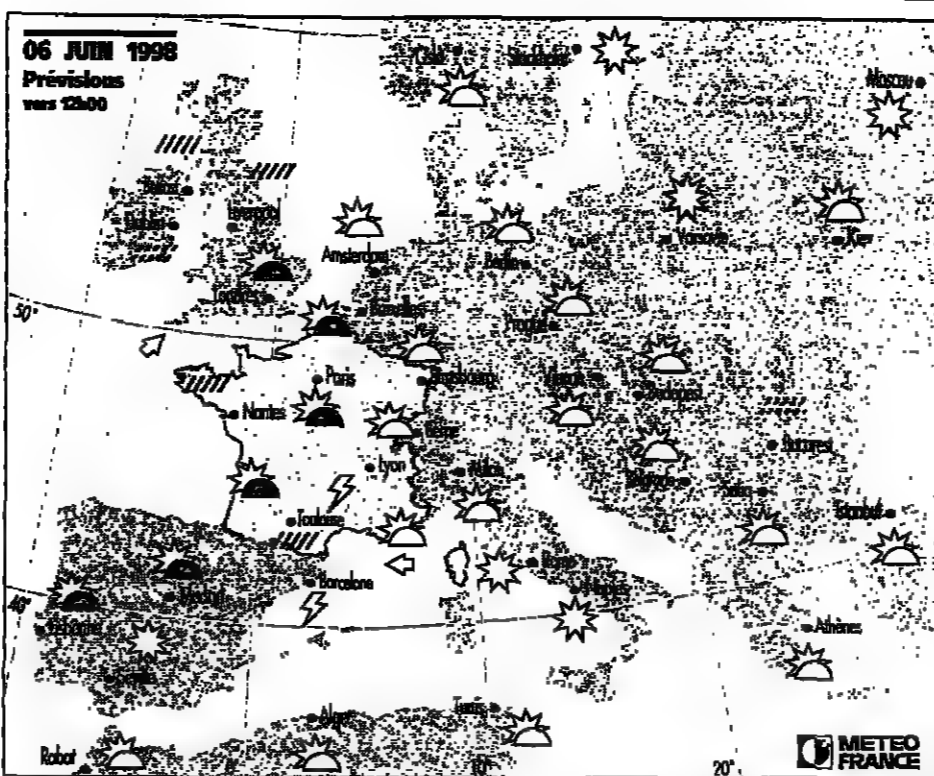
NOTS CROISES

A la recherche du sixième sens

Orages

SAMEDI, une vaste dépression orageuse s'installe au voisinage de la France. Les hautes pressions se replient progressivement sur l'Europe centrale...

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La chaleur deviendra lourde l'après-midi. Les premiers orages sont attendus à la mi-journée...



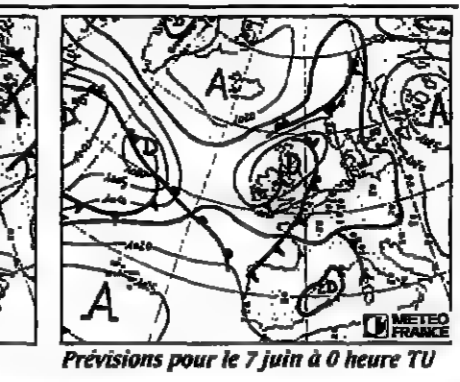
- Ensoleillé, Peu nuageux, Brevés éclaircies, Couvert, Brume brouillard, Averses, Pluie, Orages, Neige, Vent fort

LE CARNET DU VOYAGEUR

TCHÉCOSLOVAQUIE. Du 1er juillet au 31 août, le voyageur Euro Pauli propose de visiter Prague en famille avec, pour les enfants de moins de 12 ans, la gratuité...

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Paris, Rome, London, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Moscow, Tokyo, Sydney, etc.



ASTRONOMIE

Hubble photographie une possible planète extrasolaire

LE HASARD a peut-être fourni à Susan Terebey le scoop astronomique de l'année. Cette astronome de l'Extraterrestrial Research Corporation...



En haut de l'image, l'étoile double. A l'autre bout du filament lumineux, qui pourrait être le tunnel qu'elle a créé en traversant un nuage de poussières, la « planète » TMR-1C n'est qu'une petite sphère blanchâtre...

CINÉMA : à l'occasion de l'exposition « L'Apparence des dieux. Astronomie et astrologie en terre d'Islam »...

Prudente, Susan Terebey l'a donc été en expliquant qu'il fallait attendre de nouvelles observations confirmant ou non la trajectoire prévue...

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting positions.

HORIZONTELEMENT I. Qui s'échappe à l'ouverture. II. Base de référence. Donne le ton. III. De l'estomac du bœuf au nôtre...

PHILATÉLIE

Advertisement for Philfoot France 98 stamp collection, featuring a football player and text about the collection.

Le football en timbres

de nombreux timbres et de l'affiche de l'exposition, sera présent au musée, le 6 juin, de 14 heures à 17 heures, pour une séance de dédicaces.

Vertical text on the right margin, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Le spleen apaisé des Smashing Pumpkins

« Adore », quatrième album du groupe de Billy Corgan, délaisse la veine métallique pour une douceur inédite rappelant le désenchantement de The Cure

DIFFICILE D'ÉCOUTER Adore, quatrième album des Smashing Pumpkins, à la douceur inédite, sans se rappeler un après-midi du 6 mai 1996. The Cure donnait un concert privé à l'auditorium de l'Opéra-Bastille. Dans le public, un géant mince au crâne rasé semblait apprécier avec un fervent parti-culière les anectes de la new wave britannique. Un peu plus tard dans la soirée, ce même personnage emportait le Palais omnisports de Bercy sous un déluge sonore. Billy Corgan, leader des Smashing Pumpkins, n'a jamais caché son admiration pour Robert Smith, l'âme de The Cure. Comme lui, il a fait de l'ennui et du repli sur soi les moteurs principaux de ses créations. Ce spleen ne s'exprimait pourtant pas de la même façon.

A l'aube des années 90, l'ascension du quartet de Chicago s'est faite en parallèle à celle d'une génération de groupes américains qui crachaient leur désenchantement dans une déflagration de guitares. On baptisa « grunge » cette tendance dépeignée à hâter son mal de vivre en mêlant en pionniers l'implacable puissance du heavy metal au chaos punk. Assez vite, les « fracassantes citrouilles » se distinguèrent des groupes de Seattle (Nirvana, Mudhoney, Soundgarden, Pearl Jam...), qui constituaient le gros de cette vague. S'il a souvent cédé au rituel de la dévaloi-

isation, Billy Corgan a aussi imposé une esthétique qui n'a jamais négligé la sophistication des artifices et l'ambition de la réussite. Aux chemises de bûcherons et aux jeans rapiécés, il a toujours préféré une élégance glamour plus proche de Bowie. Contrairement au regretté Kurt Cobain et à Eddie Vedder, le meneur torturé de Pearl Jam, Corgan n'a pas eu de problème à assumer son statut de rock star. Musicalement, les albums *Gish* (1991) et, surtout, *Siamese Dream* (1993) et le baroque *Mellon Collie and The Infinite Sadness* (1995) ont vu le dégoût de soi et des riffs explosifs côtoyer des mélodies et des arrangements méticuleux, la noirceur plombée de Black Sabbath et Led Zeppelin épouser des raffinements pop et psychédéliques.

FAMILLE ADAMS
Jusqu'à aujourd'hui, les Smashing Pumpkins ne pouvaient se passer du feu des décibels. D'après leur leader, ils s'en sont même enivrés jusqu'à l'écoeurement. « Avec le rock alternatif, nous avons bouleversé le paysage musical américain. Puis à son tour cette musique est tombée dans la facilité. Les jeux de dynamique et de volume sonore sont devenus une formule. » Groupe rassembleur jouant devant des foules immenses, les Pumpkins ont été dépassés par leur créateur. Piégés par le grandiose et la grandilo-

quence, les musiciens se devaient de retrouver taille humaine. Une tragédie provoquera le défilé. Le 12 juillet 1996, le batteur du groupe, Jimmy Chamberlin, et son camarade Jonathan Melvoin – responsable des claviers sur la tournée américaine – festoient d'un mélange de cocaïne et d'héroïne mélangée. Le clavier meurt d'une overdose, le batteur en réchappe miraculeusement. A sa sortie d'hôpital, il est licencié par Corgan, qui lui reprochait depuis longtemps sa dépendance aux drogues. James Iha, le guitariste et dandy d'origine asiatique des Pumpkins, constate : « Nous étions conscients des impasses du rock brutiste, mais le départ de Jimmy a accéléré les choses. Nous devons tout d'un coup composer sans être propulsés par son énergie. Nous avons exploité d'autres formes de dynamiques, comme celle de l'acoustique et des mélodies. » Privé de son contrepoids métallique, l'inspiration pop du désormais trio s'épanouit sur *Adore*. Renonçant à la surenchère bruitiste et aux distorsions grunge, leur musique pare sa mélancolie d'un dépouillement délicat. Des chansons – brillantes – ont fait place aux hymnes. A l'instar de l'album solo récemment publié par James Iha (*Let It Come Down*, chez Scratchie/Delabel), on trouvera dans la pureté classique de titres comme *To Shella*, *Once Upon a Time on The*

Tale of Dusty and Pistol Pete l'intemporalité d'une tradition américaine empruntant à Leonard Cohen ou Gram Parsons. Mais les multiples trouvailles sonores – pluie de cordes, battement d'une machine, synthétiseurs brumeux, larsen évanescent... – qui agrémentent une base dessinée au piano et à la guitare sèche affaiblissent leur couinage avec les raffinements romantiques de la new wave britannique des années 80. On retrouve dans *Perfect Tear*, *Appels* ou *Oranges* ou *Shame* beaucoup de l'art désenchanté de Robert Smith. Une identification poussée jusque dans le nouveau look des Smashing Pumpkins, amusant hommage à la Famille Adams et à la préciosité sombre du rock gothique.

Grande bénéficiaire de cette douceur radicale, la voix de Billy Corgan s'ouvre de nouveaux horizons. Ce grand corps à toujours chanté comme un enfant. Dopé par la violence des guitares, il avait poussé ce maniérisme jusqu'à la caricature. Les gémissements acides de l'adolescent à claques laissent aujourd'hui leur place à un spleen apaisé capable de tendresse comme de se briser – sur le magnifique *Annie-Dog* – dans un murmure.

Stéphane Davet

* 1 CD Hut 7243 8 45879 2 5. Distribué par Delabel.

SÉLECTION DISQUES

ANTONIO DE LITERES
Los Elementos, opera armonica al estilo yifano (1705)
Al Ayre Español, Eduardo López Banzo (direction)

Après dix ans d'existence et quelques remarquables exhumations, tant au concert qu'au disque, de partitions baroques espagnoles, l'ensemble vocal et instrumental Al Ayre Español propose une nouvelle révélation. Dès 1701, l'arrivée d'un Bourbon sur le trône des Habsbourg change la donne économique et esthétique de la musique à Madrid. Combinant le goût italienisant désormais en vogue et une tradition raffinée que Lliteres (1673-1747), premier violoncelliste et maître de la chapelle royale, entend préserver, le compositeur majorquin propose un opéra allégorique somptueux et singulier. Mettant en scène l'Air, l'Aurore, l'Eau (incarnez par des sopranos), la Terre et le Feu (des mezzo-sopranos) et, seule voix masculine, le Temps, confié à un baryton, l'œuvre est d'une invention contrastée, qui, par-delà le chivage esthétique, rend justice au jeu baroque entre réalité et symbolique. Les prouesses, tant vocales qu'instrumentales, de la formation d'Eduardo López Banzo rendent une pleine justice à ce trésor oublié.

Philippe-Jean Catinchi
* 1 CD Deutsche Harmonia Mundi 05472 77385 2.

ANGELA GHEORGHIU
Souvenirs
Mélodies italiennes, espagnoles, françaises, norvégiennes, allemandes, autrichiennes, roumaines, bohémienne, grecques, coréennes, japonaises, brésiliennes, américaines

Malcolm Martineau (piano)
Sur la pochette, la soprano roumaine Angela Gheorghiu pose sur une passerelle devant le cockpit d'un avion, dans un tailleur rétro qui met en valeur sa silhouette. Elle nous ennuie effectivement dans un voyage au long cours, nous faisant feuilleter un album musical regroupant les mélodies de vingt-cinq pays. Gheorghiu cultive davantage le son qu'elle ne sculpte les mots, mais son interprétation est

celle d'une musicienne et d'une chanteuse exceptionnelle. Sa technique parfaite (quel souffle !), son intonation irréprochable lui permettent de déployer un art d'une subtilité confondante. Sans doute trouvera-t-on des *Chemins de l'Amour*, de Poulenc, plus simplement énoncés, mais la façon qu'a cette artiste d'être chez elle dans l'idiome de tant de pays est en soi un exploit.

Ayain Lempech
* 1 CD Decca 458 360-2.

DENIS COLIN TRIO
Fluide

Le départ du clariniste Pablo Cuello du trio établi par le clarinettiste Denis Colin aurait pu déséquilibrer cette formation, fondée en 1991. Identifiée par le rassemblement d'expressions individuelles (le troisième homme est le violoncelliste Didier Petit). C'est une relation toujours délicate, fragile et en définitive inexplicable. Colin – uniquement à la clarinette basse – et Petit ont réagi à ce défi artistique en faisant venir vers eux le batteur et joueur de tabla Ramon Lopez ; et dans le même élan ils ont renvoyé à ce nouvel « élément » suffisamment d'eux-mêmes pour le laisser pénétrer rapidement ce jeu collectif. Ce troisième disque, sous l'intitulé « Denis Colin Trio », fixe la pertinence de ce choix, renseigne sur le souffle différent donné à la musique proposée par le clarinettiste. Aux murmures de la clarinette et à l'effleurlement des cordes viennent s'insérer des frappes délicates au tabla, sonorité liquide (*Entre chien et loup*), des claquements de métal, la caresse des balais sur les peaux, des cloches (*Chemins*). Le lyrisme et la dramatisation musicale sont inten-

sifiés. Ce sont des pièces – d'emblée évidentes, très lisibles – qui se donnent le temps d'exister, à mi-chemin de la musique improvisée et des musiques traditionnelles. Fluide donne à rire, à penser, à admirer.

Sylvain Sicler
* 1 CD In Situ 15180. Distribué par Harmonia Mundi.

DOMINIQUE DALCAN
Ostinato

Ostinato est un voyage vers le continent américain, les États latins de New York, où la fine fleur de la bossa nova a élu domicile parmi les DJ, les faiseurs de musique de films et d'électronique intello. Dominique Dalcan y a détaché quelques bribes de son rêve intérieur, à la fois ultrarapide et déconnecté des réalités ambiantes, ici et ailleurs, charnel et immatériel. *Ostinato* est un édifice pensé, construit sur des rhizomes à danser et à réfléchir (*L'Air de rien*), des musiques imagées larges comme des photos panoramiques (*Transatlantique*), des rythmiques mélangées (*Ritmo*), clin d'œil à la face B de Dalcan – Snooze, son nom de brocheur de housse. La vision du Brésil qui imprègne ce qui est sans doute une des plus belles réussites de Dalcan passe par Clare Fisher, pianiste, arrangeur de Prince, de Tom Jobim et de Joao Gilberto, à qui l'on doit les merveilleuses envolées de cordes qui planent sur les guitares balancées.

Véronique Mortaigne
* 1 CD Island 524513-2.

AXELLE RENOIR
Rose

L'amour a bon dos (« C'est le dessous des mots »), qui ouvre l'album d'Axelle Renoir, est une chanson à la mesure du talent d'une chanteuse douée à la personnalité affirmée. Puis le temps se met à la grille : répétitif (techno cool), bien en phase avec la demande FM

(Sous les shorts des garçons – aucune révélation), l'album, où Boris Bergman met un pied discrètement, se dilue comme il est venu, noyant dans la vague de belles chansons.

M. Mo.
* 1 CD WEA 25315-2.

LILI BONICHE
Alger Alger

Un piano atimant les arabesques stylisées (tenu par Maurice El Médioni), une guitare (pourquoi pas électrique ?), une rythmique de bal, une voix refusant les attermes de l'âge : voici Lili Boniche et son franc-parler. Le chanteur malicieux, joueur de mandoline dans la Casbah au début des années 30, puis vedette nationale, porte Alger la Blanche, Alger la rapatriée, dans ses tangos-flamencos-pasos (*Al-leche, Tu ne m'aimes pas*) et ses suppliques à la réconciliation des peuples (*Il n'y a qu'un seul Dieu*). En 1991, la collection « Trésors de la chanson judéo-arabe » (avec Reinette l'Oranaise et Line Monty, chez Mélodie) le sort de l'oubli. Elle, dit Lili, bénéficie aujourd'hui de l'attention de Jean Toutout, couturier (APC) et éditeur occasionnel de disques avec la complicité de Bill Laswell – contrebassiste et joueur de synthétiseurs pour une fois très discret chez Boniche. Disque de studio où la voix est très amplifiée et perd donc en chaleur ce qu'elle gagne en force, *Alger Alger* incurve l'art de Lili Boniche vers un style balloche alléchant pour les tribus de noctambules (*Pedro le toréador*). Thèmes traditionnels, compositions se délestent du poids de l'émotion douloureuse et vont davantage vers la légèreté de ton, le cabotinage qui sont aussi le lot de Lili Boniche. Les photos sont signées Jean-Baptiste Mondino.

V. Mo.
* 1 CD APC 008. Distribué par Media 7

Grand sorcier des émotions, Mouriéras conduit son film à l'énergie pure et a soulevé à Cannes des vivas d'un enthousiasme rare.

LIBERATION

Sensible, plein d'humour et de tendresse...

LE FIGARO

Drôle, touchant, vivant...

"Coup de cœur" PARISCOPÉ

Irrésistible de drôlerie...

On n'a pas idée avant d'avoir vu

"Dis-moi que je rêve",

du bien que cela fait.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Un des plus beaux films français que le Festival de Cannes avait à offrir.

L'HUMANITE

Une thérapie familiale burlesque et spontanée !

TELERAMA

Ce film va contre toutes les modes :

Ces gens-là s'aiment !

L'EXPRESS

"Dis-moi que je rêve"

confirme un cinéaste

de la trempe d'un Ken Loach.

LE PROGRES/LYON

dis-moi que je rêve

UN FILM DE CLAUDE MOURIÉRAS



REZOFILMS

Les meilleures ventes d'albums en France

ARTISTE	CLASSEMENT	TITRE	EDITEUR
SHURIKIN	E	Où je vis	DELABEL
LOUISE ATTAQUE	1	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
PASCAL OBISPO	2	Live 96	EPIC
LARA FABIAN	3	Puro	POLYDOR
SUPRÊME NTM	3	Suprême NTM	EPIC
ZAZIE	4	Made in Jova	MERCURY
BANDE ORIGINALE DU FILM	7	Titanic	SONY
GARBAGE	8	Version 2.0	BMG
ANDRÉ RIEU	10	Bei à Vienna	PHILIPS
FLORENT PAGNY	11		MERCURY

Tranquille aux sommets, 7 pas du tout. Les rappeurs font des coups d'État. Cette semaine, c'est le hit de Shurikin de la tréfaction, qui vient en première place, grâce à son premier succès contre des soufflets. Pour le reste, on s'arrange en famille (Pascal Obispo, Zazie, etc.). Angel With Dirty Faces de Tricky, entre à la 14^e place. J.C. de Toto, à la 25^e, Peter Moril du groupe de TF1, Nomads, à la 58^e. L'album officiel de la Coupe du monde de football gagne un rang (19), juste devant le Jeff Buckley posthume, (*Sketches For My Sweetheart The Drunk*), 32^e avec Lela, les Mauvins, préparant Bercy, 47^e. Le Spice World des Spice Girls perd quinze places après le départ de Geri, la roussie.

MOBECO
01.42.06.71.00



éma

KIOSQUE

LE MONDE / SAMEDI 6 JUIN 1998

L'ombre de la dévaluation en Russie
Le système qui veut que les médias interrompent leurs petites guerres lorsque tout l'édifice financier du pays menace de s'écrouler connaît des ratés

QUAND IL S'AGIT de choses sérieuses - un risque d'effondrement de la quasi-totalité des banques du pays - les médias russes deviennent « sages ».

qu'il entretenait la monstrueuse pyramide de la dette intérieure ; et mettre en faillite les entreprises qui ne paient pas tous leurs impôts, c'est-à-dire presque toutes, « est absurde au moment où même une société pétrolière convoitée comme Rosneft n'a pas trouvé d'acheteurs ».



quotidien en faveur d'une dévaluation du rouble, menée depuis des mois, apparaît ainsi comme dictée avant tout par les intérêts particuliers d'un homme qui aurait tiré le gros de sa fortune de l'exportation de pétrole.

Les autres médias (y compris d'ailleurs le quotidien « populaire » de M. Berezovski, Novye Izvestia, et la première chaîne de télévision qu'il contrôle) se sont limités à l'adome officiel : toute dévaluation est exclue, pour ne pas porter un coup aux revenus de la population.

banques étrangères et autres « non-résidents » qui ont acheté, à hauteur de 20 milliards de dollars, le tiers des juteux bons du Trésor russe.

C'est pourquoi les médias n'ont guère abordé la question de savoir si une dévaluation entraînerait un chaos incontrôlable, y compris politique, comme le craignent les autorités, le FMI et la plupart des banquiers ; ou si elle est le prix à payer inévitable de tout programme d'assainissement des finances russes, comme l'ont suggéré l'économiste libéral Larionov ou l'opposant politique Iavlinski.

Sophie Shihab

EN VUE

Le 5 juin, l'Espagne célèbre le centenaire du poète Federico Garcia Lorca, né à Grenade, mort à Grenade, fusillé en août 36, par les troupes franquistes, tombé dans un ravin appelé la « Fontaine des pleurs ».

Pour éviter une fausse alerte nucléaire lors du passage à l'an 2000, les Etats-Unis « très inquiets » proposent d'attirer les Russes à parer aux défaillances prévisibles de leurs ordinateurs militaires.

Alors qu'à Londres d'anciens prisonniers du Japon leur avaient tourné le dos, l'empereur Akihito et Michiko, son épouse, en visite officielle à Copenhague, ont pu converser, le 3 juin, avec d'aimables vétérans danois. « L'impératrice a été intéressée par une discussion sur notre contour pour enfants Hans Christian Andersen », a confié l'un d'eux.

La chasse à l'arc est remise à l'honneur en Afrique du Sud dans une réserve non loin de Johannesburg, pour tuer les antilopes d'« une manière plus silencieuse », tandis que la police australienne, en collaboration avec l'Association vétérinaire, met au point des flèches empoisonnées pour capturer les criminels « sans trop d'effusion de sang ».

Les intégristes talibans refusent leur aide aux victimes du séisme qui a ravagé, samedi 30 mai, le nord-est de l'Afghanistan, une région où pourtant les hommes obligent les médecins à tendre des draps au milieu des ruines pour ausculter leurs femmes atrocement blessées à l'abri des regards indiscrets.

Comme, en Chine, la plupart des viscères fournis sur le marché très lucratif des greffes d'organe sont prélevés sur des prisonniers exécutés, les fusillés, qui sont passés de 2 000, en 1994, à 6 000, en 1996, sont parfois retardées pour attendre le receveur, et souvent préférées à la mort par injection, « plus humaine », mais qui peut gêner le produit.

Le 12 mai, en Mauritanie, l'accident d'un Yun-12 - le deuxième depuis 1996 - a fait 36 victimes. Le 26 mai, en Mongolie, le crash d'un Yun-12 - le quatrième depuis 1993 -, a provoqué la mort de 28 personnes. L'appareil est considéré comme le produit le plus compétitif du secteur aéronautique chinois.

Une Chinoise de Hongkong et ses deux filles ont été hospitalisées, mardi 2 juin, dans un état critique pour avoir fait, à tour de rôle, du « bouche-à-gueule » à leur chien fanamé qui avait avalé du shamping anti-tiques.

Jeudi 4 juin, à Cadorago en Italie, une fillette de quatre ans, d'origine turque, jette sa petite couverture dans le vide, saute, comme Aladin, sur son tapis volant et atterrit sans mal trois étages plus bas.

Debra Seagal-Olivier et Yves Eudes

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

RFI Dominique Burg Le président de la République aime la bière, comme les braves gens. Il rit franchement aux histoires drôles. Il en raconte même, et des polissonnes, comme tout bon Français. Il reçoit le mardi les sapeurs pompiers, le mercredi les chefs d'établissements scolaires des quartiers difficiles, le jeudi les familles méritantes. Il écoute, le vendredi, ceux qui luttent contre la drogue. Il est sensible aux préoccupations de tous. Mieux encore, il salue les footballeurs de l'équipe de France, avant même le combat, il se frotte aux muscles et à la sueur, partage le melon-jambon de leur dîner, le peuple est heureux fier et attendi : son président lui ressemble. Le général de Gaulle n'aurait pas osé le centième de ce que fait Jacques Chirac. Il était populaire mais il mettait entre le peuple et lui la distance de la fonction, et la conscience d'un destin. Jacques Chirac cherche à exister, politiquement, en traitant d'abord des questions de société. Il s'en porte plutôt bien d'ailleurs : il est plus populaire au bout d'un an de cohabitation qu'au bout d'un an de présence à l'Élysée. Pour ce qui est de la fonction présidentielle, c'est autre chose : l'homme, l'époque, les circonstances font qu'elle s'en trouvera changée. On touche peut-être, avec cette présidence pas comme les autres, avec ce chef d'Etat pas comme les autres, à la fin de la monarchie républicaine à la française.

L'HUMANITÉ Charles Silvestre Les seules nations « présentes » à la surface du globe seraient-elles « celles où il n'y a jamais de grèves » ? Bonne question que posait, hier, un confrère polémiquant avec les Cassandre qui jugent inopportuns, voire indélicats, les mouvements sociaux à l'approche de la grande fête mondiale du football en France. Hier, les Cassandre ont été servis : dans la capitale, 50 000 électriciens et gaziers ont défilé pour défendre le service public ; à Toulon, 20 000 salariés ont manifesté contre la privation infligée à l'arsenal du travail de rénovation du bateau bien nommé le « Var ». A ceux qui ne voient que désordre dans le mouvement social, on a envie de poser cette question : en se mobilisant pour l'emploi, pour le service public, les salariés défendent-ils autre chose qu'une société qui marche sur ses deux jambes et avec toute sa tête ?

THE NEW YORK TIMES

Il a été troublant d'apprendre (...) que les services de renseignements américains n'avaient pas réussi à repérer les préparatifs des essais nucléaires indiens. Une étude approfondie montre maintenant que l'origine n'est par un problème isolé (...), mais un échec du système. (...) De nombreuses photos (satellite), par exemple, n'ont jamais été examinées de près. David Jeremiah, l'amiral à la retraite qui s'est penché sur cette affaire pour la CIA, a rédigé un rapport accablant pour l'espionnage américain.

www.sunsite.unc.edu/docsouth

Une bibliothèque en ligne rassemble des récits d'anciens esclaves du sud des Etats-Unis

LE PLUS ANCIEN souvenir d'enfance de John Andrews Jackson, esclave dans une plantation de Caroline du Sud au siècle dernier, est d'avoir servi d'épouvantail dans un champ de maïs. Après des années de travail éreintant et de brutalités inouïes, il parvint à s'enfuir à travers les marécages et à se cacher dans un bateau en partance pour Boston, où il vécut en homme libre. Bethany Veney, alias « Tante Betty », originaire de Virginie, fut vendue plusieurs fois et dut subir la « luxure débridée » de ses maîtres successifs, avant de réussir à passer au Nord grâce à l'entremise d'un homme d'affaires de Nouvelle-Angleterre.



menting the American South ». L'ambition de ses initiateurs, bibliothécaires, enseignants et historiens de l'université de Caroline du Nord, est de retrouver et de numériser tous les récits d'esclaves publiés en langue anglaise entre 1860 et 1920, puis de les placer sur le Web, afin que les internautes du monde entier puissent les lire en ligne ou les télécharger, librement et gratuitement. Grâce au soutien de l'université et à diverses bourses, le site propose déjà vingt-deux de ces ouvrages, reproduits en version intégrale à partir d'exemplaires originaux et accompagnés d'illustrations. Les plus poignants sont les carnets de route et les journaux intimes écrits dans un langage populaire parfois rugueux, par des hommes et des femmes inconnus, dont la vie après l'esclavage resta rude et incertaine.

Selon Natalia Smith, l'une des responsables du projet, l'objectif à moyen terme est de rassembler au moins deux cents œuvres, afin de « documenter l'histoire individuelle et collective de la lutte des Afro-Américains pour la liberté et les droits de l'homme ». Le site reçoit désormais huit mille à neuf mille visites par jour : « Nous pensions qu'il intéresserait surtout des étudiants et des chercheurs, mais nous avons découvert qu'il attire un public très large, allant des adolescents aux retraités. L'origine géographique de nos lecteurs nous a également surpris : j'ai reçu des messages d'Angleterre, d'Australie, d'Argentine, de Russie et de France ».

Debra Seagal-Olivier et Yves Eudes

Christian Colombani

Semaine calédonienne par Alain Rollat

LA NOUVELLE-CALÉDONIE devient-elle un produit à la mode ? Une soirée thématique sur Arte, un documentaire inédit sur Planète, une rediffusion sur RFO-Sat, elle n'avait jamais été aussi programmée que cette semaine. C'est un événement. Mais il reste paradoxal que la première saga inspirée par la colonisation de la Grande Terre, et diffusée par Arte en première partie de soirée, soit l'œuvre très commerciale d'un cinéaste australien alors que la première somme politique réalisée sur la Nouvelle-Calédonie contemporaine par un cinéaste français indépendant reste cantonnée sur le câble de Planète parce qu'elle rappelle des vérités qui agacent les mémoires françaises (se reporter au supplément « Télévision, radio, multimédia » du Monde daté 7-7 juin). Pourtant, s'il existe une histoire riche en images, abondante en gros plans réducteurs,

dégoûtante d'émotions, dont chacun des épisodes, en intensité, dépasse n'importe quelle fiction, bref, une histoire faite sur mesure pour la télévision, c'est bien celle de cet archipel des antipodes. Il n'y a que l'embaras du choix si l'on veut en faire un feuilleton populaire. Tout est déjà dans la chronologie officielle : les scènes épiques, les dialogues dramatiques, les personnages romanesques. Il y a même de quoi renouveler les classiques. Acte 1 : la prise de possession de 1853. Vue panoramique sur la plage de Balade, remake de Christophe Colomb. Le marial contre-amiral Fevrier-Despointes plante le drapeau tricolore en terre « vierge » au nom de Napoléon III. Détachement d'hommes en armes, contingent de missionnaires, indigènes prudemment tenus à l'écart. Acte 2 : la révolte de 1878. Le grand chef Atai, très théâtral, s'adresse au gouverneur : « Voilà

ce que nous avions et voilà ce que tu nous laisses... » Il vide deux sacs devant l'éminent fonctionnaire, l'un contenant de la terre et l'autre des cailloux. Acte 3 : la contre-révolte de 1878. La Louise Michel, très communarde, s'indigne de voir ses compagnons de déportation prendre le parti des colons contre les insurgés canaques : « Comment, vous n'êtes pas avec eux, vous, les victimes de la réaction, vous qui souffrez de l'oppression et de l'injustice ! Est-ce que ce ne sont point vos frères ? » Acte 4 : la réconciliation de 1988. La poignée de main entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. En aparté, dans le parc de l'hôtel Matignon, le chef indépendantiste confie sa peur du lendemain à son lieutenant : « Attention au grand trou noir... On y sera ensemble », lui répond Yeiwéné Yeiwéné. Etc. Qu'attendent donc les Calédoniens pour regarder en face leur propre histoire ?

Partez en vacances avec Le Monde

Formularies for subscription and vacation services, including sections for 'FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES' and 'RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES'.

Albert du Roy, responsable de la rédaction de France 2, démissionne de son poste

Le président de France Télévision a annoncé la nouvelle aux journalistes

LES JOURNALISTES de France 2 n'en reviennent pas de leur surprise. Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision leur a annoncé, vendredi 5 juin lors de la conférence de 9 h 30, la démission d'Albert du Roy, directeur général adjoint de France 2, chargé de la rédaction. « Je ne peux que prendre acte de la situation ainsi créée. Je me donne une dizaine de jours pour en tirer les conséquences. En attendant, tout sujet et toute discussion importante intéressant la rédaction est suspendue », a précisé le PDG qui a refusé de répondre aux questions des journalistes de la chaîne. Il a néanmoins précisé qu'Albert du Roy et Gérard Leclerc « continuent à assurer la responsabilité du traitement des affaires courantes ».

Onze mois après sa nomination, Albert du Roy met donc fin à l'expérience de rénovation du journal qu'il avait tentée. Chargé de relancer l'information sur cette chaîne de service public, il avait imaginé une nouvelle structure des journaux de 13 heures et de 20 heures. L'édition de la mi-journée devait comporter davantage d'aspects magazine et pratique tandis que le « 20 heures » devait être décliné en trois séquences : actualité, éclairage, découverte. Une réorganisation de la rédaction accompagnait ce projet. Le premier accroc à cette réforme arrive, dès l'automne, avec le limogeage de Bruno Masure à qui est enlevée la présentation du « 20 heures », au profit de Daniel Bilalian et de Béatrice Schönberg, trans-

fuge de TF1, qui est chargée des week-ends. Cette décision est mal comprise à l'intérieur de cette rédaction, qui a connu onze directeurs en vingt ans et devient vite désabusée par cette nouvelle réforme.

Premier accroc à la réforme, dès l'automne, avec le limogeage de Bruno Masure

Très vite le constat est fait que la popularité du présentateur « tirait » l'audience. Son départ et les difficultés d'appli-

cation de la réforme rédactionnelle sont sanctionnés par la chute de l'audience du « 20 heures », qui tournait autour de 24 %. Surtout, l'écart avec le JT de TF1, qui réalise 39 % en moyenne, ne cesse de se creuser. Il se chiffrait à 2 millions de téléspectateurs, il y a un an, et il se monte aujourd'hui à 2,9 millions. Depuis plusieurs semaines, les responsables de la chaîne réfléchissent à la manière de relancer l'information. La création d'un magazine économique « Argent public », réalisé par Paul Nahon et Bernard Benaymin, avait été annoncée, il y a quelques jours. Par ailleurs, Albert du Roy envisageait un changement du présentateur du journal de « 20 heures » et une réorganisation de sa rédaction dans le but d'une meilleure application de sa réforme.

Il semble que c'est la préparation de cette réorganisation qui a entraîné la démission d'Albert du Roy. Lors d'un déjeuner, qui a eu lieu en début de semaine entre Xavier Gouyou Beauchamps, Albert du Roy et un responsable de la société des journalistes de France 2, les propositions du responsable de la rédaction auraient été sévèrement critiquées, à la fois par les journalistes et par le président de la chaîne.

Françoise Chirrot

Saint-Etienne condamné à rembourser des factures d'eau

LE PRÉSIDENT du tribunal d'instance de Saint-Etienne, Henri Heltre, a condamné, vendredi 5 juin, la ville de Saint-Etienne et la Société Stéphanoise des eaux. Elles doivent rembourser à trois contribuables de la ville la différence entre les prix facturés entre avril 1990 et décembre 1994 et les « justes prix » établis en 1997 par un rapport d'experts, sur ordonnance du président du tribunal de grande instance. Selon les années, ces écarts varient entre 0,40 franc et 2,60 franc par litre. Cette première condamnation renforce la position des associations de défense des consommateurs, qui réclament pour tous les usagers le remboursement des sommes trop perçues. - (Corresp.)

PRINCESSE DIANA : la confrontation générale entre tous les protagonistes de l'enquête sur la mort de la princesse Diana le 31 août 1997 a débuté, vendredi 5 juin, à 9 h 55 au palais de justice de Paris. Les neuf photographes et le motard de presse mis en examen pour « homicides, blessures involontaires » et « non-assistance à personnes en danger » devaient être confrontés à une dizaine de témoins oculaires. La chaîne CBS doit diffuser, jeudi 11 juin, une interview d'Alain Willamez, un barman de l'hôtel Ritz à Paris affirmant qu'Henri Paul, le chauffeur de la Mercedes dans laquelle la princesse Diana a trouvé la mort, avait bu avant l'accident, et que la direction de l'hôtel lui avait dit de le nier.

Onze mois contestés

- 2 juillet 1997 : nomination d'Albert du Roy, 59 ans, directeur général adjoint de la chaîne, chargé de la rédaction à France 2, qui a notamment collaboré à Europe 1 et à L'Express après avoir dirigé la rédaction d'Antenne 2 en 1985 puis la rédaction de L'Expansion et de L'Événement du jeudi.
- Octobre : à l'occasion de la réforme du journal télévisé de 20 heures, Albert du Roy évince Bruno Masure. Les présentateurs retenus sont Daniel Bilalian en

- semaine et Béatrice Schönberg le week-end.
- Mars 1998 : préavis de grève des syndicats de journalistes de France 2, demandant l'ouverture de négociations sur le projet rédactionnel lancé par le directeur général adjoint. Ce préavis coïncide avec une lettre ouverte signée par quarante-deux journalistes reporters d'images dénonçant les conditions dans lesquelles ils pratiquent leur métier et la ligne rédactionnelle de France 2.
- 5 juin : démission d'Albert du Roy.

Roland Dumas a pris la défense de Christine Joncour lors de son interrogatoire par les juges d'instruction

LE LONG INTERROGATOIRE de Roland Dumas, mercredi 3 juin, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, a été l'occasion, pour le président du Conseil constitutionnel, de prendre la défense de Christine Deviers-Joncour, son amie personnelle et ancienne collaboratrice, soupçonnée d'avoir bénéficié de quelque 66 millions de francs au préjudice d'Elf-Aquitaine. M. Dumas n'a fait aucune déclaration officielle, au terme de son audition par les juges - la première depuis sa mise en examen, le 29 avril, pour « recel et complicité d'abus de biens sociaux » (Le Monde du 5 juin). Le procès-verbal d'interrogatoire, versé au dossier d'instruction, atteste toutefois qu'il a insisté sur l'importance des fonctions de M^{me} Deviers-Joncour, pourtant contestée par les juges. Avant d'être recrutée par Elf, a ainsi expliqué M. Dumas, Christine Joncour l'avait informée de la proposition qui lui était faite. Il a réaffirmé n'être pour rien dans son recrutement. « Dans mon idée, a-t-il déclaré, il s'agissait d'un contrat en

rapport avec ses activités de conseil et de communication. » M^{me} Joncour dirigeait une petite société de communication baptisée Kalros. A en croire M. Dumas, son influence se serait accrue par la suite, au point de « se confirmer dans le rôle d'intermédiaire et de messager », y compris dans certaines affaires sensibles. Elle se serait notamment obligée comme médiateur obligé entre le ministre et les deux principaux dirigeants d'Elf de l'époque, Loïk Le Floch-Prigent et son directeur des affaires générales, Alfred Sivero - aujourd'hui en fuite à l'étranger. « Pour moi, a déclaré M. Dumas, c'était Elf ou Loïk Le Floch-Prigent qui s'exprimaient par son intermédiaire. » Ainsi, ses affirmations semblent aller au-delà des propres déclarations de Christine Joncour, et contredisent nettement celles de M. Le Floch-Prigent. Mise en examen depuis le 7 novembre 1997, détenue durant près de six mois, l'ancienne « chargée de mission » a toujours expliqué que son travail au service d'Elf consistait, pour l'es-

sentiel, à accompagner M. Dumas lors de ses voyages et à lui transmettre des « typos » préparés par la présidence d'Elf, voire à organiser des rendez-vous. L'ancien président d'Elf, pour sa part, a affirmé avec constance qu'il la connaissait à peine, et ignorait qu'elle avait été salariée par le groupe pétrolier. « C'ÉTAIT DÉLICAT » Sur ce point, M. Dumas a, en tout cas, assuré aux juges qu'il n'était nullement intervenu dans la nomination de M. Le Floch-Prigent à la tête d'Elf, en 1989. A l'appui de ce propos, il a produit une lettre rédigée à son intention par l'ancien ministre de l'Industrie, Roger Fauroux, et datée du 28 mai, confirmant que le choix du PDG d'Elf fut arrêté en dehors du ministre des affaires étrangères. Interrogé sur le train de vie de Christine Deviers-Joncour, qui avait acquis, en 1992, grâce à des fonds soustraits au groupe Elf et versés sur des comptes suisses, un luxueux appartement de 320 mètres carrés, au prix de 17 millions de francs, M. Dumas a certifié qu'il ignorait la provenance précise de ses ressources. « Je vois bien qu'elle avait des facilités, a-t-il dit, mais je ne lui ai jamais posé la question. C'était délicat. » A propos du fameux appartement, M. Dumas a ajouté : « Je pensais que c'était la continuation de la mise à disposition d'un logement de fonction. » M^{me} Joncour avait effectivement disposé auparavant d'un appartement loué par Elf. Enfin, le président du Conseil constitutionnel, sans exclure que son amie - qui devait devenir sa collaboratrice après avoir quitté Elf, en 1993 - ait invité à déjeuner ou à dîner « deux ou trois fois », s'est dit « incapable de dire (...) comment elle a payé ». L'enquête a établi que Christine Joncour avait disposé d'une carte de crédit d'Elf-Aquitaine International, grâce à laquelle elle a effectué quelque 1,5 million de francs de dépenses personnelles. « Je n'ai pas l'esprit curieux », a conclu, sur ce point, M. Dumas.

Hervé Gattegno

Album-anniversaire

par Pierre Georges

IL EST bien entouré. Depardieu et ses exploits motocyclistes. Ronaldo et sa Susana d'amour. Djorkaeff en famille. L'Agha Khan et sa nouvelle épouse. Gabrielle zu Leiningen, princesse allemande. Geri la rousse, qui fait des infidélités aux Spice Girls. Et lui, notre Jospin, « tel qu'il est » en son premier anniversaire de premier ministre. Un an déjà. Un an à peine. Cela s'arrose. Et Paris-Match, qui prévient aimablement, quelques pages plus loin, que la pénurie de champagne pourrait menacer les fêtes de l'an 2000, Paris-Match, donc, a eu l'idée de faire un petit brin de conduite photographique à l'homme de Matignon. L'idée était fort simple. Un photographe de l'hebdomadaire, Patrick Bruchet, a « pendant tout le mois de mai suivi au plus près l'homme tranquille du gouvernement. En toute liberté. De Nîmes à Nouméa, de Bruxelles à Avignon, de Toulouse à La Rochelle, ce fut un épouvantable marathon ». Mais on n'a rien sans rien. Puisque Lionel Jospin avait accepté « le défi », Paris-Match ne pouvait que le relever. Ce qui fut fait selon les conventions établies. Le photographe photographierait. Le photographe commenterait les clichés. Moi, choc des clichés, toi, poids des légendes ! Là non plus, on n'a rien sans rien, notamment pas une belle opération de relations publiques pour l'homme tranquille. Un an, donc. Douze pages de photos. En noir et blanc, certes. Pour la couleur, on verra ultérieurement. Mais un bien bel album-souvenir. Très people. Très décontracté. Très légendé façon carte postale et Matignon-les-Flots-Bleus : là, c'est avec le cousin germain Helmut, on parle d'aéronautique ; ici, c'est avec le président, nous nous parlons

franchement, il y a des choses que nous devons garder entre nous ; etc. Douze pages, pleines de photos et de légendes, cette chronique n'y suffirait pas et, d'ailleurs, que resterait-il à ceux qui méditeront dans les salles d'attente du dentiste ? Cependant, pour ce goûter d'anniversaire, on ne résiste pas au plaisir de citer trois clichés. D'abord une double page. Dans son bureau de Matignon, Lionel reçoit un vieux poteau des temps jadis et présents, Claude Allègre. Et ils jouent au ballon : « C'est le ballon de l'équipe féminine de Bourges, qui a gagné le championnat d'Europe. Les joueuses me l'ont signé gentiment. Claude Allègre et moi, on a joué au basket ensemble, quand on était étudiants. Alors, nous échangeons quelques ballons. » De fait, ils échantent. Sous les ors et lustres. Et Paris-Match peut le dire : « Matignon n'avait jamais vu ça : basket avec le copain-ministre. » Deuxième photo. Un avion, un homme seul, un livre. Cela rappelle vaguement quelque chose, quelque'un. Surtout de Paris-Match : « Il est 5 heures, Jospin s'éveille. Et lit du Dickens. » Admirable en effet, l'intéressé confirme : « Cinq heures du matin, dans l'avion qui nous ramène de Nouméa. On se réveille. On a peu dormi. On va arriver à Paris. Aujourd'hui, il y a le conseil des ministres. Je ne me suis pas encore mis à le préparer. Je lis du Dickens. » Du Dickens à l'aube pâle l'Admirable. Enfin, troisième photo, chez lui, chez eux, avec Sylviane. Le « grand répit », dit Paris-Match. « Chez moi. (...) Quand je suis à la maison, j'y suis vraiment. Dès que je rentre, je retrouve Sylviane. Je ne me lasse pas de son regard. » Clap final. La suite au prochain anniversaire.

Neuf candidats à la législative partielle dans le Bas-Rhin

STRASBOURG de notre correspondant régional Neuf candidats s'affrontent, dimanche 7 juin, pour succéder à Adrien Zeller (UDF-FD) dans la circonscription législative de Saverne (Bas-Rhin). Président sortant du conseil régional d'Alsace, M. Zeller avait promis, pendant la campagne, qu'il abandonnerait l'un de ses deux autres mandats. Réélu président de la région avec les voix de sa seule majorité, sans les suffrages du Front national, il a choisi de conserver la mairie de Saverne et de quitter l'Assemblée nationale, où il siège depuis 1973. Cette élection partielle, trois mois après les élections régionales, apparaît comme un test indirect pour M. Zeller et sa politique régionale.

Jean Launay (PS) favori dans le Lot

Les électeurs de la deuxième circonscription du Lot sont appelés aux urnes les 7 et 14 juin pour trouver un successeur à Martin Malvy (PS). L'ancien ministre du budget, devenu président de la région Midi-Pyrénées, a démissionné de son mandat début mai. Le suppléant de M. Malvy, Jean Launay (PS), fait figure de favori. Le maire de Bretenoux porte les couleurs de la gauche PS/PRG. Cet inspecteur du Trésor a mené sa campagne sur les marchés, souvent avec le renfort de M. Malvy. Le Parti communiste présente Bernadette Baloché. A droite, c'est un candidat de vingt-six ans, Christophe Rousset, attaché parlementaire d'un député de l'Essonne et inconnu dans le microcosme politique lotois, qui est parti au combat. Le Front national, qui avait fait 6,33 % en 1997, sera représenté par un artisan mécanicien de soixante et un ans, Bernard Vayssouze, soutenu par le conseiller régional Bernard Antony. - (Corresp.)

Arrivera-t-il à faire élire son dauphin désigné, l'avocat Emile Blessig (UDF-FD), qui lui a déjà succédé au conseil général du Bas-Rhin en 1988 ? Conseiller municipal de Saverne et président de la communauté de communes, M. Blessig apparaît comme un associé loyal du président de la région. Ce lien trop visible lui a probablement valu d'être écarté de la présidence du conseil général, où on lui a préféré le sénateur Philippe Richert (UDF-FD). Le RPR est content de bragner, avec Denis Lieb, conseiller général de Sarre-Union, le poste de suppléant de M. Blessig. En face, la gauche « plurielle » compose une curieuse mosaïque : le PS, traditionnellement peu implanté à Saverne, s'est rallié au conseiller régional des Verts, Hugues Stoeckel. Le Mouvement des citoyens aura son propre candidat, Serge Bloch, et le Parti communiste présente Jacky Dudt. En 1997, l'ensemble de la gauche n'avait pas dépassé 20 % des suffrages. Les véritables adversaires de M. Blessig risquent d'être le Front national et les abstentionnistes. Le FN présente le député européen Yvan Blot qui avait atteint 25 % des voix au premier tour, presque 25 % au second. Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret sont venus le soutenir, provoquant de sérieuses manifestations d'hostilité. Le poids du FN n'a cessé de croître dans cette partie de l'Alsace depuis le premier tour de l'élection présidentielle de 1988. Mais son score, dimanche, dépendra beaucoup des abstentionnistes. De 48 % en 1997, ils pourraient dépasser les 50 % dans ce scrutin partiel qui peut apparaître sans vrai risque pour l'alliance UDF-RPR. Quatre autres candidats espèrent grappiller quelques points : Hugues Geiger, pour le Mouvement écologiste indépendant ; Dany Zimmermann, pour le Mouvement régionaliste d'Alsace ; Alain Moyemont et Jacques Bockel, tous deux sans étiquette.

Jacques Fortier

SPORTS
Athlétisme, Cyclisme
Football, Rugby, Tennis...
**RÉSULTATS, RECORDS
et PALMARÈS**
3615 LE MONDE

Résultats Grandes Ecoles
Admission
HEI
Résultats disponibles le 8 juin 1998
3615 LEMONDE

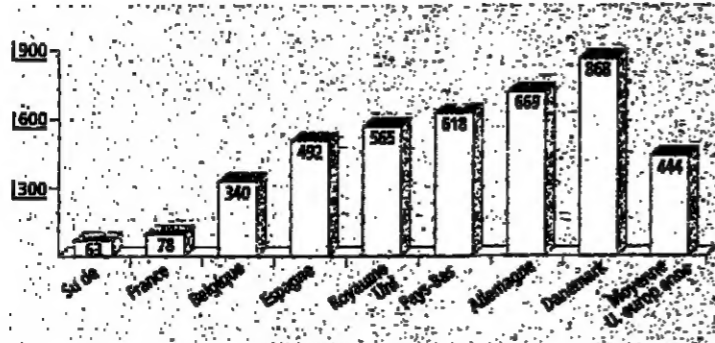
villa gillet
25, rue Chazière - 69004 Lyon
Conférence de
Jacques Jouet
L'OUÏLOU : "avec
les contraintes
(et aussi sans)"
mardi 9 juin 1998 à 19h30
Tarifs/Res. : 04.78.27.02.48

Tirage du Monde daté vendredi 5 juin :
571 716 exemplaires 1-1



Grâce
à l'électricité
nucléaire,
nous avons l'air
le plus pur
d'Europe!

GALLERIE BERVILLE



Rejet de CO₂ par GWh produit dans quelques pays de l'Union européenne (en tonnes).
Source : Union européenne - DG XVII données 1995.

Pas de CO₂, pas d'oxyde d'azote, pas de dioxyde de soufre : la production d'électricité nucléaire ou hydraulique n'émet pas de gaz polluants.

Si, pour fournir à chaque Français les 6700 kWh dont il a besoin chaque année, on devait recourir au charbon, on rejeterait dans l'atmosphère 6,7 tonnes de CO₂, 5,4 tonnes avec le pétrole, 4 tonnes avec le gaz.

Avec ses 56 centrales électronucléaires et ses 2 000 usines hydroélectriques, la France couvre 90 % de ses besoins en électricité (75 % nucléaire, 15 % hydraulique) sans produire un seul gramme de CO₂. Ainsi, pour chaque kWh produit en France, les émissions de CO₂ sont sept fois moins importantes qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni, et onze fois moins qu'au Danemark.

Quant aux émissions d'oxyde d'azote et de dioxyde de soufre, principales responsables des pluies acides, en vingt ans elles ont baissé de 70 % dans notre pays. Et pourtant, la production électrique française a plus que triplé entre-temps. Les centrales électronucléaires et les usines hydroélectriques ne rejettent ni oxyde d'azote, ni dioxyde de soufre. Nos forêts se portent mieux. On respire mieux.



Nous vous devons plus que la lumière.

Quel est l'impact de l'électricité sur le réchauffement de la planète ?

Le réchauffement dû à l'accroissement de l'effet de serre est l'une des plus importantes menaces pour la planète. Principal responsable : le CO₂ provenant de l'activité humaine.

Transports, commerces, services, industries, vie quotidienne : nous avons besoin d'énergie sous des formes les plus diverses, dont l'électricité. Celle-ci provient de différentes sources : énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz), renouvelables (hydraulique, éolien, solaire) ou nucléaire. Le choix entre ces sources n'est pas sans conséquences sur l'environnement.

Pour en savoir plus, recevez gratuitement la (les) brochure(s) :

- "Le point sur le programme nucléaire français" réf. NUC10 "Les déchets nucléaires en questions" réf. NUC105NEW

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

A remplir et à retourner à : Nucléaire/Satel - BP 107 - 93123 La Courneuve Cedex.

3614 EDF (0,37F/min), <http://www.edf.fr>

السنة من السنة

